

RAPPORT



ANNUEL

SOMMAIRE

I / PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT ANNUEL	
I.1. NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL	1
I.2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	1
I.3. POLITIQUE D'INFORMATION	1
II / SITUATION FINANCIÈRE	
II.1. CHIFFRES CLÉS	2
II.2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012	2
II.2.1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012	2
II.2.2. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012	2
II.2.2.1. FAITS MARQUANTS	2
II.2.2.2. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU GROUPE (HORS ACTIVITÉ COMPLEXES EN COURS DE CESSIION)	4
II.2.2.3. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES BRANCHES	5
II.2.2.4. POINT SUR L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONTENTIEUX	7
II.2.2.5. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	8
II.2.2.6. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES	8
II.2.2.7. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	9
II.2.2.8. CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2011	9
II.2.2.9. CAPITAL	10
II.2.2.10. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIALE	12
II.2.2.11. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIÉTALE	15
II.2.2.12. POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	16
II.2.2.13. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	19
II.2.2.14. INFORMATIONS SUR LES RISQUES	25
II.2.2.15. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	30
II.2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE	31
II.2.3.1. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	31
II.2.3.2. LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	31
II.2.3.3. ACTIONNAIRES	32
II.2.3.4. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	32
II.2.3.5. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	33
II.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2011	38
II.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	38
II.3.2. BILAN CONSOLIDÉ	39
II.3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	40
II.3.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	41
II.3.5. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	42
II.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	92
II.5. COMPTES ANNUELS 2011 DE LA SOCIÉTÉ MÈRE GASCogne SA	93
II.5.1. COMPTE DE RÉSULTAT	93
II.5.2. BILAN ACTIF	94
II.5.3. BILAN PASSIF	94
II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011	95
II.6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	105
II.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	105
II.6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	106
II.6.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ GASCogne SA	108
II.6.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE	109
II.7. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE	110
II.7.1. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	110
II.7.2. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE	110

I / Personne assurant la responsabilité du rapport annuel

I.1. NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

M. Frédéric DOULCET – Président-Directeur Général

Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Saint-Paul-lès-Dax, le 30 avril 2012

Frédéric DOULCET
Président-Directeur Général



I.2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

• KPMG AUDIT IS SAS
3, cours du Triangle
92939 LA DÉFENSE CEDEX
Représenté par M. Eric JUNIÈRES
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

• Deloitte et Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Représenté par M. Emmanuel GADRET
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

• KPMG AUDIT ID SAS
3, cours du Triangle
92939 LA DÉFENSE CEDEX
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

• BEAS
7-9, Villa Houssay
92200 NEUILLY SUR SEINE
Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

I.3. POLITIQUE D'INFORMATION

Responsable de l'information financière :
M. Jérôme MONTROYA
Tél. : 05 58 56 54 01 – Fax : 05 58 74 55 48
E-mail : jmontoya@groupe-gascogne.com

II / Situation financière

II.1. CHIFFRES CLÉS

(en milliers d'euros)	2011(*) Global	2011 Activités poursuivies	2010 Activités poursuivies
Chiffre d'affaires	493 359	317 981	287 153
Part à l'international du chiffre d'affaires	253 749	135 952	121 436
Taux du chiffre d'affaires à l'international	51,4 %	42,8 %	42,5 %
Résultat courant opérationnel	(5 395)	(2 949)	(3 651)
Résultat opérationnel	(33 371)	(29 669)	(5 134)
Résultat net (part du groupe)	(32 567)	(26 636)	(9 605)
Taux de marge nette (RN/CA)	(6,6 %)	(8,4 %)	(3,3 %)
Investissements industriels	18 741	13 516	16 402
Capitaux propres (part du groupe)	153 694	153 694	187 542
Capitaux propres par action (€)	77	77	94
Endettement net/capitaux propres	65,6 %	62,1 %	47,5 %
Résultat net par action (€)	(16,78)	(13,72)	(4,92)
Effectifs à la clôture	2 294	1 659	1 669

(*) Activité Complexes incluse.

II.2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012

II.2.1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société et du Groupe durant l'exercice 2011, et sur les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.
- Lecture du rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne.
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce.
- Approbation des dites conventions ainsi que des comptes annuels et des comptes consolidés et autres opérations de l'exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Autorisation donnée à la société d'acheter ses titres.
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription.
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en faveur des salariés.
- Jetons de présence.

II.2.2. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012

II.2.2.1. FAITS MARQUANTS

Changement de Présidence : lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2011, à l'issue du vote des actionnaires, Monsieur François VITTOZ a été remplacé par Monsieur Frédéric DOULCET en tant que Président-Directeur Général de Gascogne SA.

L'année 2011 s'est déroulée dans un contexte de croissance du chiffre d'affaires de +9,4 % à 318 M€ à périmètre comparable (hors activité Complexes en cours de cession). Cette évolution favorable de l'activité, qui amplifie la progression réalisée en 2010, résulte :

- d'une demande soutenue en volumes sur la plupart des marchés,
- des hausses de prix de vente, grâce à une politique volontariste, en partie négociées au cours du second semestre 2010,
- de la montée en puissance des investissements réalisés en 2009 et 2010.

Cette croissance s'est réalisée dans un contexte de poursuite de fortes hausses des coûts matières et d'énergie dont une partie a pu être répercutée, avec un taux de marge brute conforme aux objectifs, mais en retrait par rapport à l'année 2010.

Dans le cadre de sa stratégie de réorganisation et de recentrage stratégique, le Groupe a entamé un processus de cession de l'ensemble de sa division Complexes⁽¹⁾. Dès qu'elle sera réalisée, cette opération se traduira par un renforcement des ressources financières du Groupe lui permettant de poursuivre ses investissements de productivité et d'amorcer un désendettement sensible de sa structure financière.

AU NIVEAU DES ACTIVITÉS, L'ANNÉE 2011 SE CARACTÉRISE PAR :

Contexte activités :

- Des coûts matières (hors bois) encore en forte augmentation avec atteinte de niveaux historiquement hauts.
- Dans le Papier, un arrêt technique de la chaudière rendu obligatoire en juin pour inspection et réparation (suite à des fuites de salins mettant en risque l'ensemble des installations), avec pour conséquence l'arrêt des machines pendant environ 7 jours après épuisement des stocks de pâte, entraînant un coût non prévu de l'ordre de 1,0 M€ au 30 juin. En revanche, les arrêts techniques de prévention qui étaient programmés sur le second semestre 2011 n'ont pas eu lieu, ce qui a permis à la branche Papier de compenser cette perte sur l'année.
- Performances en ligne avec les objectifs pour la coucheuse dans le papier, et pour l'imprimeuse Hélio du site de Linnich dans les Complexes.

Tendances commerciales :

- Reprise des volumes de ventes.
- Niveaux de prix de vente en hausse par rapport à l'année 2010.

Impacts financiers :

- Un résultat opérationnel courant négatif des activités poursuivies de -2,9 M€ malgré la croissance de chiffre d'affaires, compte tenu notamment de coûts de départs exceptionnels de salariés sur le dernier trimestre (de l'ordre de 2,0 M€) et de foyers de pertes actuellement en cours de restructuration.
- Un résultat net déficitaire de -32,6 M€ compte tenu notamment de provisions pour impairment sans impact sur la trésorerie à hauteur de 23,3 M€.
- Une bonne tenue du besoin en fonds de roulement et de l'endettement net en ligne avec les objectifs.

Dans le cadre du crédit syndiqué, le Groupe n'a pas respecté les ratios financiers au 31 décembre 2011 ce qui l'a conduit à classer l'intégralité de cet emprunt en dettes à court terme. Le Groupe utilise un montant de 70 M€ au 31 décembre 2011 sur un total de 78 M€ autorisé. Dans le cadre de ce crédit syndiqué, des négociations ont démarré avec le pool bancaire au cours du mois de janvier 2012 (voir ci-dessous événements postérieurs à la clôture).

Par ailleurs, les prêts bonifiés pour la tempête "Klaus" de janvier 2009 s'élèvent à 15,9 M€ au 31 décembre 2011.

Les lignes bilatérales de financement pour un montant d'autorisation de 23,3 M€, sont utilisées à hauteur de 16,2 M€ au 31 décembre 2011.

Les opérations de factoring ont également été poursuivies et complétées au cours du premier semestre avec les créances export des branches Bois et Complexes (montant net de 38,6 M€ au 31 décembre 2011).

(1) Conformément à la norme IFRS 5 (Actifs non courants détenus en vue de la vente), la branche Complexes est désignée en "activités en cours de cession". Pour mémoire, la branche Distribution a été cédée en juillet 2010, c'est donc une activité cédée, aussi lorsqu'il est fait référence aux "activités en cours de cession" dans ce rapport de gestion, ce terme ne désigne que la branche Complexes.

II.2.2.2. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU GROUPE (HORS ACTIVITÉ COMPLEXES EN COURS DE CESSIION)

Chiffre d'affaires de 318 M€ contre 292,5 M€ en 2010 soit une croissance de 9,4 % en ligne avec l'objectif de croissance de 9 à 10 %.

Résultat opérationnel courant : -2,9 M€ contre -3,6 M€ en 2010 soit une amélioration de 0,7 M€. Hors éléments exceptionnels non récurrents (2,0 M€ de coûts liés aux mesures d'économies initiées en 2011), la perte opérationnelle courante serait de -0,9 M€ très proche de l'équilibre.

Les autres produits et charges opérationnels présentent un solde net négatif de -26,7 M€ principalement constitué des éléments suivants :

- des provisions pour dépréciation (tests d'impairment) pour 23,3 M€ sur les actifs papier et sacs (sites grec et allemand),
- des litiges liés à l'amiante (condamnations et constitution de provisions complémentaires) pour un montant net de 1,3 M€,
- une provision pour restructuration de 1,1 M€ dans la filiale allemande Gascogne Sack Deutschland dont la mise en œuvre interviendra en 2012,
- une provision de 0,9 M€ concernant une condamnation en 1^{re} instance aux prud'hommes dans un litige avec d'anciens salariés,
- des sorties d'immobilisations (mises au rebut principalement) pour 0,5 M€,
- les frais de fonctionnement résiduels de deux sites industriels mis en vente pour 0,4 M€.

Le résultat opérationnel ressort à -29,6 M€ contre -5,1 M€ au 31 décembre 2010.

Le résultat financier s'améliore à -6,3 M€ (-7,1 M€ en 2010) bénéficiant notamment d'effets de change plus favorables.

Le résultat net des activités poursuivies qui enregistre un produit d'impôt de +9,2 M€, ressort à -26,6 M€ contre -9,6 M€ en 2010 à données comparables.

STRUCTURE FINANCIÈRE

- Les dépenses d'investissements industriels (nettes des cessions), s'élèvent à 20,1 M€, contre 18,4 M€ en 2010, correspondant pour l'essentiel aux reliquats des investissements 2010, au démarrage de l'investissement dans une nouvelle machine sur le site de Dax dans les Complexes, et aux dépenses de renouvellement courant.
- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation s'élève à 92,3 M€ (dont 23,7 M€ pour les activités en cours de cession) contre 91,6 M€ au 31 décembre 2010. Hors impact du stockage de bois de tempête, il est de 65,4 M€ contre 66,4 M€.
- Le free cash flow⁽²⁾ se monte à -1,7 M€, et 0,1 M€ hors impact stockage du bois de tempête, contre respectivement 41,0 M€ et 50,3 M€ en 2010 (dont 45,2 M€ relatifs à la cession de la société Cenpac en juillet 2010), avec un impact net des nouvelles opérations de factoring de 7,8 M€.
- L'endettement net ressort à 100,8 M€ (dont 20,1 M€ pour les activités en cours de cession) contre 89,0 M€ au 31 décembre 2010. Hors impact stockage de bois de tempête, il passe de 63,9 M€ au 31 décembre 2010 à 73,9 M€ à fin décembre 2011.
- Les capitaux propres s'élèvent à 153,8 M€ en baisse de 33,8 M€ par rapport au 31 décembre 2010 principalement liée au résultat net de l'année.
- L'actif net par action ressort à 77,1 €.
- Le gearing s'élève à 65,5 %, contre 47,4 % au 31 décembre 2010.

CAPITAL

Le capital est composé de 1 993 963 actions au 31 décembre 2011.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 aucune nouvelle action n'a été créée.

Les franchissements de seuils intervenus depuis le 1^{er} janvier 2011 sont détaillés dans le paragraphe II.2.2.9.2 ci-après.

L'action a évolué dans une fourchette de 19,51 € à 48,25 €. Le volume moyen journalier des transactions s'élève à 804.

Au 31 décembre 2011, le cours était de 23,0 € contre 38 € au 31 décembre 2010.

(2) Free cash flow = Résultat opérationnel courant net d'impôt + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions + produit d'impôt sur dotation aux amortissements +/- variation du besoin en fonds de roulement - investissements décaissés nets d'impôts et nets des désinvestissements.

II.2.2.3. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES BRANCHES

ACTIVITÉ BOIS : DES RÉSULTATS EN BAISSÉ DANS UN CONTEXTE SECTEUR TOUJOURS DIFFICILE

La branche affiche une stabilité du chiffre d'affaires à 85,8 M€. Face à une ressource forestière fragilisée et attaquée par un parasite, Gascogne a poursuivi sa politique de stockage de bois, privilégiant l'approvisionnement de ses usines, et réduisant ses ventes externes. Hors activité forestière, le chiffre d'affaires des industries est en hausse de 1,4 % grâce à la forte progression des ventes de sciage (+19,6 %) soutenue par un important effet volume et prix, et la progression des ventes de murs bois, malgré le recul du segment des produits de décoration (-9 %), dont le marché reste difficile.

Le résultat opérationnel courant s'établit à -2,2 M€ contre +0,1 M€ au 31 décembre 2010, principalement impacté par des hausses de prix de vente (+10,4 M€), qui n'ont pas pu totalement compenser la hausse des coûts matières et énergie (-5,9 M€), la hausse des coûts d'exploitation (-2,5 M€), les effets volumes (-2,6 M€), l'augmentation des amortissements (-0,5 M€) suite aux reprises d'impairment des années antérieures, et des provisions d'exploitation (-1,2 M€) principalement sur des stocks à rotation lente.

Dans un contexte encore difficile, l'activité affiche un léger recul de son chiffre d'affaires sur les deux premiers mois de l'année 2012.

ACTIVITÉ PAPIER : AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ ET MONTÉE EN PUISSANCE DE LA COUCHEUSE

Le chiffre d'affaires enregistre une progression de 13,8 % (+10 % après neutralisation de l'impact de l'arrêt programmé de la papeterie en mars 2010) à 100,6 M€. L'activité de l'année a été marquée par les éléments suivants :

- bon niveau de la demande sur la plupart des marchés,
- nette amélioration de la production avec une hausse des volumes vendus de 3,2 %,
- poursuite de la hausse des prix qui s'ajoute à celles réalisées en 2010, soit une augmentation du prix moyen de vente de l'ordre de 13 %,
- montée en puissance de l'activité "couchage".

Le résultat opérationnel courant s'établit à +2,8 M€, contre -0,8 M€ au 31 décembre 2010 (+2,2 M€ hors arrêt usine), principalement impacté par la hausse des prix et des volumes de vente (+17,2 M€), ainsi qu'à la montée en puissance de l'activité de "couchage" (+0,7 M€), qui ont plus que compensé les augmentations de coûts matières (-7,4 M€), et les coûts de production (-7,5 M€) compte tenu de la hausse des volumes produits.

Après un quatrième trimestre 2011 toujours en progression, dans un contexte porteur sur une offre en concentration, et avec la poursuite de la montée en puissance du couchage, l'activité démarre sur les deux premiers mois de l'année 2012 en progression de chiffre d'affaires et au-dessus de ses objectifs.

ACTIVITÉ SACS : LÉGÈRE PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ DANS UN CONTEXTE DE POURSUITE DES HAUSSES DE COÛTS MATIÈRES, AVEC LES SITES ALLEMAND ET GREC EN BAISSÉ

L'année 2011, avec une hausse de 16,9 % du chiffre d'affaires à 121,9 M€, marque un net retournement de l'activité. Cette forte croissance qui concerne tous les sites à l'exception de la Tunisie (événements géopolitiques locaux), s'explique par :

- un redressement d'activité sur la plupart des marchés,
- une politique volontariste de hausse des prix de vente résultant notamment des négociations initiées fin 2010,
- l'amélioration du mix produits grâce au développement du segment stratégique des sacs Pet Food pour lequel une nouvelle imprimeuse a été démarrée en mars sur le site de Mimizan.

Le résultat opérationnel courant s'établit à +0,3 M€, contre -0,3 M€ au 31 décembre 2010. Cette progression de 0,6 M€ a été réalisée avec des évolutions contrastées selon les sites :

- La France affiche une forte progression en passant de +0,4 M€ en 2010 à +1,4 M€ cette année, sous l'effet principal d'une hausse des prix de vente et d'une amélioration du mix produits.
- La Grèce et la Tunisie restent stables.
- L'Allemagne voit son résultat opérationnel courant baisser de -0,5 M€ (-1,6 M€ vs -1,1 M€ en 2010), sous l'effet principal d'une forte baisse du taux de marge brute en raison de problèmes dans le suivi opérationnel des activités.

Après une année 2011 marquée par la tendance positive observée depuis le premier trimestre, l'activité continue d'afficher une croissance de son chiffre d'affaires à fin février.

SITUATION FINANCIÈRE

ACTIVITÉ COMPLEXES (EN COURS DE CESSION) : UNE DÉGRADATION DE LA RENTABILITÉ, PRINCIPALEMENT IMPUTABLE À LA SUISSE, DANS UN CONTEXTE GLOBAL DÉFAVORABLE DE FORTES HAUSSES DES COÛTS MATIÈRES

Dans un environnement contrasté, avec une inflation subite et conséquente du coût des matières premières, l'activité affiche une hausse du chiffre d'affaires de 7,0 % à 184,4 M€, grâce à la poursuite des hausses de prix et à la croissance des ventes sur les segments stratégiques.

Le résultat opérationnel courant ressort à -2,4 M€ contre +2,4 M€ au 31 décembre 2010, soit une dégradation de -4,8 M€, dans un contexte de fort pincement du taux de marge brute. Cette évolution s'explique principalement par des hausses de coûts matières premières ayant atteint des niveaux historiques (-6,6 M€), les impacts négatifs significatifs liés au cours de change du franc suisse (-1,8 M€), à des opérations de déstockage pour un montant total de -1,4 M€, à la hausse des coûts de production (-1,9 M€), qui n'ont pas pu être totalement compensées par la hausse des prix de vente (+6,6 M€), la progression des volumes et l'amélioration du mix (+0,3 M€).

Le chiffre d'affaires de l'activité est stable sur les deux premiers mois de l'année 2012.

SOCIÉTÉ MÈRE (COMPTES SOCIAUX)

Le chiffre d'affaires social de Gascogne SA, essentiellement composé des prestations facturées à ses filiales au titre de l'assistance technique, du contrôle et de la coordination des activités, s'établit à 7,2 M€, contre 7,1 M€ en 2010.

Le résultat d'exploitation est négatif à -4,4 M€ contre un résultat négatif de -3,4 M€ en 2010. Cette diminution de 1 M€ provient principalement de :

- Une hausse des frais de personnel de 0,9 M€, principalement liée aux indemnités de fin de contrat de travail suite aux réorganisations réalisées au cours du 2^e semestre 2011.
- Les autres charges restent dans l'ensemble stables par rapport à 2010.

Le résultat financier net est de -15,3 M€, contre -2,4 M€ en 2010. Il est composé pour l'essentiel des éléments suivants :

- Dividendes encaissés des filiales pour un montant de 1,8 M€, contre 2,2 M€ en 2010.
- Produits financiers nets encaissés des filiales pour 3,2 M€ contre 3,0 M€ en 2010, dans le cadre du cash pooling principalement.
- Intérêts versés à hauteur de 2,8 M€ contre 3,9 M€ en 2010.
- Intérêts versés sur les instruments de couverture (swap de taux) pour 1,2 M€ contre 1,8 M€ en 2010.
- Provision sur les actions auto-détenues 0,8 M€ contre une reprise de 0,2 M€ en 2010.
- Provision pour dépréciation des titres de participation à hauteur de 13,5 M€.
- Provision créances en compte courant des filiales pour 1,2 M€.

Le résultat courant est de -19,7 M€ contre -5,8 M€ en 2010.

Le résultat exceptionnel est de -0,2 M€ en 2011 contre 22,0 M€ en 2010.

Le résultat net est de -19,9 M€ contre +16,2 M€ en 2010.

La structure du bilan enregistre les variations suivantes :

- À l'actif :
 - augmentation des créances clients de 0,7 M€,
 - diminution des autres créances 2,5 M€ (diminution des comptes courants)
- Au passif, les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit augmentent de 1,1 M€ dont, 2,0 M€ d'émission d'un nouvel emprunt (Palatine), une augmentation de l'utilisation des découverts bancaires et spot pour 11,2 M€ moins 12,0 M€ de remboursements du crédit syndiqué.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2011 est de 52 854, dont 12 648 actions au travers du contrat de liquidité.

Echéancier fournisseur

Les dettes fournisseurs de Gascogne SA s'élèvent à 898 K€ dont 591 K€ correspondant à des factures reçues qui se décomposent par échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Factures non échues	Factures échues			
			< 30 jours	30 - 60 jours	60 - 90 jours	> 90 jours
Fournisseurs français	350	190	164	(1)	(3)	0
Fournisseurs étrangers	32	0	32	0	0	0
Factures en litiges	73	3	43	0	0	27
Total fournisseurs hors groupe (a)	454	193	239	(1)	(3)	27
Fournisseurs groupe (b)	137	120	12	0	0	5
Total fournisseurs (factures reçues) (a) + (b)	591	313	251	(1)	(3)	31

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Factures non échues	Factures échues			
			< 30 jours	30 - 60 jours	60 - 90 jours	> 90 jours
Fournisseurs français	364	232	127	0	8	(3)
Fournisseurs étrangers	142	113	31	0	0	(2)
Factures en litiges	46	5	13	0	0	28
Total fournisseurs hors groupe (a)	552	350	171	0	8	23
Fournisseurs groupe (b)	52	52	0	0	0	0
Total fournisseurs (factures reçues) (a) + (b)	604	402	171	0	8	23

II.2.2.4. POINT SUR L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONTENTIEUX**Litige Bruxelles**

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA et Sachsa Verpackung (devenue Gascogne Sack Deutschland) devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, les audiences de plaidoiries ont eu lieu le 2 février 2011.

Par une décision du 16 novembre 2011, le Tribunal de l'Union Européenne a rejeté le recours en annulation. Les sociétés ont décidé d'intenter un pourvoi devant la Cour de Justice Européenne. Une décision pourrait intervenir au cours du second semestre 2013. Ce litige fait l'objet d'une provision de 13,2 M€ (constituée fin 2005) et d'intérêts courus pour 3 M€.

Litige Landes Wood Trading

La société Forestière de Gascogne, dans le cadre d'un litige avec le client Landes Wood Trading, a été condamnée en date du 19 août 2011 par le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan à verser à Landes Wood Trading des dommages intérêts de 4 425 K€ avec demande d'exécution provisoire.

La société Forestière de Gascogne a fait appel du jugement sur le fond et obtenu en référé la suspension de l'exécution provisoire.

Les plaidoiries de la procédure en appel ne devraient pas avoir lieu avant fin 2012.

La société a constitué une provision de 100 K€.

Litiges liés à l'amiante**• Gascogne Paper**

À fin 2011, 57 salariés de la société Gascogne Paper ont déposé un dossier auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), pour reconnaissance du caractère professionnel de la maladie liée à l'exposition à l'amiante.

49 dossiers ont été reconnus en maladie professionnelle, 6 refusés et 2 mis à l'étude.

Parmi les 49 dossiers reconnus en maladie professionnelle, 42 salariés ont déposé une assignation devant le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS), afin de faire reconnaître la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable, et d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie.

Sur les 42 dossiers :

- 5 ont été jugés en 2007 par décision du 11 février 2008 : la faute inexcusable a été retenue mais les dossiers ont été déclarés inopposables à Gascogne Paper, la charge financière des condamnations a donc été totalement affectée aux Caisses d'Assurance Maladie. Les appels n'ont pas modifié ces jugements.

SITUATION FINANCIÈRE

- 21 ont été jugés en Première Instance le 28 juin 2010 :
 - 8 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue et déclarés opposables à Gascogne Paper. Pour ces 8 dossiers, dont 2 ont fait l'objet d'un recours en appel, la société a été condamnée à verser des indemnités pour un montant de 459 K€ qui ont été enregistrées dans les comptes au 31 décembre 2010.
 - 13 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue, et déclarés inopposables à Gascogne Paper, donc sans demande de versement d'indemnités.
- 7 ont obtenu une demande de renvoi lors de la Première Instance du 28 juin 2010, ont été plaidés le 7 mars 2011, et le TASS a rendu sa décision le 25 juillet 2011 : la faute inexcusable a été retenue pour les 7 dossiers mais 6 ont été déclarés inopposables à Gascogne Paper et la société a été condamnée à hauteur de 33 K€ pour le dernier dossier.
- 1 dossier n'a pas encore été plaidé.
- 8 nouveaux dossiers déposés au cours de l'année 2011 dont 3 ont été plaidés en décembre 2011 et 5 ne sont pas encore plaidés.

• Gascogne Sack

Aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de l'année 2011. Deux dossiers de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie ont été déposés en 2008 et reconnus comme tels.

Synthèse des impacts financiers

Pour mémoire, le Groupe avait comptabilisé une charge de 0,7 M€ au 31 décembre 2010 incluant les indemnités auxquelles Gascogne Paper avait été condamnée et une provision sur les autres dossiers en cours.

En 2011, le Groupe a versé, sur demande de la CPAM, une rente de 0,2 M€ (non provisionnée à fin 2010), aux ayants droits d'un salarié décédé pour lequel Gascogne Paper avait été condamnée et a comptabilisé une provision complémentaire de 1,1 M€ au titre des nouveaux dossiers.

Litige avec les anciens salariés du site de Givet

À la suite de l'annonce de la fermeture du site de Givet, 55 salariés ont intenté des actions individuelles afin d'obtenir des primes supra légales supplémentaires à celles déjà versées.

Le Conseil des Prud'hommes de Charleville-Mézières a condamné le 16 mai 2011 Gascogne Laminates à verser à ses anciens salariés des indemnités et des salaires pour un montant total de 930 K€ avec demande d'exécution provisoire. La société a fait appel de cette décision sur le fond et obtenu en référé la suspension de l'exécution provisoire.

Le jugement en appel est programmé en juin 2012.

Une provision a été constituée pour le montant de la condamnation soit 930 K€.

Litiges avec l'ancien dirigeant de la Branche Bois

Jean-Luc IMBERTY, ancien dirigeant de la Branche Bois, a contesté son licenciement pour faute grave le 17 octobre 2011 auprès du Conseil des Prud'Hommes de Bergerac et réclame des dommages et intérêts à Gascogne SA pour 0,3 M€.

Par ailleurs, la société Meysset Développement (dont le représentant légal est M. Jean-Luc IMBERTY) a assigné Gascogne SA et Gascogne Wood Products, le 28 février 2012 auprès du Tribunal de Commerce de Dax et réclame 1,5 M€ de dommages et intérêts en réparation du caractère brutal et abusif de la révocation de son mandat de Président de Gascogne Wood Products en octobre 2011.

La société, estimant que ces deux demandes sont totalement infondées, n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2011.

II.2.2.5. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement identifiées dans le cadre du dispositif du Crédit Impôt Recherche en France pour l'exercice 2011 s'élèvent à 1 309 K€ et sont comptabilisées en charge.

II.2.2.6. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Le management est pleinement mobilisé et engagé pour que la réorganisation initiée en 2011 apporte ses pleines mesures.

Par ailleurs, les processus se poursuivent activement concernant la renégociation de la dette avec le pool bancaire ainsi que la cession des actifs de la branche Complexes.

En terme de chiffre d'affaires, après un premier trimestre relativement stable par rapport à celui de 2011, marqué principalement par un retrait dans la branche Bois (recul des marchés du sciage et de la décoration), le Groupe maintient son objectif de croissance pour l'année 2012.

II.2.2.7. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Dans le cadre du contrat syndiqué, des négociations sur la restructuration de la dette du Groupe ont démarré au cours du mois de janvier 2012 et sont encore en cours à ce jour.

Les principaux éléments de négociation à la date de rédaction du présent rapport sont les suivants :

- Les banques ont accepté un "waiver" des cas de défaut, le report d'une échéance de principal de fin mars, et le maintien des lignes bilatérales pendant la phase de négociations.
- Les banques ont également mis à disposition de la société (Gascogne SA) en date du 20 février 2012 un prêt relais de 11,6 M€ avec des clauses de remboursement spécifiques, et à échéance de juillet 2012.
- Les discussions sur la restructuration de la dette elle-même sur un horizon moyen terme sont toujours en cours.

II.2.2.8. CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

L'année 2011 a été marquée par la recomposition du Conseil d'Administration suite à la décision de l'Assemblée Générale du 28 juin 2011.

À l'issue de cette Assemblée, le nouveau Conseil d'Administration a décidé que la direction générale serait assurée par le Président comme précédemment.

Frédéric DOULCET est alors nommé Président-Directeur Général.

FONCTIONS ET MANDATS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

> Christophe ALLARD, Chef d'entreprise

Vice-Président du Conseil de Surveillance de EFE SA
Président-Directeur Général de Vignobles ALLARD SAS
Président-Directeur Général de Boomerang SAS
Administrateur de AKOA SA et de AVANQUEST SA
Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2012

> Giselin BRUNEL, Cadre chef de projet

Administrateur représentant les actionnaires salariés,
Président de l'ASRAG (Association Salariés et Retraités Actionnaires de Gascogne), Président du Conseil de Surveillance du fonds commun de placement Gascogne Epargne (obligations Gascogne du PEE)
Titulaire de 21 titres au nominatif au 29 février 2012

> Victoire BOISSIER, Directeur financier

Vice-Président Finance de LOUVRE HÔTEL
Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2012

> Frédéric DOULCET, Chef d'entreprise

Gérant de F.D. CONSEILS et PARTICIPATIONS SARL – SCI BOBRIS – SC HOICHE – SNC ECURIE DOULCET
Administrateur de QUALISENS
Titulaire de 500 titres au nominatif au 29 février 2012

> Jean DUCROQUET, Administrateur de sociétés

Gérant de KALITEA immobilier résidentiel et de KALITEA gestion immobilière
Administrateur des sociétés EEM et OBER
Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2012

> Gérard HIGUINEN, Administrateur de sociétés

Vice-Président du Conseil de Surveillance de POMONA SA, Co-Gérant de FIBAHI Société Civile
Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2012

> Eléonore JODER-TRETZ, Directeur administratif et financier

Administrateur de LUCIBEL SA
Membre du Conseil de Surveillance de PRET D'UNION
Titulaire de 100 titres au nominatif au 29 février 2012

SITUATION FINANCIÈRE

> Christian MARTIN, Expert-Comptable

Gérant de CHRISTIAN MARTIN ET ASSOCIÉS SARL

Titulaire de 247 titres au nominatif au 29 février 2012

Les membres du Conseil d'Administration détiennent 1 268 actions au nominatif au 29 février 2012.

Ils sont nommés conformément à la loi.

Les mandats en cours, d'une durée de six ans, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2017 statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit IS SAS, représenté par Eric JUNIÈRES Titulaire
KPMG Audit ID SAS Suppléant

Deloitte et Associés, représenté par Emmanuel GADRET Titulaire
BEAS Suppléant

II.2.2.9. CAPITAL

Évolution du capital

Exercice	Opérations en euros			Capital social (en euros)	Nombre d'actions de 15 € de nominal	Droits de vote double
	Nature		Montants			
01/01/2007				29 255 670	1 950 378	
	levées d'options	Augmentation de capital	647 400,00		43 160	
		prime d'émission	2 196 040,40			
31/12/2007				29 903 070	1 993 538	594 345
	levées d'options	Augmentation de capital	6 375,00		425	
		prime d'émission	21 615,50			
				29 909 445	1 993 963	
31/12/2008				29 909 445	1 993 963	587 179
31/12/2009				29 909 445	1 993 963	901 738
31/12/2010				29 909 445	1 993 963	1 172 033
31/12/2011				29 909 445	1 993 963	1 089 153

Autres titres donnant accès au capital

Il existe des plans d'options de souscription d'actions décrits dans le rapport spécial en II.2.2.9.4.

II.2.2.9.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

En vertu des pouvoirs conférés par les Assemblées Générales Extraordinaires des 6 juin 1988, 7 juin 1993 et 25 mai 1998, le Directoire a consenti des options de souscription d'actions de la société, au bénéfice de certaines catégories de personnel.

Depuis l'organisation de la société en Conseil d'Administration, aucune option de souscription d'actions n'a été consentie.

Restent à lever au 31 décembre 2011 : 2 200 options équivalant à 2 200 actions.

22 700 options de souscription d'actions n'ont pas été exercées durant la période et de ce fait sont échues.

Restent à lever au 29 février 2012 : 2 200 options équivalent à 2 200 actions.

Date de la décision	Nombre total d'options attribuées	dont attribuées à des mandataires sociaux	dont attribuées à des salariés	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat	Nombre d'options levées au 29/02/2012	Nombre d'options restantes au 29/02/2012
08/03/2002	1 500		1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69		1 500
30/04/2002	700		700	30/04/2007	29/04/2012	76,35		700
TOTAL	2 200	0	2 200					2 200

II.2.2.9.2. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2011, le capital de la société était composé de 1 993 963 actions au nominal de 15 €.

À la date de rédaction du présent rapport, le nombre d'actions composant le capital est de 1 993 963. Compte tenu de l'existence du droit de vote double pour les actions détenues en compte nominatif depuis plus de 3 ans (article 13 des statuts), le nombre total de droits de vote théorique s'établit à 2 892 628 au 1^{er} mars 2012. Le nombre de droits de vote réel est de 2 852 422 compte tenu de l'autocontrôle qui s'établit à 40 206 titres.

Identité des principaux actionnaires connus d'après les déclarations de franchissements de seuils légaux reçues par la société au 31 décembre 2011 :

Seuils	Capital	Droits de vote
Plus de 5 %	Compagnie d'Investissement de Paris Société Générale Meysset Développement Tocqueville	Compagnie d'Investissement de Paris Société Générale Meysset Développement
Plus de 10 %		Tocqueville
Plus de 20 %		
Plus de 25 %	Électricité et Eaux de Madagascar	Électricité et Eaux de Madagascar
Plus de 30 %		

Modifications des seuils légaux reçues au cours de l'exercice :

- Financière de l'Échiquier : franchissement du seuil légal de 5 % du capital à la baisse.
- Électricité et Eaux de Madagascar : franchissement du seuil légal de 30 % des droits de vote à la baisse.
- Tocqueville Finance : franchissement du seuil légal de 10 % du capital à la baisse.

Au 31 décembre 2011, la participation des salariés dans le capital de la société se monte à 72 000 actions détenues par le Fonds Commun de Placement Gascogne Investissement, soit 3,61 % du capital.

Enfin, nous vous informons qu'au 31 décembre 2011, la société détenait 52 854 actions Gascogne SA de valeur nominale de 15 € et représentant une valeur brute de 3 368 K€, dont 12 648 actions consacrées à la liquidité des actions au travers du contrat de liquidité.

Aucune action d'autocontrôle n'a été achetée ou vendue hors du contrat de liquidité.

Les objectifs du programme de rachat d'actions en cours sont rappelés ci-dessous :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF.
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Pacte d'actionnaires

À la connaissance de la société au 28 février 2012, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en cours et aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Autocontrôle

L'Assemblée Générale du 28 juin 2011 a autorisé les rachats d'actions mais à la date de rédaction du présent rapport, cette autorisation n'a pas été utilisée. Au 29 février 2012, l'autocontrôle représente 40 206 actions, hors contrat de liquidité, soit 2,02 % du capital.

SITUATION FINANCIÈRE

Autorisations en cours

Les augmentations de capital et les émissions d'obligations autorisées en cours figurent dans le tableau ci-après :

A.G. du	Compétence	Délégation	Durée
28 juin 2011	Ordinaire	Emission d'obligations privées réservées au personnel par l'intermédiaire des FCP (5 000 000 €)	2 ans

Cette autorisation n'a pas encore été utilisée à la date de rédaction du présent rapport.

II.2.2.9.3. MARCHÉ DES TITRES DE L'ÉMETTEUR – COTATION

En 2011, les titres Gascogne SA, code EUROCLEAR FR0000000124414 sont référencés sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C.

Volumes mensuels (extraits d'Euronext Paris SA) :

Mois	Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes	
			plus haut (en euros)	plus bas (euros)
2011				
Janvier	7 656	0,31	40,90	38,00
Février	27 052	1,15	43,49	40,43
Mars	21 310	0,86	42,00	37,04
Avril	24 817	1,04	42,81	40,90
Mai	21 536	0,97	48,25	42,32
Juin	10 783	0,49	47,00	43,20
Juillet	7 342	0,32	45,20	41,80
Août	12 399	0,47	41,90	34,00
Septembre	17 612	0,59	37,26	29,63
Octobre	4 785	0,15	32,80	30,20
Novembre	20 875	0,57	32,79	22,30
Décembre	30 493	0,64	23,69	19,50
2012				
Janvier	37 936	0,89	24,50	21,56
Février	27 734	0,58	22,23	19,50

Cours de clôture au 31 décembre 2011 : 23 €

II.2.2.9.4. RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de la loi NRE, nous portons à votre connaissance les informations relatives aux salariés et mandataires sociaux du groupe Gascogne, bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2011 (il n'existe pas actuellement d'options d'achat d'actions) :

- Aucun salarié ni aucun mandataire social n'a bénéficié d'attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.
- Aucun salarié ni aucun mandataire social n'a levé d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.

II.2.2.9.5. RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites au cours de l'exercice.

II.2.2.10. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIALE

L'année 2011 a été marquée par une réorganisation des sites avec des départs associés, en particulier en lien avec la fermeture du bureau de Paris et la nouvelle organisation du site de Mimizan après le regroupement sous une seule équipe de direction des activités papier et sacs.

II.2.2.10.1. INDICATEURS SOCIAUX QUALITATIFS 2011

Sécurité

Gascoigne s'est investi dans la démarche de prévention de la pénibilité au travail.

Les différentes activités qui composent le groupe Gascoigne sont accidentogènes et force est de constater qu'il reste une forte marge de progression pour amener les résultats sécurité à un niveau correct. Faire diminuer le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles résultant chaque année de la pratique de nos métiers reste donc un objectif prioritaire pour chacune des entreprises constituant le Groupe.

Différents textes définissant et règlementant la pénibilité au travail ont été édictés en 2011. Les équipes du Groupe ont décidé de saisir cette opportunité pour travailler ensemble sur les démarches de prévention, et de faire de cet outil un élément important sur l'échange des bonnes pratiques.

Le dossier "Plan en faveur de la Prévention de la pénibilité" PF2P s'est concrétisé de la façon suivante :

- Une rencontre d'échange sur les meilleures pratiques en la matière entre les responsables sécurité des différentes activités sous l'égide de la coordination Ressources Humaines.
- La réalisation d'un état des lieux de la pénibilité au travail. Sur cette base, une actualisation ou une précision des documents uniques d'évaluation des risques aux postes de travail a été effectuée.
- La présentation de cet état des lieux aux instances représentatives du personnel – Délégués syndicaux, CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), CE (Comité d'Entreprise) – qui ont pu faire un retour sur ce document.
- La préparation d'un plan d'actions ou d'un accord d'entreprise en faveur de la "prévention de la pénibilité" couvrant une période de trois ans. Ce document est articulé autour d'un plan d'actions annuel et de moyens bien définis ; il fait l'objet d'une consultation des CHSCT et CE, avec avis favorables de la plupart des instances.
- L'ensemble de ces étapes a été réalisé en étroite collaboration avec les directions d'usine, les services QSE et les membres du personnel impliqués dans la démarche sécurité existante, le tout coordonné par les services RH.
- Les démarches de prévention ont ainsi trouvé un nouveau souffle au travers d'un dossier Prévention de la pénibilité traité de façon participative, qui a permis de valoriser l'existant et a ainsi donné des axes de travail pour les années à venir.

Santé et prévoyance

La situation de nos régimes de protection sociale était particulièrement délicate en 2011, avec un tel déficit, tant en santé qu'en prévoyance, que l'assureur a, chose rare, dénoncé les contrats.

Il a donc fallu, procéder à un tour de table et présenter les résultats à l'ensemble des organisations syndicales des différentes branches du Groupe, dont les représentants composent la Commission de Suivi de la Prévoyance Santé (CSPS) au niveau du Groupe.

A l'issue de travaux studieux, cette commission a donné un avis favorable à de nouveaux contrats en 2012, tout en prévoyant de continuer les consultations :

- Pour l'essentiel, les garanties pour le personnel sont préservées et les tarifs, qui avaient peu augmenté ces dernières années, subiront une hausse raisonnable, en particulier pour compenser les taxes nouvelles de l'État.
- Cela a été une nouvelle occasion de rappeler l'importance de la responsabilité de chacun dans l'équilibre de ces régimes collectifs.

Emploi et compétences

L'année 2011 a vu la poursuite de la démarche de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) dans le Groupe : après les métiers "cœurs" qui avaient mobilisé les années précédentes, nous avons harmonisé en 2011 et défini ensemble les métiers de la production, la maintenance, l'administration des ventes, la logistique et le management.

En 2012, nous travaillerons sur les métiers de la gestion, l'informatique, la qualité-sécurité et environnement, et les métiers spécifiques de La Forestière.

Les référentiels couvrent aujourd'hui une part très significative des métiers, et le processus de validation fonctionne correctement, appuyé sur le travail constant des responsables emploi-formation.

Une journée annuelle "compétences-métiers" a été mise en place au niveau Groupe et la démarche est partagée avec les représentants du personnel.

Les entretiens professionnels sont maintenant l'objet d'indicateurs de suivi, partagés avec les managers.

SITUATION FINANCIÈRE

Egalité professionnelle

À travers cette démarche qui a fait l'objet d'accords, à Mimizan par exemple, et de plan d'actions, à Dax ou dans les activités du bois, toute situation de différence de salaire entre homme et femme, à poste et compétence égale, fait l'objet d'une analyse partagée afin de vérifier en particulier qu'il n'y a pas de situation de discrimination entre hommes et femmes dans le Groupe.

Sur la base des textes signés ou approuvés, c'est désormais annuellement et en concertation que cette analyse est effectuée de façon systématique.

II.2.2.10.2 INDICATEURS SOCIAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE

Les effectifs ci-dessous sont les effectifs inscrits pour toutes les sociétés consolidées au 31 décembre de chaque année.

Effectifs (hors intérim et absences longues durées)

	CDD		CDI		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Société Mère	3	2	28	28	31	30
Activité Bois	19	18	572	551	591	569
Activité Papier	6	8	501	507	507	515
Activité Sacs	23	21	517	524	540	545
Activité Complexes	43	24	582	590	625	614
Total	94	73	2 200	2 200	2 294	2 273

Répartition par ancienneté

	de 0 à 10 ans		de 11 à 20 ans		de 21 à 30 ans		plus de 30 ans		total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Société Mère	20	19	5	5	5	4	1	2	31	30
Activité Bois	225	205	151	134	153	163	62	67	591	569
Activité Papier	195	199	108	111	149	147	55	58	507	515
Activité Sacs	251	253	96	92	137	136	56	64	540	545
Activité Complexes	322	314	147	131	100	124	56	45	625	614
Total	1 013	990	507	473	544	574	230	236	2 294	2 273

Taux d'absentéisme (%)

	2010	2011
Société Mère	1,22	1,47
Activité Bois	6,19	6,54
Activité Papier	6,74	5,00
Activité Sacs	6,25	4,48
Activité Complexes	5,27	5,57
Moyenne Groupe	6,02	5,36

Nombre d'accidents du travail avec arrêt :

2009 : 95 (dont 87 hors Cenpac)

2010 : 78 hors Cenpac

2011 : 88

Accidents du travail (hors accidents de trajets)

	Taux de gravité		Taux de fréquence		Nombre de journées perdues	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Activité Bois	0,90	2,01	26,20	28,20	791	1 781
Activité Papier	0,96	1,35	18,00	24,60	693	1 040
Activité Sacs	1,24	0,25	27,20	17,50	1 048	225
Activité Complexes	0,76	0,48	14,10	24,30	759	493
Taux moyen/Total	0,96	0,98	21,20	23,60	3 291	3 539

Répartition Hommes/Femmes

	Hommes		Femmes		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Société Mère	15	16	16	14	31	30
Activité Bois	437	426	154	143	591	569
Activité Papier	453	454	54	61	507	515
Activité Sacs	455	461	85	84	540	545
Activité Complexes	522	504	103	110	625	614
Total	1 882	1 861	412	412	2 294	2 273

Répartition Hommes/Femmes cadres

	Hommes		Femmes		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Société Mère	13	12	3	2	16	14
Activité Bois	33	32	12	13	45	45
Activité Papier	38	35	7	10	45	45
Activité Sacs	46	47	5	3	51	50
Activité Complexes	65	60	15	14	80	74
Total	195	186	42	42	237	228

II.2.2.11. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIÉTALE

Le groupe Gascogne est implanté dans les Landes depuis 1925. L'entreprise s'est développée et est aujourd'hui un acteur et employeur local français de premier ordre.

Fortement implanté en Aquitaine, le Groupe s'attache à instaurer un dialogue régulier avec ses parties prenantes locales et mène des actions de sensibilisation envers tous les publics.

Le Groupe incite, au travers de relations avec le monde scolaire et étudiant, à la découverte de ses métiers et au partage de ses savoirs.

Leader sur ses marchés, Gascogne est un membre actif de nombreuses associations professionnelles.

Parties prenantes locales

Le site industriel de Mimizan, regroupant la papeterie de Gascogne Paper et la sacherie de Gascogne Sack, s'attache à dialoguer avec ses parties prenantes locales.

Un groupe de liaison, composé de représentants de la mairie, de l'Office de Tourisme de Mimizan ainsi que des associations locales de protection de l'environnement et d'utilisateurs de l'espace (surfeurs, chasseurs) et un médecin, se réunit 3 fois par an pour échanger avec des interlocuteurs de Gascogne Paper et Gascogne Sack sur des sujets environnementaux relatifs au site industriel de Mimizan. De plus, des visites des sites de production sont régulièrement organisées.

En 2010, Forestière de Gascogne a permis à 150 sylviculteurs de visiter la scierie de Saint-Symphorien. En 2011, cette opération a été renouvelée sur le site de Marmande afin de présenter un autre métier du bois, la construction bois.

Par ailleurs, durant l'année, les sites Gascogne Paper Mimizan et Gascogne Sack Nantes ont ouvert leurs portes aux familles et amis des salariés. Ainsi de nombreux salariés ont pu faire découvrir leur lieu de travail et leur métier à leurs proches.

Organisations professionnelles

Le Groupe est représenté dans de nombreuses organisations professionnelles et joue un rôle actif dans celles liées à la filière Bois Papier Emballage.

Forestière de Gascogne, membre de l'association PEFC Aquitaine, dont elle occupe la vice-présidence, est un acteur engagé dans la gestion durable des forêts.

Elle participe au renforcement ainsi qu'à l'adaptation aux réalités forestières locales des règles de gestion forestière durable. De ces actions découlent la rédaction de chartes d'engagement pour la gestion forestière durable, que les propriétaires et exploitants forestiers adhérents s'engagent à respecter.

En tant que membre actif de l'association Paper Mail (association de droit français), Gascogne Paper contribue à favoriser la production et l'utilisation d'enveloppes répondant aux exigences de l'écolabel NF Environnement. En 2011, lors du salon Planète Durable, l'association a mené une opération de sensibilisation afin de dénoncer les campagnes de désinformation autour de la facturation électronique et de promouvoir l'enveloppe papier biodégradable et recyclable.

SITUATION FINANCIÈRE

Gascogne Paper participe également aux campagnes d'image de la Copacel pour mieux informer les leaders d'opinion de la réalité de l'industrie papetière et de son comportement environnemental.

En tant que leaders sur leurs marchés, Gascogne Sack et Gascogne Laminates participent activement dans des associations professionnelles en lien avec leurs métiers respectifs (Eurosac, Elipso...).

Relations avec les écoles

Des campagnes de sensibilisation sont menées par Gascogne. Le Groupe, soucieux de transmettre son savoir et sa passion prend part à des démarches pédagogiques. Gascogne finance notamment des conférences sur le thème "l'Homme et la forêt" destinées au public scolaire, le Groupe a ainsi contribué à environ 500 conférences depuis la mise en place du programme.

Les activités sont également engagées dans des démarches de ce type : elles sensibilisent le corps enseignant et le public scolaire en accueillant des enseignants, en organisant des journées portes ouvertes...

Ainsi en 2011, le site Gascogne Wood Products Castets a reçu des professeurs de biotechnologie-santé-environnement, Gascogne Sack Nantes a ouvert ses portes à des lycéens dans le but de se faire connaître et d'attirer de nouveaux talents et Gascogne Sack Mimizan a reçu des élèves de l'école supérieure de design de la CCI⁽³⁾ des Landes.

Enfin, des écoles sollicitent les différentes activités du Groupe pour des interventions ponctuelles.

Opérations de sensibilisation

Avec la participation à des démarches de communication ciblées, Gascogne souhaite sensibiliser le public au rôle prépondérant de la forêt pour l'homme.

Fidèle à ses racines forestières, Gascogne a souhaité participer à la création en 2005 du musée Graine de Forêt à Garein (40) au cœur des Landes. Destiné à un jeune public, le musée plonge les visiteurs dans l'univers de la forêt et de ses métiers.

En 2011, Gascogne, associé au musée Graine de Forêt, a participé à l'opération "Plantons pour la planète, Ecoles et forêts solidaires" : 899 élèves landais ont participé à des animations gratuites au centre de découverte de Garein avant de planter un jeune pin.

De plus, durant la période estivale, la papeterie de Mimizan ouvre ses portes et organise de façon hebdomadaire des visites guidées.

Suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, Gascogne a lancé l'opération "Ensemble, replantons la forêt". Grâce à la mobilisation de ses clients et partenaires Gascogne s'est engagé à faire replanter 37 hectares de forêt, soit 46 328 pins.

La branche Bois a également pris part à la campagne "Merci la forêt" organisée par France Bois Forêt, en partenariat avec le MAAPRAT⁴. Cette campagne de communication a permis de promouvoir la forêt et le bois tout au long de cette année 2011 déclarée Année internationale des forêts par l'ONU⁵.

II.2.2.12. POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans un souci de transparence envers ses parties prenantes et conformément à la réglementation, le groupe Gascogne a mis en place un processus de contrôle interne en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé, au 31 décembre 2011, de huit membres dont cinq sont indépendants au sens du rapport Bouton.

Le Conseil comprend six hommes et deux femmes.

Tous les administrateurs ont signé le règlement intérieur du Conseil.

Les trois Comités spécialisés : Comité de Stratégie, Comité des Comptes et Comité des Rémunérations et des Nominations, se réunissent régulièrement pour préparer les dossiers soumis au Conseil d'Administration.

Leurs rôles, extraits du règlement intérieur du Conseil d'Administration, sont rappelés ci-dessous :

Comité de Stratégie

Il examine la stratégie du Groupe, la position de ses activités sur leur marché, étudie ses opportunités d'investissement interne et externe. Il est consulté sur tout projet d'acquisition ou de désinvestissement requérant l'accord du Conseil d'Administration.

Ce Comité est composé de 5 membres : M. Christophe ALLARD, Mme Victoire BOISSIER, M. Gérard HIGUINEN, Mme Eléonore JODER TRETZ, M. Christian MARTIN.

Le Président du Comité de Stratégie est M. Gérard HIGUINEN.

(3) CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie.

(4) MAAPRAT : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, de l'Aménagement du Territoire.

(5) ONU : Organisation des Nations Unies.

Comité des Comptes

Une charte du Comité des Comptes définit son fonctionnement.

Le Comité des Comptes ne peut comprendre que les membres du Conseil d'Administration, à l'exclusion de ceux exerçant des fonctions de direction. Un membre au moins du Comité doit présenter des compétences particulières en matière financière ou comptable et être indépendant au regard des critères précisés et rendus publics par le Conseil d'Administration. Le Président du Comité doit être un administrateur indépendant.

Le Comité des Comptes doit s'assurer que la Direction Générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le Groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles.

Le Comité analyse, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du Groupe qui permettent :

- le respect des réglementations comptables et la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la société sont établis. Le Comité s'assure de la pertinence des méthodes comptables pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux,
- la remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux,
- l'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
- l'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers en vérifiant que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci,
- le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la Société.

Il doit également s'assurer :

- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes,
- de l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Ce Comité, est composé de 3 membres : Mme Victoire BOISSIER, Mme Eléonore JODER-TRETZ, M. Christian MARTIN.

Le Président du Comité des Comptes est M. Christian. MARTIN, expert comptable.

Comité des Rémunérations et des Nominations

Une charte du Comité des Rémunérations et des Nominations définit son fonctionnement.

Il a pour mission de faire toutes recommandations au Conseil concernant :

- la rémunération individuelle et détaillée, y compris la part variable et la retraite des mandataires sociaux,
- les propositions de la Direction Générale concernant les plans de rémunération différée,
- les plans de succession pour la Direction du Groupe,
- l'évolution de l'organisation de la Direction Générale,
- la fixation du montant des jetons de présence.

Il est informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non-mandataires sociaux.

Il peut être consulté sur toutes questions concernant le recrutement ou la promotion interne de cadres.

Il participe au processus de sélection des candidats Administrateurs en les rencontrant préalablement à leur nomination.

Ce Comité est composé de 3 membres : M. Christophe ALLARD, M. Jean DUCROQUET, M. Gérard HIGUINEN.

Le Président du Comité des Rémunérations et des Nominations est M. Christophe ALLARD.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2011, le Comité de Stratégie trois fois, le Comité des Comptes six fois et le Comité des Rémunérations et des Nominations trois fois.

Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2005 et à la modification des statuts, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

SITUATION FINANCIÈRE

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 1 183 048 €.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2011 au Conseil d'Administration se sont élevés à 160 000 € dont 45 250 € pour la participation aux Comités spécialisés.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)
Aucune option ou aucune action n'a été attribuée aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2011.

François VITTOZ - Président-Directeur Général jusqu'au 28 juin 2011	Montants au titre de l'exercice N		Montants au titre de l'exercice N-1	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	391 128	391 128	450 000	450 000
Rémunération variable	8 080	38 080	30 000	
Rémunération exceptionnelle	376 974	376 974	200 000	200 000
Jetons de présence				
Avantages en nature (GSC)	1 819	1 819	6 282	6 282
Total	778 001	808 001	686 282	656 282

Frédéric DOULCET - Président-Directeur Général depuis le 29 juin 2011	Montants au titre de l'exercice N		Montants au titre de l'exercice N-1	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	150 000	150 000		
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	10 818	10 818	22 189	22 189
Avantages en nature (véhicule)	1 204	1 204		
Avantages en nature (GSC)	2 590	2 590		
Total	164 612	164 612	22 189	22 189

Jérôme MONTOYA - Directeur financier, administrateur représentant les actionnaires salariés jusqu'au 28 juin 2011	Montants au titre de l'exercice N		Montants au titre de l'exercice N-1	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	137 959	137 959	125 805	125 805
Rémunération variable	11 833			
Rémunération exceptionnelle			70 000	70 000
Jetons de présence	3 702	3 702	12 518	12 518
Avantages en nature (véhicule)	3 761	3 761	3 761	3 761
Total	157 225	145 422	212 084	212 084

Giselin BRUNEL - Chef de projet Gascogne Paper, administrateur représentant les actionnaires salariés depuis le 29 juin 2011	Montants au titre de l'exercice N		Montants au titre de l'exercice N-1	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	31 611	31 611		
Rémunération variable	1 977			
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	11 105	11 105		
Avantages en nature (véhicule)				
Total	44 693	42 716	0	0

Tableau sur les jetons de présence

Membres du Conseil (hors dirigeants mandataires sociaux)	Jetons de présence dus au titre de l'exercice N (€)	Jetons de présence dus au titre de l'exercice N-1 (€)
M. Christophe ALLARD	12 884	
Mme Victoire BOISSIER	12 812	
M. Jean DUCROQUET	10 144	
Mme Eléonore JODER-TRETZ	12 812	
M. Jean-Luc IMBERTY	10 144	
M. Yves-Claude ABESCAT	1 851	12 518
M. Jean-Laurent GRANIER	1 851	8 345
M. Gérard HIGUINEN	20 144	17 507
M. Christian MARTIN	28 033	25 339
M. Gunther MAUERHOFER	8 149	21 665
M. Vincent ROUXEL	4 591	15 844
M. Jean-François SAGLIO	5 481	10 840
M. Pierre VERKHOVSKOY	5 481	14 181
Total	134 377	126 239

Aucune autre rémunération que celle indiquée ci-dessus n'est versée à ces mandataires sociaux par d'autres sociétés du Groupe.

Au 31 décembre 2011, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président-Directeur Général en matière d'indemnité de départ (golden parachute).

A compter du 1^{er} juillet 2011, le salaire fixe annuel du Président a été réduit de 30 % compte tenu des difficultés du Groupe.

Le Comité des rémunérations étudiera pour 2012 une rémunération variable basée sur 4 critères : résultat net, EBITDA⁽⁶⁾, cours de l'action et atteinte des objectifs de refinancement.

Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les dirigeants d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2011.

II.2.2.13. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Le groupe Gascogne, soucieux de l'impact environnemental de ses activités, a développé, au fil des années, une politique environnementale rigoureuse et volontariste.

Le Groupe s'engage en permanence pour une gestion durable des forêts, intensifie ses actions dans ce sens et multiplie les initiatives en faveur d'un management responsable.

La limitation des émissions dans l'air et dans l'eau des activités est également un enjeu majeur pour le Groupe. L'utilisation de produits à base aqueuse, la réalisation des Bilan Carbone[®] des principaux sites de production et la mise en place d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont autant de preuves de cet engagement.

Enfin, le Groupe s'inscrit dans une démarche globale de Progrès Continu en formalisant sa démarche Développement Durable, en étendant ses certifications, en développant des groupes de travail dans un souci d'amélioration continue ainsi qu'en favorisant l'innovation et le développement d'éco-produits.

II.2.2.13.1. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUALITATIFS DE GASCOGNE

APPROVISIONNEMENT

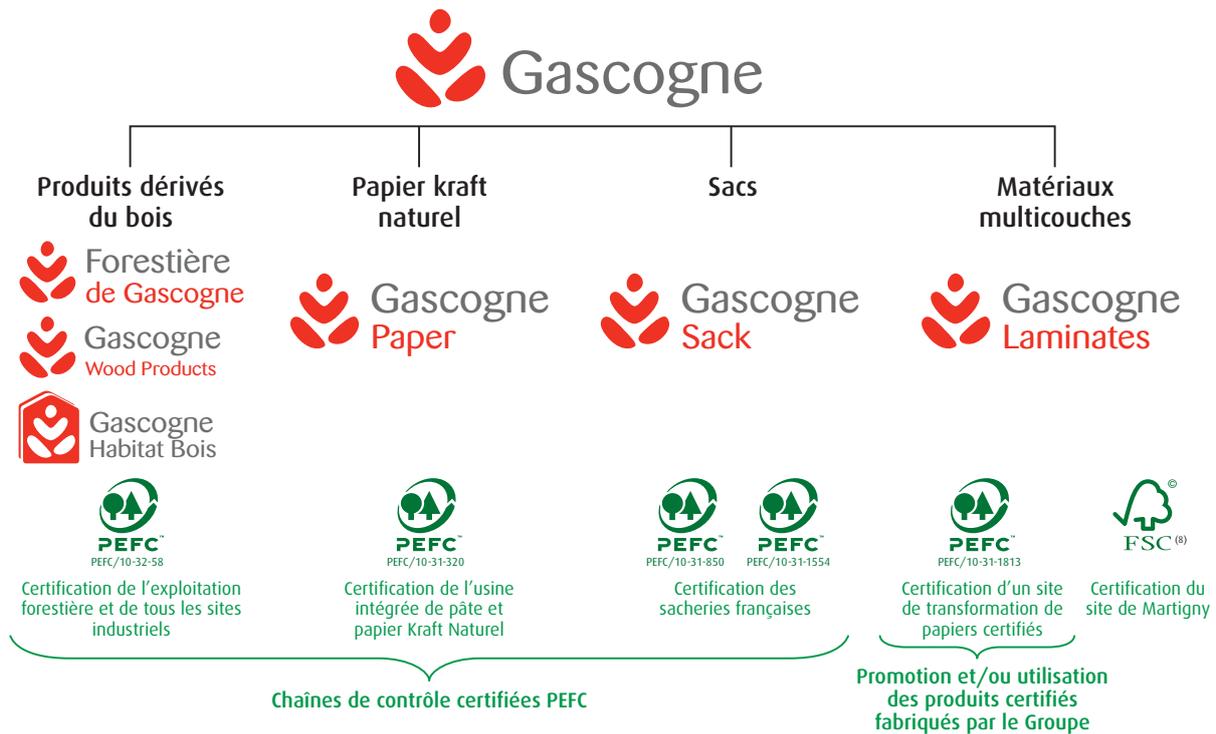
Créé en 1925 au cœur de la forêt des Landes par des sylviculteurs, Gascogne s'est tout naturellement engagé en faveur d'un sourcing responsable. Le Groupe privilégie l'utilisation de matières premières certifiées PEFC^{TM(7)}, Gascogne Wood Products mobilise 86 % de bois d'œuvre certifié et Gascogne Paper 88 % de bois d'industrie PEFC.

Gascogne répond ainsi à un enjeu de traçabilité, agit notamment contre le commerce de bois illégal et contribue à la prospérité des forêts bien gérées ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique.

(6) EBITDA : Résultat opérationnel courant - dotations nettes aux amortissements - dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation.

(7) PEFCTM : Programme Européen des Forêts Certifiées.

Certifications environnementales



Principale certification forestière à travers le monde, PEFC s'efforce de promouvoir des pratiques de gestion durable compatibles avec la protection des ressources naturelles et le bien-être économique et social des populations concernées.

De plus, dans le cadre d'un approvisionnement responsable, Gascogne privilégie l'utilisation d'encre, vernis et colles à base aqueuse, ce qui améliore entre autres la qualité des rejets atmosphériques par rapport à l'utilisation de produits à base de solvant.

Cet engagement incite les équipes innovation et développement à trouver des alternatives toujours plus respectueuses de l'environnement tout en répondant aux exigences techniques requises par les clients.

BILAN CARBONE®

En 2009, dans le cadre de la formalisation de sa démarche Développement Durable, le Groupe a incité ses principaux sites de production français à réaliser un Bilan Carbone®. Ainsi, entre 2009 et aujourd'hui, les sites Gascogne Wood Products Castets, Gascogne Paper Mimizan, Gascogne Sack Mimizan et Nantes et Gascogne Laminates Dax ont calculé leurs émissions de GES selon la méthode Bilan Carbone® développée par l'Ademe⁽⁹⁾ et mené des actions de réduction.

Gascogne Sack a alors réduit l'épaisseur des matières utilisées dans la composition de ses sacs en plastique, Gascogne Wood Products a piloté en collaboration avec la FIBA⁽¹⁰⁾ l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) de ses grandes familles de produits. Ce travail avec la fédération des industries du bois d'Aquitaine a permis à Gascogne Wood Products d'élaborer les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) de ses produits. Ces FDES ont pour but de présenter de façon synthétique les caractéristiques environnementales et sanitaires d'un produit de construction pour toutes les phases de sa vie (production, transport, mise en œuvre, vie en œuvre, fin de vie).

Par ailleurs, des projets de nouvelles installations sont à l'étude ou en cours sur le site de Gascogne Paper Mimizan. Ces projets visent à réduire la consommation de combustibles d'origine fossile, au profit de combustibles d'origine biomasse, permettant ainsi une réduction des émissions de GES. Cette réduction se répercutera sur les Bilan Carbone® des sites de Gascogne Sack et Gascogne Laminates.

(8) FSC : Forest Stewardship Council, organisation non gouvernementale, à but non lucratif et indépendante, qui a été créée pour promouvoir à travers le monde un mode de gestion responsable et durable des forêts.

(9) Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

(10) FIBA : Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine.

Innovations et Éco-produits

Plusieurs projets, relais de croissance très prometteurs, ont été développés jusqu'à aujourd'hui, tous inscrits dans une démarche de Développement Durable et vrai levier de création de valeur :

- Gascogne Habitat Bois : 1^{re} offre industrielle de Clos Couvert Posé (Construction Bois).
- Gascogne Paper Mimizan : unité de couchage off-line offrant la possibilité de développer des solutions à forte valeur ajoutée.
- Gascogne Laminates Allemagne : imprimeuse Hélios donnant au Groupe la possibilité de développer ses ventes de manière profitable sur le marché de l'emballage flexible et d'offrir à ses clients une gamme complète.
- Toutes les activités : développement de solutions vertes ou de produits éco-novateurs.

BRANCHE BOIS

K'ITE System : 1^{re} solution d'isolation thermique par l'extérieur avec bardage bois rapporté développée en partenariat avec Isover.

BRANCHE PAPIER

Papiers couchés : séparateur de stratifié / lamifié, antiglisse, d'impression, ignifugé, ingraissable, antimicrobien, de paillage (en substitution des films plastiques).

BRANCHE SACS

> Sacs en Papier

Marché des matériaux de construction :

- Sac à valve de petite contenance Easy Flow® muni d'une poignée renforcée et d'un système verseur.
- Sac poignées pour portage facile jusqu'à 40 kg.

Marché des matériaux de construction, alimentation animale et chimie :

- Gamme GascoGreen®, gamme de sacs papier "bio", avec le sac GascoGreen® Biofilm (film issu de matières renouvelables biodégradables) certifié OK compost et le sac GascoGreen® Natura (sans film avec enduction) certifié OK compost, OK compost HOME, OK biodégradable SOIL. Le GascoGreen® Natura fait l'objet d'un dépôt de brevet en cours auprès de l'INPI⁽¹¹⁾.

Marché alimentation animale :

- Sac papier bio aux composants 100 % biodégradables "Bio by Gascogne Sack".

> Sacs en Plastique

Marché du Pet food :

- Sac single layer avec top-slider et poignées de transport.
- Sac PE multicouche pour le marché allemand.
- Sac single layer remplissage par le fond.
- Sac avec poignée adhésive dans le soufflet.
- Sac préformé plastique bio "GreenLandes®" : fabriqué avec des matériaux biocompostables, qui répondent à la norme NF EN 13432 (exigences relatives aux emballages valorisables par compostage et biodégradation), encres à l'eau, colles sans solvant. Cette innovation est brevetée.

L'innovation des produits Gascogne Sack a été une nouvelle fois récompensée en 2011. Gascogne Sack a remporté 2 **Flexostars OR** dans les catégories "Sacherie papier – Tous formats" et "Films complexes pour sacherie".

BRANCHE COMPLEXES

Marché des enveloppes de protection :

- Gamme Gascofil®, l'enveloppe de protection intelligente ; l'enveloppe Gascofil® Soft fait l'objet d'un brevet en cours d'enregistrement à l'INPI.
- 1^{er} complexe pour enveloppe renforcée homologuée "Paper by Nature" (UE).

Marché du timbre :

- Une gamme complète de produits pour le timbre (auto-collant et gommé).
- Timbres de spécialités spécifiques très techniques pour l'Inde, le Canada.
- Le 1^{er} papier pour timbre 100 % recyclé.
- Gamme timbres "verts" : Tropimatic Green 100, timbre 100 % recyclé ultra blanc pour la Finlande et le Canada, Tropimatic Cotton, timbre sur base coton pour la France, Tropimatic Bamboo, timbres sur base bambou.

(11) INPI : Institut National de la Propriété Industrielle

SITUATION FINANCIÈRE

Marché des composites :

- Matériaux siliconés anti-adhérents, résistants et légers pour l'aéronautique (avions, hélicoptères), le sport (raquettes de tennis, clubs de golf), l'énergie (éoliennes).

Marché alimentaire :

- Membrane pour capsule de café biodégradable et compostable : une alternative écologique aux capsules en aluminium.
- Nouveau complexe sachet potage.

CERTIFICATIONS ET DÉMARCHES D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le Groupe mène une politique active de certification et démarche qualité pour l'ensemble de ses activités.

Certifications	Bois	Papier	Sacs	Complexes
ISO 14001 - Environnement	○	○	1 site	1 site 1 site en cours
ISO 9001 - Qualité	○	●	●	4 sites 1 site en cours
ISO 22000 - Management Sécurité des aliments	○	○	2 sites	3 sites
BRC/IoP - Hygiène des emballages	○	○	1 site	○
Transport des matières dangereuses	○	○	3 sites	○

○ Non pertinent.

● Tous les sites de l'activité.

L'année 2011 a également été marquée par des démarches d'Amélioration Continue dans les branches d'activité du Groupe. Gascogne Laminates Dax a initié une démarche de progrès continu en 2009. En 2010/2011, cette démarche a été étendue à l'ensemble des sites de production de Gascogne Laminates.

Par ailleurs, Gascogne Paper s'est engagée dans une démarche similaire en 2011 et a remporté lors du congrès de l'ATIP⁽¹¹⁾ le trophée d'or de l'innovation et du progrès.

II.2.2.13.2. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE

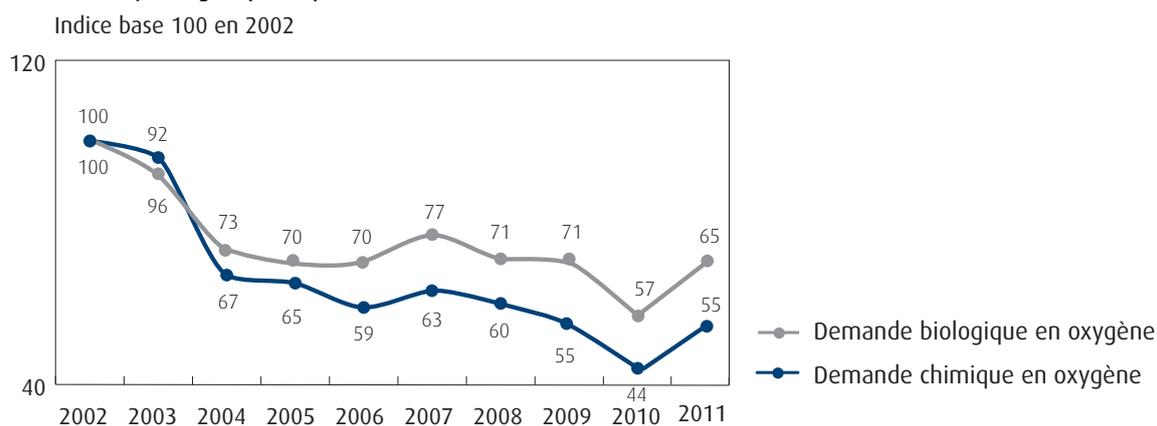
Les impacts environnementaux du groupe Gascogne se situent essentiellement au niveau de l'activité Papier, fortement consommatrice d'eau et d'énergie.

Au niveau des émissions aqueuses, l'année 2011 reste dans la lignée des progrès observés en 2004 et 2005.

Depuis les améliorations constatées en 2009, les émissions de CO₂ fossiles se stabilisent, elles diminuent même chez Gascogne Sack. La certification PEFC s'applique à un grand nombre de produits commercialisés par le Groupe.

> Gascogne Paper

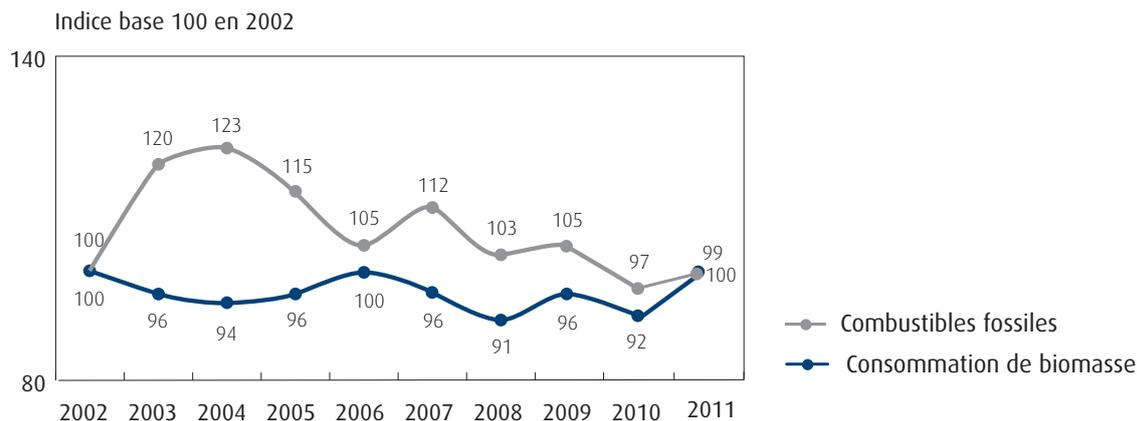
Évolution des rejets organiques aqueux



L'augmentation constatée en 2011 est en partie liée à une reprise d'activité et donc une augmentation de la production. De plus, contrairement à 2010, le site de Gascogne Paper Mimizan n'a pas réalisé d'arrêt technique et a de nouveau consommé du bois frais moins favorable pour les rejets que le bois de tempête.

(12) ATIP : Association Technique de l'Industrie Papetière.

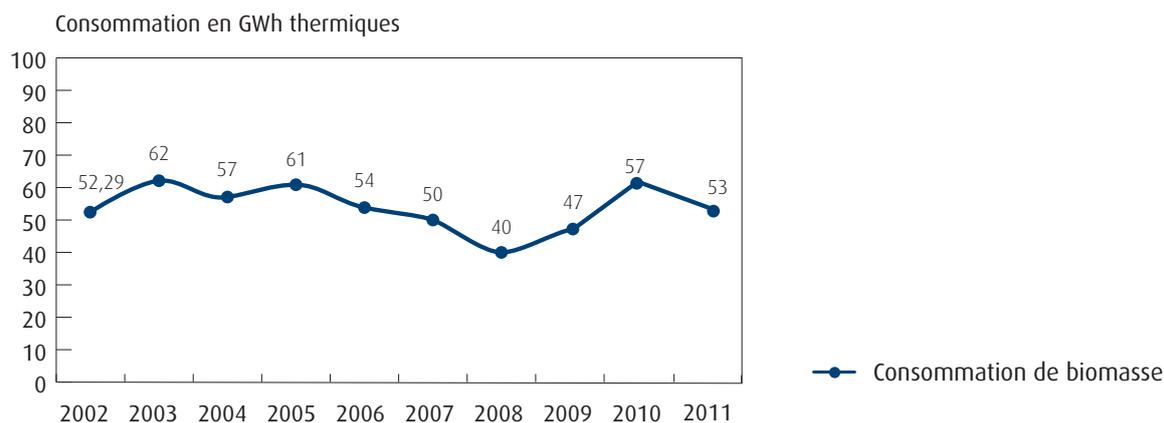
Consommation de biomasse et combustibles fossiles



L'augmentation du niveau de production en 2011 a eu pour conséquence une augmentation de la consommation énergétique. Cependant, cette augmentation a pu se faire majoritairement grâce à une consommation supplémentaire de biomasse. Gascogne Paper tend ainsi vers une plus grande autonomie en termes d'énergie d'origine fossile. Des démarches sont en cours pour remplacer une partie des combustibles d'origine pétrole par de la biomasse. Ceci a pour but de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre ainsi que la dépendance de Gascogne Paper au pétrole.

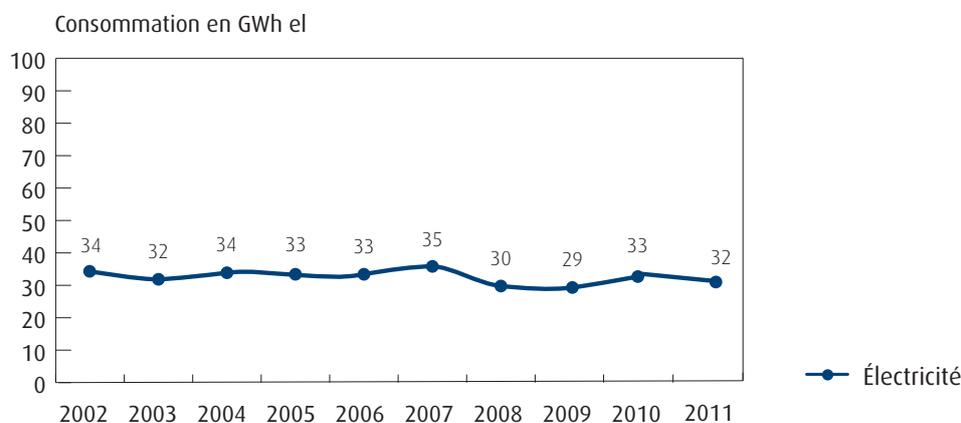
> Gascogne Wood Products

Consommation de biomasse



La biomasse est utilisée pour le séchage des bois. La baisse observée en 2008 est liée à l'arrêt durant 9 mois d'un des sites de production, ainsi qu'à la crise économique. Cependant, malgré un contexte défavorable persistant, une reprise de la consommation a été observée en 2010 et une stabilisation cette année.

Consommation électrique

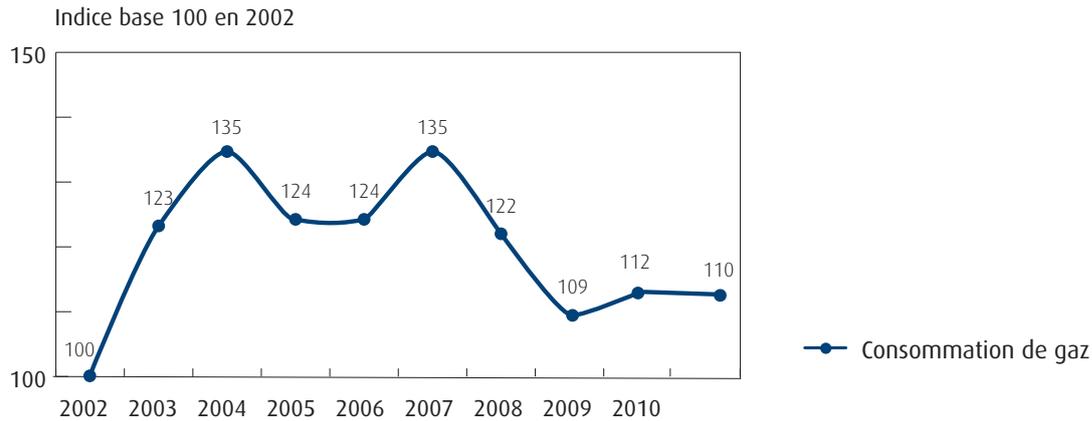


Les niveaux bas de consommation électrique sur les années 2008 et 2009 correspondent à l'arrêt de l'usine de St Symphorien et à une baisse sensible du chiffre d'affaires en 2009. La reprise constatée en 2010 s'est confirmée en 2011.

SITUATION FINANCIÈRE

> Gascogne Laminates sites de Dax, Jarnac et Mupa

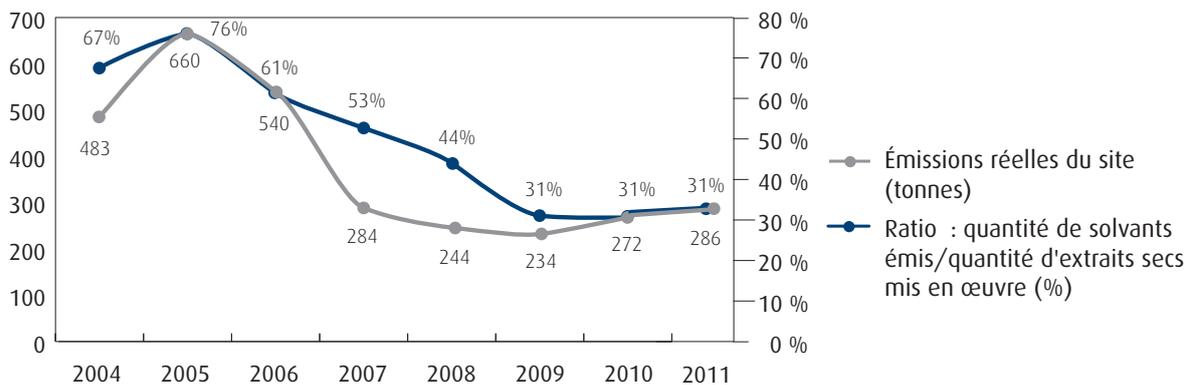
Consommation de gaz



La baisse de production en 2008/2009 a entraîné une diminution de la consommation de gaz. L'année 2010 a été marquée par une remontée de la production et donc une augmentation de la consommation de gaz. En 2011 le niveau de consommation s'est stabilisé.

> Gascogne Laminates site de Dax

Émissions de COV (Composés Organiques Volatils)



Tout comme en 2010, la production totale du site a augmenté en 2011 pour les imprimés (émetteurs de COV) et les gommés (non émetteurs de COV), une hausse de la quantité de COV émis et une stabilisation du ratio ont donc été constatées.

Commentaires sur les aspects environnementaux de Gascogne Paper

Renouvellement de l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de production

La société a reçu le 10 février 2011 sa notification de renouvellement d'arrêté préfectoral d'exploitation. Les principaux points sont les suivants :

- Nécessité d'investissement dans une station biologique destinée à traiter les rejets dans l'océan de déchets organiques.
- Émission de poussières de la chaudière à écorces en fin de vie. Le projet de cogénération retenu avec la société Bioere dans le cadre de l'appel d'offre CRE3 comprend un traitement des fumées aux normes en vigueur.
- Nécessité de lavage des fumées sur le four à chaux : une étude technico-économique est en cours et nous attendons l'évolution de la réglementation pour statuer sur la mise en place éventuelle de cet équipement.

Remise en état du site

La remise en état du site nécessite principalement la mise en conformité de l'ancienne décharge interne : l'arrêté préfectoral imposant un cahier des charges et un calendrier de mise en conformité a été publié en février 2009, et les travaux devraient s'étaler sur huit années. La solution technique est toujours à l'étude, et la société avait enregistré à ce titre une provision de 1,2 M€ au 31 décembre 2008. Cette provision a été augmentée de 70 K€ à fin décembre 2011.

II.2.2.14. INFORMATIONS SUR LES RISQUES

La gestion des risques fait l'objet d'un suivi rigoureux de la Direction Générale du Groupe, en s'appuyant notamment sur la Direction Financière et les Directions Opérationnelles des Activités.

La gestion des risques, sous l'égide de la Direction Générale, consiste à :

- définir une politique de prévention et de réduction des risques, proposer des plans d'action et veiller à leur mise en œuvre,
- vérifier l'efficacité, la cohérence et le respect des procédures et systèmes d'informations comptables et financiers.

II.2.2.14.1. RISQUES INDUSTRIELS

Le groupe Gascogne est attentif à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du Groupe relèvent des régimes classiques de déclaration et d'exploitation propres à chaque pays. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Dans la continuité des actions menées au cours de ces dernières années, le Groupe s'est attaché à identifier l'ensemble des risques opérationnels pouvant apparaître sur les usines et sites industriels. Ces actions ont porté pour l'essentiel sur la sécurisation des équipements clés utilisés. Conjointement avec les experts des assureurs du Groupe, des visites ont eu lieu pour évaluer le degré de prévention et de protection contre l'incendie des principaux sites industriels tant en France qu'à l'étranger. Les recommandations qui ont suivi ces visites ont amené à renforcer la prévention et les moyens de protection contre les incendies quand cela s'est avéré nécessaire. Des visites d'actualisation ont eu lieu au cours de l'année, conduisant dans certains cas à de nouvelles propositions de prévention et d'amélioration. Dans le cadre de ces démarches, le Groupe s'est fait assister, pour les sites les plus significatifs au niveau risque industriel, d'un cabinet conseil visant à formuler les réponses les mieux adaptées aux recommandations des assureurs.

Concernant l'usine à papier, exposée à des risques tels que l'explosion de la chaudière de régénération, d'un cylindre frictionneur ou l'arrêt de la chaudière mixte, les actions mises en place consistent à réduire la probabilité de survenance du sinistre, par :

- des arrêts techniques spécifiques de courte durée tout au long de l'année,
- des contrôles de vérification de l'état du matériel tous les 24 mois au cours d'un arrêt de plusieurs jours (le prochain étant programmé en avril 2012).

II.2.2.14.2. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Dans le cadre de l'analyse des risques liés à son activité (concurrence, marchés, pays...), le Groupe a poursuivi et actualisé l'élaboration d'un plan stratégique pour chacune de ses activités, avec notamment :

- une analyse des risques/opportunités (marchés, produits, technologies...), et forces/faiblesses,
- un "benchmark" systématique afin de mieux se situer par rapport aux principaux concurrents dans les segments de marché considérés,
- l'élaboration de différents scénari stratégiques pour les années à venir.

Ces travaux ont été menés sous la direction du Président-Directeur Général et avec une forte implication des équipes de direction au niveau des activités.

Des synthèses ont été effectuées et discutées avec le Comité de Stratégie qui, outre les orientations stratégiques du Groupe, étudie les projets d'investissements significatifs et de croissance externe.

Par ailleurs, afin d'accroître la compétitivité de ses activités, des programmes importants ont été lancés pour :

- développer les produits à forte valeur ajoutée,
- accélérer l'innovation,
- optimiser et rationaliser l'outil de production.

Dans ce cadre, le Groupe avait mis en place en 2009 des investissements à forte valeur ajoutée, notamment :

- Bois : murs bois.
- Papier : mise en production industrielle de la coucheuse à compter du mois de juillet.
- Complexes : démarrage de l'imprimeuse hélios (Linnich) sur le second semestre.

Ces investissements sont montés en puissance progressivement tout au long de l'année 2011.

Les actions en matière d'innovation et de développement menées dans les activités se définissent comme une démarche pragmatique ciblée client, concernant :

- l'assistance technique/développement,
- la logistique,
- le service au client,
- l'achat comme vecteur de développement.

II.2.2.14.3. GOUVERNANCE

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a mis en place un programme de Compliance destiné à sensibiliser et faire respecter les règles déontologiques applicables aux affaires, notamment en matière concurrentielle. Pour les collaborateurs concernés, ce programme s'appuie sur les éléments suivants :

- Une formation spécifique aux règles de "bonne conduite" en matière concurrentielle.
- La signature d'une lettre d'engagement individuel pour se conformer à ces règles.

Ce programme fait l'objet d'un suivi rigoureux avec :

- Une actualisation mensuelle par la direction des ressources humaines de chaque activité de la liste des personnes concernées par ce programme.
- L'organisation d'une nouvelle session de formation pour les nouveaux entrants.

Le Groupe poursuit ce programme année après année par un système de veille permanente (suivi de l'évolution de la jurisprudence et de la législation), ainsi que par l'organisation régulière de sessions de formation ou de rappel sur les points essentiels à respecter.

II.2.2.14.4. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe assume ses responsabilités industrielles en cherchant quotidiennement à améliorer ses produits et process. Toutes les activités sont certifiées ISO 9001 v.2008 (management de la qualité). Deux sites de production de Gascogne (Aigis en Grèce et Gascogne Laminates Germany) sont certifiés ISO 14001 – Management environnemental. De plus, Gascogne Laminates Dax poursuit sa démarche de certification ISO 14001 en 3 étapes : en 2011, la deuxième étape de la démarche a été validée et la dernière étape est prévue en juin 2012.

Toutes les unités dédiées au marché de l'industrie agro-alimentaire bénéficient de différents niveaux de certification adaptés à leur activité. Les sacheries françaises ainsi que les sites Gascogne Laminates Dax, Linnich et Jarnac, depuis 2010, sont certifiés ISO 22000 (management de la sécurité alimentaire).

La sacherie de Mimizan est certifiée BRC/IoP (référentiel maximum anglais pour emballages alimentaires). Les deux sacheries françaises et la sacherie en Allemagne sont certifiées pour la fabrication de sacs pour le transport de matières dangereuses.

La qualité et la sécurité des produits et processus sont suivies dans une démarche globale d'amélioration continue : des procédures de contrôle interne existent et sont régulièrement mises à jour et renforcées.

En cas de situation d'urgence, les sites industriels ont défini des procédures à suivre. Des fiches de gestion de crise existent et des exercices de mise en situation sont réalisés. Enfin, certaines usines disposent également d'un Plan d'Opération Interne (POI).

Les impacts environnementaux majeurs du Groupe se situent essentiellement au niveau de la papeterie de Mimizan, dont l'activité est fortement consommatrice d'eau et d'énergie (voir à ce sujet le § II.2.2.13.2).

II.2.2.14.5. RISQUES JURIDIQUES

Un pôle juridique central coordonne et contrôle les actions en matière de droit des sociétés, droit commercial et contentieux.

• Dépendance des sociétés du Groupe

Les sociétés du Groupe ne sont dépendantes à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur leur activité ou leur rentabilité.

- Litiges (voir note IV.16.2. sur les litiges dans l'annexe aux comptes consolidés).

II.2.2.14.6. RISQUES MATIÈRES PREMIÈRES ET APPROVISIONNEMENTS

Afin de "sécuriser" ses approvisionnements, le Groupe s'est attaché à diversifier ses sources dans le cas où les sociétés se trouveraient en relation avec un fournisseur en situation de monopole. Une cartographie des achats a été réalisée afin d'identifier et valoriser les types d'achats communs aux différentes sociétés et d'étudier des possibilités de regroupements. Dans un environnement de fortes pressions à la hausse pour le prix de certaines matières premières, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité de couvrir certaines matières cotées sur un marché organisé ou d'inclure directement des clauses d'indexation dans les contrats d'approvisionnement auprès des fournisseurs, afin de réduire la sensibilité des résultats à l'évolution des cours.

Ainsi, l'activité Papier couvre ses achats et a contracté un instrument financier auprès d'une banque garantissant le cours des achats budgétés pour une partie de son budget 2012 d'achats de fioul.

Afin de réduire sa facture d'électricité, Gascogne Paper a mené des actions d'une part sur son prix d'achat et d'autre part sur la mise en place d'une opération de revente d'électricité. Gascogne Paper adhère depuis 2010 au consortium d'entreprises "Exeltium" visant à acheter de l'électricité au travers d'un contrat de partenariat industriel spécifique, à un prix fixe et "prédéfini" sur une durée de 15 ans.

Ainsi, le prix d'achat sur l'exercice 2011 a bénéficié sur une partie des volumes de tarifs inférieurs à ceux du marché, grâce à l'approvisionnement en électricité auprès d'Exeltium et grâce à l'application du tarif ARENH (tarif régulé).

Les couvertures sont centralisées au niveau du Groupe qui porte les contrats correspondants.

II.2.2.14.7. RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER ET DE FINANCEMENT

Risques de change

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et dans une moindre mesure sur le change euro/livre sterling. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la maison mère de centraliser des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des contrats dits "participatifs". Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale et selon le mode opératoire suivant :

- réalisation par chaque branche d'un budget de ventes et d'achats exprimé en devise,
- surveillance de l'évolution des taux de change,
- en fonction des opportunités, et avec les conseils d'un cabinet extérieur, prise de couvertures anticipées avant la fin d'une année N pouvant couvrir tout ou partie des besoins des exercices budgétaires N+1, voire N+2,
- couvertures majoritairement de type "participatives", de façon à pouvoir bénéficier, le cas échéant, des améliorations de position.

La valorisation des couvertures est décrite à la note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

Risque de taux

Les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la maison mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière.

Dans le cadre de son financement, le Groupe a l'obligation de couvrir 70 % du crédit syndiqué. Ces couvertures contre le risque de hausse des taux ont été mises en place fin 2008. La quasi-totalité des couvertures arrivant à échéance à fin 2011, de nouvelles couvertures démarrant début 2012 et d'une durée de 2 ans ont été souscrites courant 2011.

Leur valorisation est décrite en note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

Risque de contrepartie

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. En 2009, compte tenu de la crise financière et des risques de réduction ou résiliation des assurances crédits, la procédure Groupe de suivi et gestion des risques clients, notamment en cas de dépassement des encours assurés a été fortement renforcée : elle consiste notamment à établir des situations deux fois par mois, et définir avec chaque directeur général d'activité les niveaux de dépassement maximum autorisés. Le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

Risque de liquidité

Le Groupe a renforcé son financement en 2008 avec d'une part, la signature d'un crédit syndiqué avec un pool de 14 banques, destiné au refinancement de sa dette existante et au financement de sa croissance externe et, d'autre part, la mise en place de contrats de factoring pour financer son besoin en fonds de roulement.

Ainsi, le financement du Groupe repose principalement sur :

- le contrat syndiqué remboursable sur 5 ans,
- des lignes de découvert et billets de trésorerie négociés de façon bilatérale,
- des opérations de factoring.

SITUATION FINANCIÈRE

Le Groupe a négocié au cours du printemps 2011 des waivers avec l'ensemble du pool bancaire et a obtenu comme principaux résultats :

- un délai d'un an supplémentaire pour investir le produit net de la cession de Cenpac non encore réinvesti au 30 juillet 2011 (23,4 M€),
- de nouveaux covenants financiers pour la durée résiduelle du contrat,
- des aménagements dans la définition des covenants : reclassement en trésorerie des valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la banque BNP pour contre garantir la caution dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne (5,6 M€) et neutralisation dans le calcul de l'EBITDA des pertes sur créances et sur stocks provisionnées à 100 %.

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers :

- Dette nette / EBITDA inférieur ou égal à 3,5 au 31 décembre 2011.
- EBITDA / frais financiers nets supérieur ou égal à 4,0 au 31 décembre 2011.

Cette clause n'est pas respectée au 31 décembre 2011, et la société a obtenu début 2012 un "waiver" pour ce cas de défaut.

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas "d'excess cash flow consolidé" (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe).

Au 31 décembre 2011, le Groupe n'est pas redevable d'un remboursement anticipé au titre de cette clause.

Enfin, le contrat contient des clauses de remboursement obligatoires dans certains cas précis (cessions d'actifs au-delà d'un certain seuil, changement de contrôle et sinistre).

L'emprunt moyen long terme souscrit auprès de la Banque Palatine en avril 2011 (1,8 M€ dans les emprunts à taux variable) contient également une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers.

- Dette nette / EBITDA inférieur ou égal à 2,0 au 31 décembre 2011.
- EBITDA / frais financiers nets supérieur ou égal à 2,7 au 31 décembre 2011.

Cette clause n'est pas respectée au 31 décembre 2011, et la société a obtenu un "waiver" pour ce cas de défaut.

Comme évoqué ci-avant au § II.2.2.7. dans le cadre du contrat de crédit syndiqué et de l'emprunt auprès de la Banque Palatine, des négociations sur la restructuration de la dette du Groupe ont démarré au cours du mois de janvier 2012 et sont encore en cours à ce jour.

Les principaux éléments de négociation à la date de rédaction du présent rapport sont les suivants :

- Les banques ont accepté un "waiver" des cas de défaut, le report d'une échéance de principal de fin mars, et le maintien des lignes bilatérales pendant la phase de négociations.
- Les banques ont également mis à disposition de la société (Gascogne SA) en date du 20 février 2012 un prêt relais de 11,6 M€ avec des clauses de remboursement spécifiques à échéance de juillet 2012.
- Les discussions sur la restructuration de la dette elle-même sur un horizon moyen terme sont toujours en cours.

Il existe également des contrats de crédit bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Le Groupe s'efforce de maintenir sécurité et équilibre entre ses différentes sources de financement et à l'intérieur de son pool bancaire regroupé dans le contrat de crédit syndiqué. A cet effet, un "cash pooling" a été mis en place depuis 2006, avec notamment la centralisation au niveau de la maison mère de la gestion et des relations avec les partenaires financiers.

II.2.2.14.8. RISQUES TECHNOLOGIQUES

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des risques liés à l'information, il a été décidé de créer au niveau du Groupe une Direction Informatique qui s'est structurée et consolidée au cours des six dernières années. Les objectifs prioritaires fixés par la Direction Générale ont été d'harmoniser, rationaliser, mutualiser et sécuriser les différents systèmes existants dans les activités. Dans ce contexte, l'ensemble de notre architecture, les flux et procédures ont été révisés afin d'arriver à un niveau homogène et conforme aux exigences de nos activités et marchés. A titre d'exemple, quelques actions menées :

- augmentation des débits et du maillage des réseaux,
- répartition des ressources d'exploitation en France sur deux sites distants reliés avec une connexion sécurisée "haut débit",
- mise en œuvre de sécurités croisées entre les serveurs de ces sites,
- extension des plateformes "virtualisées" pour un accroissement de la souplesse et de la sécurité des systèmes,
- audit et mise à niveau de nos moyens de détection des flux indésirables ou dangereux,
- suivi régulier de l'évolution technologique pour assurer un service constant.

Dans la continuité des audits réalisés les années précédentes, un audit des salles informatiques de Dax et Mimizan a été réalisé en 2008 et a donné lieu à un plan d'amélioration dont la principale évolution a été l'installation de groupes électrogènes en 2009.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et dans une démarche systématique de recherche de qualité et de sécurité, afin de conserver dans le temps un niveau technologique adapté aux besoins et évolutions du Groupe.

II.2.2.14.9. RISQUES SOCIAUX

La société attache une attention particulière à la qualité des relations sociales et au développement du dialogue avec les partenaires sociaux. Lorsque des opérations de réorganisation pouvant avoir une conséquence sur les effectifs sont envisagées, les solutions à mettre en œuvre sont étudiées en concertation avec les syndicats et les représentants du personnel, en conformité avec les dispositions légales. Des dispositifs adaptés sont prévus afin de favoriser les reclassements des salariés concernés au sein ou en dehors du Groupe.

Afin de se prémunir au mieux du risque de perte de ses savoir-faire, le Groupe a mis en place un système d'évaluation et de "Management review" de tous les cadres, contribuant à une meilleure connaissance du potentiel de développement et d'évolution de l'encadrement. Ces revues permettent également de mettre en place des plans de succession concernant les hommes et femmes clés de l'organisation avec, dans certains cas, des mesures propres à les fidéliser et/ou assurer leur remplacement. Par ailleurs, le Groupe a mis en place, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, un système de délégation de pouvoirs permettant de clairement identifier et faire reconnaître au niveau de chaque site, les devoirs et responsabilités du management.

En matière de Santé - Sécurité - Environnement, le Groupe souhaite agir durablement pour prévenir les risques professionnels par une amélioration permanente et continue de ses résultats en la matière. D'importantes initiatives et actions ont été engagées depuis 2007 dans ce domaine, conduisant à une réduction continue des accidents de travail avec arrêts en 2008, 2009 et 2010. En 2011, le nombre d'accidents a augmenté de 13 %, revenant au niveau de 2009.

II.2.2.14.10. RISQUES FISCAUX

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent. Le Groupe travaille en collaboration avec des cabinets spécialisés afin de s'assurer du respect des lois et réglementations fiscales dans chacune de ses filiales.

II.2.2.14.11. ASSURANCES

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité Civile avant et après livraison. Ces programmes assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Dans le cadre des programmes d'assurance Responsabilité Civile (avant et après livraison) sont notamment couverts, sous réserve des franchises exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels. Depuis le 1^{er} Janvier 2009, la garantie a été étendue à la Responsabilité professionnelle. Ce programme composé d'une police "Master" souscrite par Gascogne SA regroupe la totalité des sociétés du Groupe ayant leur siège en France, avec extension de garantie en différence de conditions et différences de limites (DIC, DIL) pour toutes les sociétés ayant leur siège à l'étranger qui bénéficient de polices locales.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommages/Pertes d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère adaptée à chacune des activités pour les sites français, et de polices locales dans les sites hors de France.

Le tableau ci-dessous détaille les risques couverts :

Branche	Capitaux (M€)				Franchises (K€)	
	Responsabilité Civile aux biens	Responsabilité Civile d'exploitation	Dommages aux biens	Pertes d'exploitation	Dom. Avant livraison	Pertes Après livraison
Bois	15	15	208	41		800 ⁽¹⁾
Papier	15	15	502	59	150	8 jours ⁽²⁾
Sacs	15	15	236	48		50
Complexes	15	15	251	56		50
Gascogne ⁽³⁾	15	15	6	0		25

(1) Franchise 800 K€ toute garantie combinée avec minimum 5 jours ouvrés en PE.

(2) Les 8 jours de franchise pour la Branche Papier sont une franchise générale en valeur exposée. Des franchises différentes existent pour la turbine à gaz et la chaudière de récupération chimique.

(3) Site de la Houssaye En Brie.

II.2.2.15. PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DÉLIBÉRANT À TITRE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat de -19 921 344,36 € doit être majoré du report à nouveau de 21 401 357,26 €.

Le résultat distribuable est donc de 1 480 012,90 €.

Nous vous proposons d'affecter cette somme au compte de report à nouveau.

Il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices aucun dividende n'a été distribué.

Autorisation d'acheter des actions Gascogne

L'autorisation d'acheter des actions Gascogne donnée par l'Assemblée Générale du 28 juin 2011 va expirer le 27 décembre 2012.

Nous vous informons qu'au 29 février 2012, votre société détient 40 206 actions Gascogne SA acquises pour un prix total de 2 979 K€.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à opérer en bourse pour :

- assurer la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- consentir des actions gratuites à certaines catégories de salariés,
- remettre les actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ces achats s'effectueront sur le maximum de titres permis par la loi dont le prix d'achat unitaire ne devra pas excéder 86 €.

Cette autorisation expirera 18 mois après la date de la présente assemblée.

Jetons de présence

Nous vous demandons de statuer sur le montant des jetons de présence alloués à votre Conseil d'Administration, y compris pour la participation aux Comités spécialisés, que nous vous proposons de fixer à un montant maximal de 160 000 €.

DÉLIBÉRANT À TITRE EXTRAORDINAIRE

Augmentation de capital

Afin d'assurer à la Société les moyens de son développement, il est demandé à l'Assemblée Générale de déléguer sa compétence au Conseil d'Administration afin de lui permettre d'augmenter le capital social dans la limite d'un montant maximum de 15 M€.

Cette augmentation de capital se ferait par émission d'actions nouvelles assimilables aux actions anciennes avec droit préférentiel de souscription.

Cette délégation serait donnée pour une durée de 26 mois (maxi 26 mois) à compter de la présente Assemblée.

Le Conseil pourra réaliser une ou plusieurs augmentations de capital dans la limite ci-dessus. Il pourra fixer librement la date de l'augmentation de capital ou des augmentations de capital, le prix d'émission des actions nouvelles, définir les modalités d'émission et celles d'exercice des droits attachés aux actions, traiter les actions non souscrites et modifier les statuts en conséquence.

Conformément à la réglementation, le Conseil d'Administration, lorsqu'il aura fait usage de cette délégation, établira un rapport complémentaire à l'Assemblée Générale Mixte suivante.

Afin de respecter les obligations légales lors de toute proposition d'augmentation de capital, le Conseil propose à l'Assemblée une augmentation de capital réservée aux salariés mais pour laquelle il ne souhaite pas l'approbation.

II.2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi, je viens vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 22 mars 2012.

II.2.3.1. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 28 juin 2011, le Conseil d'Administration a été recomposé et compte huit membres au 31 décembre 2011 :

- Christophe ALLARD, Administrateur de sociétés, 53 ans
- Victoire BOISSIER, Directeur financier, 44 ans
- Giselin BRUNEL, Cadre chef de projet, 56 ans
- Frédéric DOULCET, Chef d'entreprise, 54 ans
- Jean DUCROQUET, Administrateur de sociétés, 43 ans
- Gérard HIGUINEN, Administrateur de sociétés, 63 ans
- Eléonore JODER-TRETZ, Directeur administratif et financier, 43 ans
- Christian MARTIN, Expert-Comptable, 65 ans

Le Conseil d'Administration considère que le code AFEP-MEDEF est celui auquel se réfère la société, en ce compris les règles de déontologie qu'il a décidé de suivre, également reprises dans son règlement intérieur.

Le Conseil est composé de six hommes et deux femmes. Il comprend cinq administrateurs considérés comme des "personnalités indépendantes" choisis pour leurs compétences dans des domaines particuliers. Par ailleurs, ils répondent aux critères d'indépendance tels que visés par le rapport Bouton. Il s'agit des administrateurs suivants : Christophe ALLARD, Victoire BOISSIER, Gérard HIGUINEN, Eléonore JODER-TRETZ et Christian MARTIN.

Le calendrier des réunions du Conseil est fixé pour l'exercice suivant lors de l'avant-dernière réunion de l'exercice. Des réunions supplémentaires ont lieu si nécessaire.

Au cours de l'exercice écoulé il y a eu huit réunions du Conseil dont une téléphonique.

Les convocations aux réunions du Conseil sont envoyées quinze jours à l'avance, sauf exceptions justifiées par une urgence ponctuelle.

Les membres du Conseil sont assidus (taux de présence : 91 %).

Les Commissaires aux Comptes participent aux réunions du Conseil qui arrêtent les comptes annuels et les comptes semestriels. Au cours de l'exercice, le Conseil a travaillé à partir des dossiers préparés par les différents Comités : Stratégie, Comptes, Rémunérations et Nominations. Le taux de présence des administrateurs à ces Comités est de 98 %.

II.2.3.2. LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2005, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

II.2.3.3. ACTIONNAIRES

II.2.3.3.1. STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital est détaillée au paragraphe II.2.2.9. du rapport de gestion de l'exercice.

II.2.3.3.2. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les actionnaires au nominatif sont convoqués par courrier au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale. Ils participent sans autres formalités.

Les actionnaires au porteur doivent adresser au siège social de la société au plus tard trois jours avant l'Assemblée Générale une attestation d'enregistrement des titres signée d'un établissement bancaire ou financier teneur de comptes.

Pour plus de détails sur les modalités de vote en Assemblée Générale, se reporter aux dispositions prévues à l'article 13 des statuts et aux informations diffusées sur le site internet www.groupe-gascogne.com

II.2.3.4. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale du 28 juin 2011 a décidé de ne pas renouveler le mandat de François VITTOZ jusqu'alors Président-Directeur Général.

Son contrat de travail qui avait été suspendu a donc repris immédiatement effet.

Il a été mis un terme à ce dernier en appliquant les engagements pris et publiés chaque année dans le rapport annuel.

Le nouveau Conseil d'Administration, sur proposition du Président, a décidé de réduire à 300 000 € brut annuel la rémunération fixe du Président-Directeur Général et de ne pas lui verser de jetons de présence.

À partir de l'exercice 2012, il sera envisagé une rémunération variable assise sur des objectifs définis par le Comité des Rémunérations et Nominations.

Directeur Financier

Représentant des actionnaires salariés au Conseil d'Administration jusqu'au 28 juin 2011, le Directeur Financier est rémunéré pour sa fonction technique.

À ce titre, il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe, d'une rémunération fixe annuelle et d'une partie variable, fonction d'objectifs d'excédent brut d'exploitation pour 70 % et d'objectifs personnels pour 30 %.

Depuis le 29 juin 2011, il n'est plus administrateur.

II.2.3.4.1. ACTIONS GRATUITES

Il n'y a plus d'autorisation en cours permettant au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites.

II.2.3.4.2. JETONS DE PRÉSENCE

L'Assemblée Générale autorise chaque année le montant global des jetons de présence pour l'exercice en cours. Comme les années précédentes, le Conseil d'Administration a décidé de les répartir pour $\frac{3}{4}$ en rémunération de la participation effective des Administrateurs au Conseil d'Administration et pour $\frac{1}{4}$ pour leur participation aux différents Comités.

Le Conseil d'Administration du 22 juillet 2011 a décidé de renouveler le calcul des jetons de présence selon la méthode utilisée lors de l'exercice précédent.

II.2.3.5. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

II.2.3.5.1. ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Ce rapport est le résultat d'un recueil d'informations et d'analyses réalisées en collaboration avec les différents acteurs du contrôle interne au sein de Gascogne et de ses filiales, aboutissant à la description factuelle de l'environnement de contrôle et des procédures en place.

1. Définition et enjeux du contrôle interne

Le contrôle interne est défini comme un processus mis en œuvre par la direction et le personnel sous le contrôle du Comité des Comptes, en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Cette définition implique notamment :

- le respect des politiques définies par le Groupe ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

En ce sens, le contrôle interne doit contribuer également à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs et à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe peut être confronté.

Le groupe Gascogne inscrit sa démarche dans une perspective dynamique d'adaptation en continu de son dispositif de contrôle interne à la nature de ses activités.

Le Groupe a, par ailleurs, mis en place :

- une charte éthique, définissant le comportement des collaborateurs au sein du Groupe (intégrité, sincérité, confidentialité, conflits d'intérêts),
- un programme de "compliance" concernant la connaissance et le respect des lois en matière de concurrence, avec une information spécifique et la signature d'une lettre d'engagement individuel.

2. Organisation du contrôle interne

Le Groupe est organisé en quatre activités (depuis la cession du pôle distribution en juillet 2010) dans plusieurs pays, renforcées par des fonctions transversales. Le contrôle interne repose sur :

- des dispositifs et des organes d'évaluation et de contrôle,
- des politiques et procédures.

Parmi les dispositifs généraux de contrôle interne, le Groupe dispose d'un auditeur interne en charge de développer et structurer les procédures au niveau de la société mère et ses filiales et s'assurer de leur respect, ainsi que d'un contrôleur financier qui doit notamment veiller au renforcement des procédures de contrôle interne et optimiser la coordination pour la production du reporting et des comptes consolidés.

2.1. Les activités de contrôle interne

Le contrôle et la coordination de l'activité des Branches

Le contrôle et la coordination de l'activité des Branches reposent sur l'organisation suivante :

Le Comité Exécutif (Comex) du Groupe :

Il est présidé par le PDG du Groupe et regroupe les Directeurs généraux des activités et le Directeur Financier.

Il se réunit à la demande pour :

- examiner l'activité, les perspectives et les résultats de chaque activité,
- coordonner les actions transversales,
- contrôler la bonne application de la politique générale et des stratégies arrêtées pour chaque activité,
- contribuer à la réflexion stratégique.

SITUATION FINANCIÈRE

Le Comité Financier :

Deux fois par an, le Comité Financier, présidé par le Directeur Financier du Groupe réunit les contrôleurs financiers de chaque activité pour :

- examiner la situation et les perspectives financières,
- faire le point sur les financements en place, les risques de change et de taux, et l'évolution de l'organisation,
- élaborer et suivre les plans d'actions concernant notamment le reporting, la gestion des actifs, le suivi des produits et des coûts, ainsi que les évolutions d'organisation.

Dans chaque filiale étrangère, est également institué un organe de contrôle, au sein duquel siègent le Directeur Général de l'activité et le Contrôleur Financier. Cet organe se réunit au moins deux fois par an pour faire le point de la situation en plus des procédures de "reporting" mensuelles.

La trésorerie centralisée et le financement

La Direction "Trésorerie" gère de façon centralisée la trésorerie du Groupe. Dans un souci de contrôle des risques, des procédures Groupe ont été mises en place, notamment pour la gestion de change, le cash pooling et le netting.

Un important travail de développement de la culture de management par le cash a été entrepris au cours de ces dernières années, principalement au niveau des managers. L'objectif est de sensibiliser les décideurs à l'importance du cash, et de leur donner les moyens d'adapter leur gestion à la situation financière de leur unité.

La Direction du Groupe dispose des outils de suivi suivants : un endettement net quotidien par société, un reporting mensuel détaillé du résultat financier, une gestion prévisionnelle hebdomadaire de trésorerie sur un horizon de 3 mois glissants.

Par ailleurs, suite à la découverte fin 2010 d'actes frauduleux pour des montants significatifs dans une filiale étrangère, la sécurité des moyens de paiement a été revue dans l'ensemble des filiales et les procédures ont été renforcées avec notamment la généralisation de la double signature pour tous les règlements et un renforcement de la ségrégation des tâches partout où cela est nécessaire.

En 2012, avec la mise en place d'EBICS TS, les protocoles de signature électronique vont être déployés dans l'ensemble des sociétés françaises du Groupe, ce qui va renforcer encore la sécurité des moyens de paiement.

Les Centres de Services Partagés

Le Groupe a mis en place des Centres de Services Partagés (CSP) sur le périmètre des sociétés françaises afin de favoriser le développement de compétences transverses pour améliorer l'efficacité des processus concernés et renforcer le contrôle interne.

Le CSP Ressources Humaines gère les paies et l'établissement des déclarations sociales des sociétés françaises.

Le Système d'Informations Ressources Humaines (SIRH) commun à toutes les activités du Groupe permet désormais de disposer de tableaux de bord par société, activité, service, équipe.

Un choix d'indicateurs, définis lors de tables rondes, permet aux activités de gérer au plus près des équipes les risques psychosociaux.

Le SIRH calcule chaque année, pour les activités, les informations nécessaires au suivi des engagements pris dans le cadre des accords seniors négociés avec les partenaires sociaux.

Le CSP Ressources Humaines a complété, en 2011, la mise en place d'outils communs, en étendant aux salariés non-cadres l'accès au portail permettant de gérer les entretiens professionnels.

Chaque manager peut ainsi mesurer les compétences de ses collaborateurs par rapport aux compétences attendues de l'emploi.

Le CSP Client gère l'enregistrement des règlements clients de toutes les sociétés françaises, une partie du recouvrement (soit en direct, soit via un prestataire externe) et la gestion du risque client. Il s'appuie sur un outil informatique dédié performant et des procédures de gestion des risques et de recouvrement. Parmi les procédures de gestion du risque, a notamment été mis en place un suivi spécifique des dépassements d'encours clients par rapport aux limites assurées.

Le CSP fournisseur dématérialise et stocke les factures fournisseurs des activités Papier, Sacs et Complexes sur le périmètre des sociétés françaises. Il gère également un système de validation des factures totalement dématérialisé et sécurisé, contribuant ainsi à l'amélioration du contrôle interne.

Les autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

En terme d'environnement de contrôle, et sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, d'autres actions mises en place concourent également à créer un contrôle de proximité dans les différentes activités, notamment :

- un dispositif de délégations de pouvoirs, qui détermine les conditions et limites de l'exercice des responsabilités et les pouvoirs d'engagement des responsables de différents niveaux,
- les revues annuelles d'évaluation des performances des principaux responsables opérationnels et fonctionnels,
- la validation avant signature par le service juridique du Groupe de tous les contrats importants ou aspects juridiques nécessitant une expertise ou une consultation spécifique.
- la démarche qualité sur l'ensemble des sites industriels constitue également un élément important du contrôle interne global.

2.2. La gestion des risques

Des procédures ont été mises en place afin de se prémunir contre les principaux risques identifiés (voir § II.2.2.14. "Informations sur les risques" dans le rapport de gestion). La Direction Financière du Groupe a notamment mis en place des procédures liées au risque de change et au risque de taux avec les objectifs suivants : maîtriser ces risques dans le Groupe, préserver les marges commerciales et maîtriser le niveau des frais financiers. Cette politique s'inscrit dans un cadre de gestion applicable au Groupe qui définit les cours ou les taux à protéger, la stratégie à adopter et les règles prudentielles à appliquer.

En octobre 2008, le Groupe avait décidé de formaliser son processus de gestion des risques, avec comme première étape l'établissement d'une cartographie des risques couvrant tous les domaines : industriels, environnementaux, commerciaux, technologiques, juridiques, financiers et sociaux.

La cartographie des risques consiste à recenser les risques potentiels qui menacent l'atteinte des objectifs du Groupe, et à les hiérarchiser en fonction de leur impact financier et de leur probabilité de survenance.

La cartographie a été déroulée selon la méthodologie suivante : définition d'une échelle d'évaluation des risques comprise entre 1 et 5, de critères d'impact quantitatifs et qualitatifs, et de l'appétence du Groupe au risque. Dans le cadre de cette démarche, 25 entretiens ont été réalisés auprès des membres du Comex du Groupe (dont le Président), et des membres des Comités de direction des Branches.

A l'issue de ce premier exercice, des risques de nature stratégique ont été confirmés (déjà connus), et il n'a été recensé aucun risque opérationnel majeur susceptible de menacer l'atteinte des objectifs du Groupe. Le cas échéant, des plans d'actions ont été formalisés.

Cette cartographie a été mise à jour en 2010 et présentée au Comité des Comptes et au Conseil d'Administration au cours du 1^{er} semestre 2011.

2.3. Surveillance du dispositif de contrôle

Les systèmes de contrôle interne doivent eux-mêmes faire l'objet de contrôle par des instances indépendantes : le Comité des Comptes et l'Audit Interne.

Le Conseil d'Administration du Groupe s'est doté d'un Comité des Comptes dont les principales missions, et le nombre de réunions sont décrites dans le chapitre "Gouvernement d'entreprise". Il joue un rôle important dans le pilotage du contrôle interne puisqu'il a notamment pour mission :

- d'examiner le programme de contrôle interne, et de s'assurer de son suivi au travers des réunions périodiques,
- de s'assurer du suivi des recommandations préconisées par les Commissaires aux Comptes,
- d'examiner et évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés par le Groupe dans le cadre des arrêtés de comptes,
- de se tenir informé et de veiller à l'évolution des travaux dans le domaine de la gestion des risques.

La fonction d'audit interne du Groupe a pour mission de contrôler la bonne application des procédures, reportée à la Direction Financière, ainsi qu'au Comité des Comptes. Elle s'appuie également sur les travaux et rapports des Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs travaux sur la certification des comptes.

Au cours des dernières années, l'Auditeur Interne a revu au moins une fois l'ensemble des cycles opérationnels ainsi que les cycles transverses (ressources humaines/paie, immobilisations notamment) des sociétés françaises.

Le résultat de ses travaux ainsi que les plans d'actions correctifs sont centralisés dans une base de données intranet alimentée et enrichie par tous les acteurs du contrôle interne (Contrôleur Financier Groupe, Contrôleurs Financiers Branche, Auditeur Interne...) ainsi qu'avec les recommandations des Commissaires aux Comptes et le suivi de leur résolution. Cette base doit devenir l'outil de référence du Groupe en matière de bonnes pratiques liées aux procédures de contrôle interne qui doivent permettre notamment d'assurer la fiabilité de l'organisation comptable, du reporting et des états financiers au regard des objectifs suivants :

- protection des actifs,
- exhaustivité des enregistrements comptables,
- réalité des transactions,
- respect des dates d'enregistrement des transactions,
- correcte évaluation des actifs et des passifs,
- confidentialité.

En 2011, ces revues ont été étendues aux principales sociétés étrangères.

II.2.3.5.2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Gascogne se montre particulièrement sensible aux enjeux du contrôle interne, notamment dans les domaines comptable et financier, où la fiabilité des informations revêt une importance majeure.

Systemes d'information financiers

Les logiciels métiers sont propres à chaque activité.

Les sociétés françaises et la société Suisse utilisent le même logiciel comptable (Anaël) et toutes les sociétés du Groupe utilisent le même logiciel (E-Report de Sage) pour le budget, le reporting et la consolidation.

Ces logiciels communs ont pour objectif de remonter, au travers d'une liasse de reporting standard, les informations comptables et financières de façon homogène nécessaires à l'action de la Direction Générale et à l'information du public.

Procédures de budget et de reporting

Le budget

La procédure budgétaire est un outil essentiel dans la responsabilisation des directeurs de Branches et de leurs équipes.

Toutes les sociétés établissent un budget détaillé annuel et mensualisé comprenant :

- un compte de résultat par site, par BU et par société,
- un bilan par société,
- des analyses commerciales détaillées (par familles de produits, zones géographiques...),
- les effectifs,
- les investissements industriels détaillés.

Le budget fait l'objet d'une revue et d'une approbation par la Direction Générale du Groupe.

Par ailleurs, les activités établissent trois fois par an des prévisions de résultats annuels actualisés, systématiquement comparés aux budgets établis en début de période.

Le reporting

Le reporting est mensuel et comprend tous les éléments suivis lors des budgets avec une comparaison par rapport au budget et à l'année N-1. Il comprend notamment un compte de résultat établi avec le même outil et dans le même référentiel comptable (normes IFRS) que les comptes consolidés. Les consolidations annuelle et semestrielle ne sont ainsi qu'un approfondissement du reporting, ce qui assure un contrôle permanent du processus de production de l'information financière.

Les résultats mensuels de chaque Branche font l'objet d'une note de commentaires rédigée sous la responsabilité du Directeur Général de la Branche et sont examinés chaque mois dans le cadre du Comex.

Depuis 2009, le reporting a été renforcé avec la mise en place :

- d'un reporting automatisé mensuel plus détaillé intégrant notamment la décomposition du chiffre d'affaires et des achats par grandes familles de produits, déclinées en volumes/prix afin de permettre un suivi plus fin des évolutions de marché ;
- d'un tableau de bord financier mensuel reprenant l'ensemble des indicateurs clés notamment :
 - endettement net et utilisation des lignes de crédit,
 - analyse du résultat financier,
 - suivi des taux financiers,
 - calcul des covenants sur une base 12 mois glissants,
 - suivi des opérations de change ;
- d'un modèle de reporting homogène à l'ensemble des activités du Groupe permettant de construire les budgets et les projections de business plan à un horizon de trois ans. Cet outil décompose de façon détaillée et analytique l'ensemble des rubriques du compte de résultat (segments de ventes, postes d'achats, frais généraux...), et des principaux postes du bilan permettant ainsi d'analyser au plus fin les projections des activités. Il constitue maintenant un outil de pilotage et d'aide à la planification stratégique incontournable. Son appropriation par les activités permet une actualisation des projections de business plans plusieurs fois par an si nécessaire.

Les procédures budgétaires et de reporting sont établies avec des outils communs, des règles comptables et financières homogènes à l'ensemble du Groupe, permettant ainsi une uniformisation des données de gestion et de pilotage.

Procédures d'élaboration des comptes

Les outils et processus en amont des arrêtés des comptes veillent à garantir la traduction comptable des événements intervenus selon les principes de réalité, d'exhaustivité ainsi que du correct rattachement comptable à l'exercice de leur réalisation.

Ces procédures comprennent notamment :

- des pré-clôtures à fin mai et à fin octobre pour fiabiliser les arrêtés de comptes dans des délais courts,
- des réunions deux fois par an avant chaque pré-clôture du Contrôleur Financier Groupe avec le Directeur Général et le Contrôleur Financier de chaque activité pour faire un point sur les événements de la période et anticiper les options comptables,
- l'envoi d'un calendrier et d'instructions de clôture à chaque entité,
- l'envoi d'une check-list de clôture comprenant l'ensemble des points clés d'arrêtés de comptes à remplir et à remettre aux Commissaires aux Comptes.

Procédures de validation des comptes

Les comptes de Gascogne SA et de ses filiales dotées d'un Commissaire aux Comptes font l'objet d'un audit complet par les Commissaires aux Comptes lors de la clôture annuelle au 31 décembre et d'un examen limité lors de la clôture semestrielle au 30 juin. Les Commissaires aux Comptes interviennent également lors des pré-clôtures à fin mai et à fin octobre.

Le Comité des Comptes examine, avant présentation au Conseil d'Administration, les comptes consolidés et se voit présenter les conclusions des Commissaires aux Comptes. Par la suite, les comptes du Groupe sont présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Procédures de gestion de l'information financière publiée

L'information financière publiée est gérée par le Président-Directeur Général et le Directeur Financier avec l'appui d'une Agence de Communication. Les informations financières sont communiquées au travers :

- du rapport financier annuel et du rapport semestriel,
- des communiqués de presse financiers,
- des présentations aux analystes.

II.2.3.5.3. CONCLUSION ET PROSPECTIVES

Conformément à son principe d'amélioration continue, l'année 2012 devra constituer pour Gascogne une nouvelle étape dans l'optimisation de ses processus. Ainsi, le plan d'actions 2012 sera essentiellement axé sur les éléments suivants :

- poursuite de la mise en place des procédures de contrôle interne,
- poursuite de l'enrichissement et de l'exploitation de la base de données intranet des points de contrôle interne,
- mise en place d'un référentiel de contrôle interne,
- mise à jour de la cartographie des risques.

Ces objectifs seront conduits avec le souci de préserver une vision dynamique du contrôle interne, en s'appuyant avant tout sur les compétences, le sens des responsabilités et l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs.

Le 22 mars 2012
Le Président du Conseil d'Administration

II.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2011

II.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires	V.1	317 981	287 153
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	V.2	5 436	10 226
Achats consommés	V.3	(126 782)	(113 068)
Charges externes		(92 878)	(89 474)
Frais de personnel	V.4	(80 550)	(73 319)
Impôts et taxes		(6 746)	(6 757)
Dotations aux amortissements		(20 076)	(19 438)
(Dotations) Reprises de provisions	V.5	(287)	71
Autres produits et charges d'exploitation	V.6	953	955
Résultat opérationnel courant		(2 949)	(3 651)
Autres produits et charges opérationnels	V.7	(26 720)	(1 483)
Résultat opérationnel		(29 669)	(5 134)
Coût de l'endettement financier net		(5 519)	(5 864)
Autres produits et charges financiers		(762)	(1 244)
Charges financières	V.8	(6 281)	(7 108)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	V.9	74	(4)
Résultat avant impôt		(35 876)	(12 246)
Impôt sur le résultat	V.10	9 243	2 635
Résultat net des activités poursuivies		(26 633)	(9 611)
attribuable à :			
• actionnaires de Gascogne SA		(26 636)	(9 605)
• intérêts non contrôlés		3	(6)
Variation des écarts de conversion		(23)	(2)
Variation de juste valeur des instruments financiers		(1 484)	1 224
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite		(109)	(871)
Impôts sur les opérations en autres éléments du résultat global		633	(187)
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global		(983)	164
Résultat global des activités poursuivies		(27 616)	(9 447)
ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION/CÉDÉES			
Résultat net des activités en cours de cession/cédées net d'impôt		(5 931)	15 432
attribuable à :			
• actionnaires de Gascogne SA		(5 931)	15 432
• intérêts non contrôlés			
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global		(33)	41
Résultat global des activités en cours de cession/cédées net d'impôt (*)		(5 964)	15 473
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			
Résultat net de l'ensemble consolidé net d'impôt		(32 564)	5 821
attribuable à :			
• actionnaires de Gascogne SA		(32 567)	5 827
• intérêts non contrôlés		3	(6)
Résultat global de l'ensemble consolidé net d'impôt		(33 580)	6 026
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
Résultat de base par action (en €)	V.11	(16,78)	2,99
Résultat dilué par action (en €)	V.11	(16,78)	2,99
Résultat net par action des activités poursuivies			
Résultat de base par action (en €)	V.11	(13,72)	(4,92)
Résultat dilué par action (en €)	V.11	(13,72)	(4,92)

(*) Ce résultat global comprend en 2010 le résultat de l'activité cédée en 2010 (activité Distribution) pour 15 635 K€ et le résultat de l'activité en cours de cession en 2011 (activité Complexes) pour - 162 K€.

II.3.2. BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
Actif			
Immobilisations incorporelles	IV.2	13 216	15 259
Immobilisations corporelles	IV.3	136 039	200 757
Titres mis en équivalence	IV.4	2 595	2 521
Actifs financiers non courants	IV.5	13 436	14 408
Impôts différés actif	IV.6	2 719	1 758
Actif non courant		168 005	234 703
Stocks	IV.7	106 482	133 033
Clients et autres débiteurs	IV.8	39 465	77 033
Autres actifs courants	IV.9	926	2 211
Impôt sur les bénéficiaires à récupérer	IV.19	1 399	1 478
Actifs financiers courants	IV.5	346	463
Trésorerie et équivalents de trésorerie	IV.12	5 111	15 395
Actif courant		153 729	229 613
Activités en cours de cession	II.4	118 045	
Total de l'actif		439 779	464 316

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
Capitaux propres			
Capital	IV.10	29 909	29 909
Primes d'émission, de fusion, d'apport		44 561	44 561
Réserves consolidées		118 232	112 416
Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers		(1 833)	(844)
Réserves liées aux gains et pertes actuariels		(1 144)	(988)
Actions propres		(3 368)	(3 113)
Ecart de conversion		(96)	(226)
Résultat consolidé		(32 567)	5 827
Capitaux propres, part du groupe		153 694	187 542
Intérêts minoritaires		34	32
Total des capitaux propres consolidés		153 728	187 574
Passif			
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	IV.12	11 829	52 287
Engagements de retraite et autres avantages	IV.15	10 285	15 221
Provisions, part à plus d'un an	IV.16	16 682	15 486
Autres passifs non courants	IV.18	3 473	4 909
Impôts différés passif	IV.6	449	8 299
Passif non courant		42 718	96 202
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an (*)	IV.12	88 770	52 125
Provisions, part à moins d'un an	IV.16	2 026	961
Fournisseurs et autres créditeurs	IV.17	77 545	119 162
Autres passifs courants	IV.18	8 236	8 268
Impôt sur les bénéficiaires à payer	IV.19	7 556	24
Passif courant		184 133	180 540
Activités en cours de cession	II.4	59 200	
Total du passif		286 051	276 742
Total du passif et des capitaux propres		439 779	464 316
(*) Dont concours bancaires et soldes créditeurs		22 587	6 141

II.3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	(32 564)	5 821
Charge d'impôt	(8 294)	(1 718)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(74)	4
Charges financières	7 561	7 975
Dotations aux amortissements	24 536	24 688
Dotations (reprises) aux provisions	27 326	693
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés	441	(16 462)
Autres charges (produits) non générateurs de flux	(1 302)	(1 724)
Capacité d'autofinancement avant impôts, quote-part des sociétés mises en équivalence et charges financières	17 630	19 277
Variation des stocks	(9 198)	(26 904)
Variation des clients et autres débiteurs (*)	15 304	191
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(7 289)	16 447
Variation des autres créances et dettes	449	2 474
Flux générés par l'activité	16 896	11 485
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Intérêts payés	(6 097)	(7 791)
Impôts payés	(169)	(113)
Flux de trésorerie opérationnels	10 630	3 581
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>4 897</i>	<i>(1 965)</i>
Acquisitions d'immobilisations (**)	(20 546)	(21 835)
Cessions d'immobilisations	1 745	4 170
Décalsages de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 312)	(852)
Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise		
Cession de filiale sous déduction de la trésorerie cédée		45 233
Flux de trésorerie d'investissement	(20 113)	26 716
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>(6 686)</i>	<i>(3 563)</i>
Excédent (besoin) de financement	(9 483)	30 297
Dividendes versés au cours de l'exercice par la société mère		
Augmentation de capital		
Subventions d'investissement reçues	19	570
Augmentation (Diminution) des dettes financières	(20 016)	(6 830)
Décalsages de trésorerie liés aux opérations de financement	(564)	481
Flux de trésorerie de financement	(20 561)	(5 779)
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>(957)</i>	<i>1 957</i>
Variation de la trésorerie nette	(30 044)	24 518
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>(2 746)</i>	<i>(3 571)</i>
Autres mouvements	30	(5 275)
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>46</i>	<i>302</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 302	(9 941)
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>(486)</i>	<i>2 783</i>
Variation de la trésorerie nette	(30 044)	24 518
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>(2 746)</i>	<i>(3 571)</i>
Autres mouvements (dont variation de change) (***)	30	(5 275)
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>46</i>	<i>302</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(20 712)	9 302
<i>dont activités en cours de cession</i>	<i>(3 186)</i>	<i>(486)</i>

(*) Dont créances cédées dans le cadre des opérations d'affacturage chez Gascogne Laminates et Gascogne Wood Products pour un montant de 9,4 M€.

(**) Dont dépôts versés dans le cadre de l'affacturage par Gascogne Laminates et Gascogne Wood Products à hauteur de 1,6 M€.

(***) Les valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne ont été reclassées en 2010 pour 5 590 K€ du poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" au poste "Actifs financiers non courants".

II.3.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves et résultat consolidés	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	Actions propres	Écarts de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Mino- ritaires	Capitaux propres
Situation au 31/12/2009	29 909	44 561	112 518	(73)	(1 660)	(3 121)	(624)	181 510	38	181 548
Autres éléments du résultat global			19	(915)	816		398	318		318
Résultat net de la période			5 827					5 827	(6)	5 821
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période			5 846	(915)	816		398	6 145	(6)	6 139
Augmentation de capital										
Dividende distribué										
Paiements fondés sur des actions										
Autocontrôle			22			8		30		30
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres			(143)					(143)		(143)
Situation au 31/12/2010	29 909	44 561	118 243	(988)	(844)	(3 113)	(226)	187 542	32	187 574
Autres éléments du résultat global				(156)	(989)	(255)	130	(1 270)		(1 270)
Résultat net de la période			(32 566)					(32 566)	2	(32 564)
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période			(32 566)	(156)	(989)	(255)	130	(33 836)	2	(33 834)
Augmentation de capital										
Dividende distribué										
Paiements fondés sur des actions										
Autocontrôle			(12)					(12)		(12)
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres										
Situation au 31/12/2011	29 909	44 561	85 665	(1 144)	(1 833)	(3 368)	(96)	153 694	34	153 728

II.3.5. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

I. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS	43	IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN	58
II. BASES DE PRÉPARATION	43	IV.1. Modification du périmètre de consolidation	58
II.1. Déclaration de conformité	43	IV.2. Immobilisations incorporelles	59
II.2. Bases d'évaluation	43	IV.3. Immobilisations corporelles	60
II.3. Nouvelles normes IFRS	43	IV.4. Titres mis en équivalence	61
II.4. Activité cédée et en cours de cession	44	IV.5. Actifs financiers	62
II.5. Monnaie fonctionnelle et de présentation	46	IV.6. Impôts différés	62
II.6. Recours à des estimations et aux jugements	46	IV.7. Stocks	63
II.7. Rappel des principales options de première application des IFRS	46	IV.8. Clients et autres débiteurs	63
III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	47	IV.9. Autres actifs courants	64
III.1. Périmètre et méthodes de consolidation	48	IV.10. Capitaux propres	64
III.2. Présentation des états financiers	48	IV.11. Plans d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites	65
III.3. Information sectorielle	49	IV.12. Emprunts et dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie	66
III.4. Monnaie étrangère	49	IV.13. Juste valeur des instruments financiers et catégories comptables	68
III.5. Couvertures de change ou de taux	50	IV.14. Gestion des risques financiers	72
III.6. Goodwill et autres immobilisations incorporelles	51	IV.15. Engagements de retraite et autres avantages	76
III.7. Immobilisations corporelles	52	IV.16. Provisions	80
III.8. Contrats de location	52	IV.17. Fournisseurs et autres créditeurs	82
III.9. Dépréciation des actifs corporels, incorporels et des goodwill	52	IV.18. Autres passifs	82
III.10. Actifs et passifs financiers	53	IV.19. Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer	83
III.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie	54	V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	83
III.12. Actifs non courants destinés à être cédés	54	V.1. Chiffre d'affaires	83
III.13. Actions propres	54	V.2. Variation des stocks de produits finis et en-cours	83
III.14. Provisions	54	V.3. Achats consommés	83
III.15. Stocks	55	V.4. Frais de personnel	83
III.16. Avantages au personnel	55	V.5. (Dotations) Reprises de provisions pour risques et charges	83
III.17. Paiements fondés sur des actions	56	V.6. Autres produits et charges d'exploitation	84
III.18. Chiffre d'affaires consolidé	56	V.7. Autres produits et charges opérationnels	84
III.19. Autres produits et charges opérationnels	56	V.8. Charges financières	86
III.20. Résultat opérationnel	56	V.9. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	86
III.21. Résultat financier net	56	V.10. Impôt sur le résultat	86
III.22. Impôts différés	57	V.11. Résultat par action	87
III.23. Crédit Impôt Recherche	57	VI. AUTRES INFORMATIONS	88
III.24. Résultat par action	57	VI.1. Informations sectorielles par branche d'activité	88
III.25. Comptabilisation des subventions publiques reçues	57	VI.2. Parties liées	89
III.26. Comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre	57	VI.3. Engagements hors bilan	90
		VI.4. Événements postérieurs à la clôture	91

I. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Gascogne SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé 650, avenue Pierre Benoit, 40990, Saint-Paul-lès-Dax. Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le "Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2011, sont disponibles sur demande au siège social ou sur www.groupe-gascogne.com.

II. BASES DE PREPARATION

II.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 mars 2012 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2012.

II.2. BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évaluées à la juste valeur.

Les résultats déficitaires enregistrés en 2011 associés à la progression de l'endettement net ont eu pour conséquence de contraindre Gascogne à renégocier avec son pool bancaire son crédit syndiqué. Les covenants n'étant pas respectés au 31 décembre 2011, les banques ont la possibilité de demander son remboursement anticipé et l'encours est classé, conformément aux normes IFRS, en dettes à court terme au 31 décembre 2011. Le Groupe utilisait à cette date un montant de 70 M€ sur un total de 78 M€ autorisé.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé des discussions avec l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Les discussions sur la restructuration de la dette elle-même sur un horizon moyen terme sont toujours en cours mais, à ce stade :

- Les banques ont accepté pendant la phase de discussion de ne pas demander de remboursement anticipé, de reporter l'échéance de principal de fin mars, et de maintenir des lignes bilatérales ;
- Les banques ont également mis à disposition de la société (Gascogne SA) en date du 20 février 2012 un prêt relais de 11,6 M€ à échéance de juillet 2012.

Sur cette base, les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la Direction a retenu comme hypothèse la plus probable la réussite des discussions avec les banques, il existe de fait une incertitude quant à leur issue et, en cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

II.3. NOUVELLES NORMES IFRS

II.3.1. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES AUX EXERCICES OUVERTS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 31 décembre 2011 et adoptés par l'Union Européenne.

SITUATION FINANCIÈRE

Les textes applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 sont les suivants :

- la version révisée d'IAS24 – Parties liées : informations à fournir ;
- l'amendement d'IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis ;
- la version amendée d'IFRIC 14 - Paiements anticipés des exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS, publiés en mai 2010.

Ces textes ne trouvent pas à s'appliquer au Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

II.3.2. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE APPLIQUÉES

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes publiés par l'IASB et dont l'application était possible au 1^{er} janvier 2011 :

- les amendements d'IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers* ;
- l'amendement IAS 1 – *Présentation des OCI – autres éléments du résultat global* (non adoptée par l'Union Européenne).

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation ainsi que les impacts des normes sur la consolidation IFRS 9, IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IFRS 13, IAS 19 R, IAS 27 R et IAS 28 R applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 et non encore adoptées par l'Union Européenne.

II.4. ACTIVITÉ CÉDÉE ET EN COURS DE CESSION

L'activité cédée est constituée de la branche Distribution (Cenpac) cédée à Raja le 30 juillet 2010.

L'activité en cours de cession est constituée de la branche Complexes pour laquelle un processus de cession a été engagé.

En conséquence, les états consolidés intègrent :

- en 2010 : 7 mois d'activité de la branche Distribution et 12 mois d'activité de la branche Complexes,
- en 2011 : 12 mois d'activité de la branche Complexes.

La ligne du compte de résultat "résultat net des activités cédées / en cours de cession" comprend :

- en 2010 : le résultat de cession et les 7 mois d'activités de la branche Distribution, les 12 mois d'activité de la branche Complexes,
- en 2011 : les 12 mois d'activité de la branche Complexes.

Résultat de l'activité Complexes en cours de cession

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Chiffre d'affaires	185 781	175 265
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	(61)	6 076
Achats consommés	(120 509)	(113 600)
Charges externes	(29 012)	(28 633)
Frais de personnel	(32 079)	(31 263)
Impôts et taxes	(1 429)	(1 482)
Dotations aux amortissements	(4 460)	(4 287)
(Dotations) Reprises de provisions	(155)	8
Autres produits et charges d'exploitation	(522)	279
Résultat opérationnel courant	(2 446)	2 363
Autres produits et charges opérationnels	(1 256)	(1 633)
Résultat opérationnel	(3 702)	730
Coût de l'endettement financier net	(1 265)	(1 349)
Autres produits et charges financiers	(15)	798
Charges financières	(1 280)	(551)
Résultat avant impôt	(4 982)	179
Impôt sur le résultat	(949)	(495)
Résultat net des activités en cours de cession	(5 931)	(316)
Variation des écarts de conversion	152	400
Variation de juste valeur des instruments financiers		
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite	(276)	(360)
Impôts sur les opérations en autres éléments du résultat global	91	114
Produits et charges comptabilisés en autres éléments de résultat global	(33)	154
Résultat global des activités en cours de cession/cédées net d'impôts	(5 964)	(162)

Bilan de l'activité Complexes en cours de cession

(en milliers d'euros)	Actifs et passifs
Immobilisations incorporelles	1 861
Immobilisations corporelles	37 515
Actifs financiers	1 604
Impôts différés actif	4 661
Stocks et encours	35 879
Clients et autres débiteurs	23 279
Impôts sur les bénéfices à récupérer	7 496
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 750
Total actif	118 045
Emprunts et dettes financières	11 091
Engagements de retraites et autres avantages	5 613
Provisions	1 654
Impôts différés passif	4 139
Dettes fournisseurs	35 504
Autres passifs	1 199
Total passif	59 200
Actifs et passifs nets en cours de cession	58 845

Flux de trésorerie de l'activité Complexes en cours de cession

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Flux de trésorerie opérationnels	4 897	(1 965)
Flux de trésorerie d'investissement	(6 686)	(3 563)
Flux de trésorerie de financement	(957)	1 957
Flux de trésorerie nets de l'exercice	(2 746)	(3 571)

Les données financières relatives à l'activité cédée Cenpac sont les suivantes :

Résultat de l'activité cédée

(en milliers d'euros)	Exercice 2010 (*)
Chiffre d'affaires	76 053
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	
Achats consommés	(49 535)
Charges externes	(12 277)
Frais de personnel	(11 900)
Impôts et taxes	(1 212)
Dotations aux amortissements	(962)
(Dotations) Reprises de provisions	68
Autres produits et charges d'exploitation	(43)
Résultat opérationnel courant	192
Autres produits et charges opérationnels (**)	16 294
Résultat opérationnel	16 486
Coût de l'endettement financier net	(250)
Autres produits et charges financiers	(66)
Charges financières	(316)
Résultat avant impôt	16 170
Impôt sur le résultat	(422)
Résultat net de l'activité cédée	15 748
Variation des écarts de conversion	
Variation de juste valeur des instruments financiers	
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite	(169)
Impôts sur les opérations en capitaux propres	56
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	(113)
Résultat global de l'activité cédée	15 635

(*) Résultat sur 7 mois d'activité.

(**) Dont plus-value de cession en 2010 de 15 800 K€.

SITUATION FINANCIÈRE

Bilan de l'activité cédée

Immobilisations incorporelles	18 717
Immobilisations corporelles	4 937
Actifs financiers	240
Impôts différés net actif	1 152
Stocks et encours	9 235
Clients et autres débiteurs	33 045
Emprunts et dettes financières	(2 093)
Engagements de retraites et autres avantages	(2 354)
Provisions	(269)
Dettes fournisseurs	(32 285)
Autres passifs	(892)
Actifs et passifs nets cédés (hors trésorerie)	29 433
Contre partie reçue en numéraire	44 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	(1 166)
Entrée nette de trésorerie	45 233

Flux de trésorerie provenant de l'activité cédée

(en milliers d'euros)	Exercice 2010
Flux de trésorerie opérationnels	(3 760)
Flux de trésorerie d'investissement	2 082
Flux de trésorerie de financement	1 114
Flux de trésorerie nets de l'exercice	(564)

II.5. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

II.6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AUX JUGEMENTS

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des pertes de valeur d'actifs, et des provisions.

II.7. RAPPEL DES PRINCIPALES OPTIONS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les principaux retraitements lors du passage aux IFRS à la date de transition au 1^{er} janvier 2004 et qui continuent à produire leurs effets postérieurement à cette date concerne l'application des normes IAS 16 Immobilisations corporelles, IAS 38 Immobilisations incorporelles d'une part et la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs d'autre part.

II.7.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture, mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti. Le Groupe a appliqué rétrospectivement au 1^{er} janvier 2004 la norme IAS 16 à l'ensemble de ses immobilisations corporelles, ce qui l'a conduit à revoir les durées d'utilité et à appliquer une approche par composants.

Cela a eu pour effet d'allonger dans beaucoup de cas les durées d'utilité retenues par rapport aux anciennes durées de vie en vigueur. En conséquence, les valeurs brutes étant inchangées, les amortissements cumulés ont été réduits et les dotations aux amortissements réduites.

Au bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes ont été augmentées (diminution des amortissements cumulés). En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été augmentés.

Au total, ce retraitement a conduit à augmenter les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 pour 50 M€.

II.7.2. DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

Les actifs (goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles) sont testés suivant les modalités définies par la norme et décrites dans la note III.9.

Au bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004, les goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles nettes ont été diminués.

En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été diminués.

Au total, ce retraitement a diminué les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 pour 45 M€.

III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Cette note détaille les principes comptables retenus par le Groupe, en accord avec les IFRS.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

III.1. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

III.1.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques opérationnelles et financières d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intragroupe sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %.

SITUATION FINANCIÈRE

III.1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
FINANCIER				
Gascoigne SA	40990 F-Saint Paul lès Dax	895 750 412		
Aquitaine Landes Industries	40990 F-Saint Paul lès Dax	421 228 545	100,00	100,00
Gascoigne Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Gascoigne UK	Worksop - (Royaume Uni)	2873736 (GB)	100,00	100,00
ACTIVITÉ BOIS				
Foresco	40210 F-Escurce	388 628 166	100,00	100,00
Forestière de Gascoigne	40210 F-Escurce	323 491 662	100,00	100,00
Gascoigne Habitat Bois	47200 F-Marmande	421 228 701	100,00	100,00
Gascoigne Wood Products	40210 F-Escurce	501719413	100,00	100,00
Gascoigne Wood Products Ibérica	San Sebastian (Espagne)	M.09.112.929	100,00	100,00
Allwood France	65300 F-Campistrou	349772624	100,00	100,00
Gascoigne All Wood	4020 Liège (Belgique)	BE-425608482	99,33	99,33
ACTIVITÉ PAPIER				
Gascoigne Paper	40200 F-Mimizan	334612967	100,00	100,00
Papeteries de Gascoigne GmbH	Münster (Allemagne)	HRB1009	100,00	100,00
Gascoigne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gascoigne Italia	Milan (Italie)	M3090005/7762/5	51,00	51,00
Gascoigne USA	Atlanta (Geo. USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Depland	87200 F-Saint Junien	760500587	100,00	100,00
ACTIVITÉ SACS				
Gascoigne Sack	40200 F-Mimizan	493467989	100,00	100,00
Gascoigne Sack Deutschland GmbH	Wieda (Allemagne)	HRB 1200 55	100,00	100,00
Aigis	Chalkida (Grèce)	13138/12/B/86/11	100,00	100,00
Gascoigne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	99,99	99,99
ACTIVITÉ COMPLEXES (Activité en cours de cession)				
Gascoigne Laminates	40100 F-Dax	312757347	100,00	100,00
Gascoigne Laminates Switzerland	Martigny (Suisse)	CH-621.3.0001.891-1	100,00	100,00
Gascoigne Laminates Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00
Kris Duff Management	Sacramento (Cal. USA)	EIN 68-0416774	100,00	100,00
Mupa Emballages	40100 F-Dax	389613498	100,00	100,00

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
ACTIVITÉ SACS				
Sacchificio Veneto	Grezzana (Italie)	V4720	40,00	40,00

Il n'y a pas de société comptabilisée par intégration proportionnelle.

III.2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de Gascoigne sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 "Présentation des états financiers". Ils sont constitués du compte de résultat global consolidé, du bilan consolidé, du tableau de variation des capitaux propres consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé et des notes annexes.

III.2.1. COMPTE DE RÉSULTAT

Le Groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

III.2.2. BILAN

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs ainsi que les impôts différés réputés non courants sont classés en non courant.

III.2.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions avec les actionnaires,
- le résultat net de l'exercice,
- les profits et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global,
- l'effet cumulé des changements de méthode comptables.

III.2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le Groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 "Tableau de flux de trésorerie". La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

III.3. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels", et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe présente une information sectorielle par secteur d'activité.

Le Groupe dispose de 4 secteurs (l'activité Distribution ayant été cédée en 2010), comme décrit ci-après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du Groupe. Les unités opérationnelles stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en œuvre de stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
- activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contenances,
- activité Complexes en cours de cession : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

III.4. MONNAIE ÉTRANGÈRE

III.4.1. TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

III.4.2. LES ÉTATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture. Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste "Ecart de conversion" dans les capitaux propres et comprennent l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et sur les passifs.

III.5. COUVERTURES DE CHANGE OU DE TAUX

Le principe de couverture consiste à neutraliser l'effet économique d'une exposition à un risque particulier (risque de change, de taux, de crédit...) présent ou futur, en concluant un contrat dont l'exposition au même risque induit un effet économique opposé.

La couverture assure que les effets économiques de l'exposition au risque en question se compenseront en variant symétriquement.

III.5.1. DÉFINITION

La norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" reconnaît trois catégories de couvertures possibles :

- la couverture de juste valeur : couverture de l'exposition d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture de flux de trésorerie : couverture d'un flux de trésorerie futur associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture d'un investissement net dans une entreprise étrangère.

III.5.2. ÉLIGIBILITÉ À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Pour qu'une opération de couverture soit éligible à la comptabilité de couverture, il faut que :

- il existe dès l'origine de la couverture une désignation et une documentation formalisée décrivant la relation de couverture et son objectif,
- la couverture soit évaluée et considérée comme "hautement efficace" durant toutes les périodes couvertes par les états financiers pour lesquels la couverture a été désignée,
- l'efficacité de la couverture puisse être mesurée de manière fiable,
- en ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, une transaction faisant l'objet d'une couverture soit "hautement probable".

III.5.3. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur. Les sociétés concernées évaluent l'efficacité, ou l'inefficacité des instruments de couverture à compenser l'exposition de l'élément couvert aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées suivant les modalités suivantes :

Couverture de juste valeur

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé en résultat. Par ailleurs, le profit ou la perte de l'élément couvert attribuable au risque couvert est également comptabilisé en résultat.

Couverture des flux de trésorerie

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée en autres éléments du résultat global, jusqu'à la réalisation de la transaction, puis virée en résultat au dénouement de la transaction,
- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

Couverture d'un investissement net

La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger est comptabilisée selon les mêmes modalités qu'une couverture du flux de trésorerie ; en conséquence :

- la partie du profit ou de la perte qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global,
- la partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les dérivés contractés à des fins de couverture économique mais qui ne respectent pas les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39 sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat.

III.6. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les normes applicables sont IAS 38 *“Immobilisations incorporelles”*, IAS 36 *“Dépréciation d’actifs”* et IFRS 3 *“Regroupements d’entreprises”*. Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments contrôlés par l’entreprise pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de manière fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comprennent les catégories suivantes : brevets et licences, logiciels, droits au bail, frais de développement de nouveaux produits ou de logiciels internes.

III.6.1. GOODWILL

Tous les regroupements d’entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l’acquisition.

Les regroupements d’entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d’acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l’échange. Les actifs et passifs identifiables de l’entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l’acquisition. Les coûts directement attribuables à l’acquisition sont comptabilisés en charge.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l’entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d’un goodwill.

Chaque goodwill est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) du Groupe.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont pas amortis. Ils font l’objet d’un test de dépréciation dès l’apparition d’indices de perte de valeur et au moins une fois par an. Les pertes de valeur de goodwill sont irréversibles. Le profit résultant d’une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

III.6.2. BREVETS ET LICENCES

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d’utilité qui s’établit entre 1 et 10 ans.

III.6.3. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Selon la norme IAS 38 *“Immobilisations incorporelles”*, les frais de développement sont immobilisés dès que l’entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l’achèvement de l’immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d’achever l’immobilisation incorporelle et de l’utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à vendre ou à utiliser l’immobilisation incorporelle,
- la façon dont l’immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l’immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas les critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l’exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont les critères ci-dessus, sont immobilisés à l’actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d’utilité.

Les dépenses ainsi portées à l’actif comprennent les coûts des matières, de la main d’œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l’actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

III.6.4. DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si et seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l’actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu’elles sont encourues.

III.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 *“Immobilisations corporelles”*, seuls les éléments contrôlés par l’entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d’acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d’élément d’actif, sur la base du coût d’acquisition. Le Groupe n’a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu’à la fin de leur durée de vie et il n’est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

En application de la norme IAS 23 *“Coûts d’emprunts”* révisée, le Groupe incorpore les coûts d’emprunt qui sont directement attribuables à l’acquisition, la construction ou la production d’un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l’incorporation au coût de cet actif des coûts d’emprunt est égale ou postérieure au 1^{er} janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d’emprunt.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l’ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l’objet d’un plan d’amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d’utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite *“par composant”* a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n’y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l’actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d’utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant. Les durées retenues sont :

- Bâtiments 15 à 50 ans
- Matériel et outillage 5 à 30 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans

Coûts ultérieurs :

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d’une immobilisation corporelle le coût de remplacement d’un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s’il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d’entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

III.8. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17 *“Contrats de location-financement”*, les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d’une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d’utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu’elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d’un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

III.9. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET DES GOODWILLS

Conformément à la norme IAS 36 *“Dépréciation d’actifs”*, les immobilisations incorporelles à durée d’utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu’il existe un indice quelconque montrant qu’elles ont pu perdre notablement de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d’utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l’objet d’un test de dépréciation, lorsque des événements ou modifications d’environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

S'il existe un indice indiquant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, on détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient. Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 8 Unités Génératrices de Trésorerie :

- L'UGT Bois : sociétés de l'activité Bois (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle).
- L'UGT Papier : sociétés de l'activité Papier (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle).
- L'UGT Gascogne Sack : société Gascogne Sack en France.
- L'UGT Gascogne Sack Deutschland : société Gascogne Sack Deutschland.
- L'UGT Aigis : société Aigis en Grèce.
- L'UGT GST : société Gascogne Sack Tunisia.
- L'UGT Complexes : sociétés de l'activité Complexes à l'exception de la société Gascogne Laminates Switzerland.
- L'UGT Gascogne Laminates Switzerland : société Gascogne Laminates Switzerland.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif testé est inférieure à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la plus élevée de la juste valeur nette des frais de cession et de la valeur d'utilité. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'actif serait inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sous forme de dépréciation pour la différence entre ces deux montants. Cette perte de valeur est enregistrée en "Autres produits et charges opérationnels" et est imputée en priorité aux goodwills. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définies (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwills sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des "business plans" construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

III.10. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*", par la norme IAS 32 "*Instruments financiers : Présentation*" et par la norme IFRS 7 "*Instruments financiers – informations à fournir*".

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat à des fins de transaction, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur option, les actifs disponibles à la vente, les instruments dérivés actifs, et les prêts et créances.

Initialement, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction lorsque les actifs concernés ne sont pas évalués ultérieurement à leur juste valeur par le résultat. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat. Ces actifs financiers sont valorisés à la juste valeur hormis les prêts et créances valorisés au coût amorti.

Les titres des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur.

En cas de perte durable de valeur sur les prêts et créances valorisés au coût amorti, une perte de valeur est constatée si la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, celle-ci étant déterminée en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme. La perte de valeur est comptabilisée en résultat sous forme de provision.

Les créances clients sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur antériorité.

SITUATION FINANCIÈRE

En cas de moins-value latente significative ou prolongée sur les actifs à revenus variables disponibles à la vente, c'est à dire que la juste valeur de ces actifs est durablement ou significativement inférieure au coût historique, la réévaluation comptabilisée en capitaux propres est recyclée en résultat. Les reprises de valeur sont constatées en capitaux propres.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, les instruments dérivés (actif et passif) à leur juste valeur.

III.11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Il n'y a pas de comptes bancaires qui font l'objet de restrictions (tels que les comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle de change, etc.).

III.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs est considéré et classé comme "Actif en cours de cession" dans la mesure où sa valeur comptable sera recouvrée principalement, non pas par son utilisation continue mais par le biais d'une vente. Pour qu'un actif soit éligible à la catégorie "Actif non courant destiné à être cédé", il doit être effectivement disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs dès lors que leur valeur est significative. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.

III.13. ACTIONS PROPRES

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

III.14. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, non représentative d'avantages économiques futurs pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

Lorsque l'entreprise dispose d'un échéancier fiable, les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

III.15. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

III.16. AVANTAGES AU PERSONNEL

Il s'agit principalement des engagements de retraites – à prestations définies ou à cotisations définies –, des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations et la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 "*Avantages au personnel*", les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent différentes hypothèses pour chaque entité (en France et à l'étranger) et en considérant leur contexte macro-économique et social :

- tables de mortalité,
- âges de départ à la retraite,
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel,
- taux de rendement des actifs de couverture, le cas échéant,
- taux d'actualisation.

Les écarts actuariels comprennent :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit),
- des ajustements résultant de changements d'hypothèses actuarielles.

Les calculs actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont effectués par un actuinaire indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

> Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique "Engagements de retraites et autres avantages" et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des coûts des services passés non encore comptabilisés et des paiements effectués.

La société n'ayant pas opté pour la méthode du corridor, les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global.

Les autres composantes de variation de la provision sont comptabilisées dans les rubriques suivantes du compte de résultat :

- coût des services rendus : en frais de personnel (résultat opérationnel courant),
- intérêts financier de désactualisation : en autres produits et charges financiers (charges financières),
- rendement attendu des actifs du régime : en autres produits et charges financiers (produits financiers),
- coût des services passés : en frais de personnel (résultat opérationnel courant).

III.17. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Conformément à la norme IFRS 2 "*Paiements fondés sur des actions*", la juste valeur des options d'achats et de souscription d'actions, de même que toute offre réservée aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date de l'octroi. Ainsi, en est-il également pour les attributions d'actions gratuites.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est fonction du prix d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est comptabilisée en charge de personnel, étalée linéairement sur la période allant de la date de l'octroi à la fin de la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres, pour les plans dénoués en actions et en dette vis à vis du personnel, pour les plans dénoués en trésorerie. Les options sur actions du Groupe n'étant pas cotées, leur prix est évalué par un expert financier indépendant en utilisant la méthode de Black & Scholes.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 :

- seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel,
- le coût total du plan d'attribution d'actions gratuites est évalué et comptabilisé en charges de personnel, avec un étalement sur la période d'acquisition.

III.18. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de transport facturés. Conformément à la norme IAS 18 "*Produit des activités ordinaires*", un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'ensemble des conditions suivantes est réalisé :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens,
- l'entreprise a cessé d'être impliquée dans la gestion du bien ou service vendu,
- le montant des produits peut être évalué d'une manière fiable,
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise,
- les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Il est comptabilisé net, après les éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts au client.

III.19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.

III.20. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et de la part des minoritaires.

III.21. RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note III.5).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

III.22. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Conformément à la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat", le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

III.23. CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

Depuis 2008, le Groupe présente le Crédit Impôt Recherche en diminution des frais de personnel qui représentent l'essentiel des dépenses de recherche et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

III.24. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (autodétention) qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (autodétention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

III.25. COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES REÇUES

Les subventions reçues sont exclusivement des subventions d'investissement et sont classées en "Autres passifs" (courants et non courants). Elles sont ensuite extournées en "Autres produits et charges d'exploitation" en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

III.26. COMPTABILISATION DES QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Dans l'activité Papier, le Groupe s'est vu attribuer un quota d'émission de gaz à effet de serre.

Dans l'attente d'un amendement de norme et/ou d'interprétation définitive publiée par l'IASB/IFRIC, le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

SITUATION FINANCIÈRE

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les quotas d'émission de gaz alloués sont comptabilisés par tranche annuelle et non plus pour la période du Plan National d'Allocation des Quotas (PNAQ II, 2008 à 2012).

Au fur et à mesure des émissions de gaz, le Groupe constate un passif correspondant aux quotas d'émission à restituer à l'État. Ce passif est comptabilisé par la contrepartie d'une charge représentative des émissions de gaz constatées au cours de la période. Ce passif est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués qui sont détenus à la clôture ou, le cas échéant, pour la partie excédant les quotas détenus, à la valeur de marché à la clôture de la période.

Le poste de subvention publique initialement mouvementé lors de la délivrance des quotas par l'État est repris à hauteur du passif constaté par la contrepartie d'un produit.

À la date de clôture, un test de dépréciation est réalisé sur les quotas d'émission figurant à l'actif. Lorsqu'une provision pour dépréciation à l'actif est comptabilisée, la subvention publique figurant au passif est reprise pour le même montant. Ainsi l'impact net sur le résultat est nul.

Les produits de cession de quotas d'émission sont enregistrés en autres produits.

Les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en autres charges.

Une provision est comptabilisée s'il est probable que le Groupe aura des émissions réelles supérieures au nombre de quotas détenus.

Au 31 décembre 2011, aucun impact net n'a été enregistré au compte de résultat. Les mouvements ayant affecté les quotas sont repris dans la note IV.2 (Immobilisations incorporelles). Par ailleurs à cette date, les estimations d'émissions sont inférieures aux droits alloués à ce jour.

IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN

IV.1. MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En 2011, le périmètre de consolidation n'a connu aucune modification.

En 2010, le périmètre de consolidation a été modifié avec la sortie au 30 juillet 2010 de la société Cenpac suite à sa cession et à la déconsolidation de la société Scieries Landes de Gascogne compte tenu d'un pourcentage de détention inférieur à 20 % et qui était auparavant consolidée par mise en équivalence.

IV.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements, brevets acquis	Logiciels et développements progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs incorporels (hors goodwills)	Total
Valeur Brute au 1/1/2010	46 630	843	9 469	1 429			58 371
Variation de périmètre	(19 508)	(709)	(2 169)	(48)			(22 434)
Acquisitions			818	750			1 568
Cessions		(90)	(283)				(373)
Écart de conversion	51						51
Autres			839	(85)			754
Valeur Brute au 31/12/2010	27 173	44	8 674	2 046			37 937
Valeur Brute au 1/1/2011	27 173	44	8 674	2 046			37 937
Variation de périmètre							
Acquisitions			587	61			648
Cessions			(268)				(268)
Écart de conversion	12						12
Autres			345	(128)			217
Activités en cours de cessions	(6 102)	(44)	(1 019)	(153)			(7 318)
Valeur Brute au 31/12/2011	21 083		8 319	1 826			31 228
Amortissements cumulés au 1/1/2010	(18 171)	(843)	(6 275)	(268)	34	(291)	(25 814)
Variation de périmètre	1 527	709	1 444	37			3 717
Dotations aux amortissements			(1 019)	(32)			(1 051)
Diminutions d'amortissements		90	266				356
Dépréciations des actifs incorporels						92	92
Écart de conversion							
Autres mouvements			22				22
Amortissements cumulés au 31/12/2010	(16 644)	(44)	(5 562)	(263)	34	(199)	(22 678)
Amortissements cumulés au 1/1/2011	(16 644)	(44)	(5 562)	(263)	34	(199)	(22 678)
Variation de périmètre							
Dotations aux amortissements			(985)	(45)			(1 030)
Diminutions d'amortissements			248				248
Dépréciations des actifs incorporels							
Écart de conversion							
Autres mouvements			(9)				(9)
Activités en cours de cessions	4 584	44	676	153			5 457
Amortissements cumulés au 31/12/2011	(12 060)		(5 632)	(155)	34	(199)	(18 012)
Valeur Nette au 31 décembre 2010	10 529		3 112	1 783	34	(199)	15 259
Valeur Nette au 31 décembre 2011	9 023		2 687	1 671	34	(199)	13 216

La variation des immobilisations incorporelles liée aux mouvements des quotas d'émission de gaz à effet de serre est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Attribution annuelle	Restitution	Exercice 2011
Valeur brute	1 125	980	(771)	1 334
Dépréciation				
Montant en fin de période	1 125	980	(771)	1 334

Comme décrit au paragraphe "Principes comptables et méthodes d'évaluation" (note III.26), le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché. Depuis 2009, le Groupe n'enregistre que l'attribution annuelle au cours du jour de l'inscription Seringas, soit 980 K€ au titre de l'exercice clos.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2011, a été constatée une restitution de quota utilisés pour 771 K€.

La contrepartie figure dans les autres passifs non courants et courants (cf note IV.18).

Le détail des goodwill nets par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Variation de change	Activités en cours de cession	Exercice 2011
UGT BOIS	6 648			6 648
UGT GST	2 394	(19)		2 375
UGT COMPLEXES (*)	1 487	31	(1 518)	
Montant en fin de période	10 529	12	(1 518)	9 023

(*) Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland

IV.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IV.3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs corporels	Total
Valeur Brute au 1/1/2010	17 321	96 592	429 072	28 260	4 248			575 493
Variation de périmètre	(458)	(3 717)	(2 444)	(4 710)	(18)			(11 347)
Acquisitions	579	1 116	7 756	2 146	7 471			19 068
Cessions	(782)	(2 246)	(5 677)	(3 191)				(11 896)
Écart de conversion	(3)	1 141	3 096	505	38			4 777
Autres	105	487	5 951	(500)	(5 874)			169
Valeur Brute au 31/12/2010	16 762	93 373	437 754	22 510	5 865			576 264
Valeur Brute au 1/1/2011	16 762	93 373	437 754	22 510	5 865			576 264
Variation de périmètre								
Acquisitions	218	1 653	7 549	1 850	8 770			20 040
Cessions		(185)	(2 617)	(2 234)	(112)			(5 148)
Écart de conversion	(3)	206	543	93	12			851
Autres	376	1 162	5 556	(4)	(6 181)			909
Activités en cours de cession	(1 743)	(23 167)	(102 166)	(5 351)	(2 924)			(135 351)
Valeur Brute au 31/12/2011	15 610	73 042	346 619	16 864	5 430			457 565
Amortissements cumulés au 1/1/2010	(3 015)	(50 269)	(283 554)	(18 753)	(309)	29 665	(36 425)	(362 660)
Variation de périmètre		2 963	948	2 499				6 410
Dotations aux amortissements	(833)	(3 182)	(18 651)	(2 469)		1 239		(23 896)
Diminutions d'amortissements	1	713	4 978	2 785				8 477
Dépréciations des actifs corporels		(1 276)	(631)			(11 970)	13 154	(723)
Écart de conversion		(724)	(2 410)	(422)				(3 556)
Autres mouvements		600	952	(1 111)				441
Amortissements cumulés au 31/12/2010	(3 847)	(51 175)	(298 368)	(17 471)	(309)	18 934	(23 271)	(375 507)
Amortissements cumulés au 1/1/2011	(3 847)	(51 175)	(298 368)	(17 471)	(309)	18 934	(23 271)	(375 507)
Variation de périmètre								
Dotations aux amortissements	(923)	(3 087)	(18 001)	(1 982)				(23 993)
Diminutions d'amortissements		223	2 282	1 624				4 129
Dépréciations des actifs corporels							(23 342)	(23 342)
Écart de conversion		(135)	(442)	(80)				(657)
Autres mouvements		(1)		9				8
Activités en cours de cession	149	14 093	79 165	4 429				97 836
Amortissements cumulés au 31/12/2011	(4 621)	(40 082)	(235 364)	(13 471)	(309)	18 934	(46 613)	(321 526)
Valeur Nette au 31 décembre 2010	12 915	42 198	139 386	5 039	5 556	18 934	(23 271)	200 757
Valeur Nette au 31 décembre 2011	10 989	32 960	111 255	3 393	5 121	18 934	(46 613)	136 039

IV.3.2. CONTRATS DE LOCATION

> Location-financements

Les immobilisations liées aux location-financements sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2010	218	366	821	2 417	8 477	12 299
Amortissements et provisions	(186)		(181)	(1 751)	(5 577)	(7 695)
Valeur Nette au 31 décembre 2010	32	366	640	666	2 900	4 604
Valeur Brute au 31 décembre 2011	77	366	1 616	2 553	8 055	12 667
Amortissements et provisions	(77)		(233)	(1 686)	(5 844)	(7 840)
Valeur Nette au 31 décembre 2011		366	1 383	867	2 211	4 827
Activités en cours de cession (net)		(366)	(1 383)	(135)	(477)	(2 361)
Valeur Nette au 31 décembre 2011				732	1 734	2 466

> Paiements futurs minimaux

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
À moins d'un an	1 105	2 063
De deux à cinq ans	1 714	2 524
À plus de cinq ans		48
Total	2 819	4 635

> Locations simples

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
À un an	1 670	1 814
De deux à cinq ans	3 030	3 444
À plus de 5 ans	6 126	5 847
Total	10 826	11 105

Le montant des paiements au titre des locations simples enregistré en charge de l'exercice s'établit à 2 554 K€.

IV.4. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Valeur d'équivalence

(en milliers d'euros)	Scieries des Landes de Gascogne	Sacchificio Veneto	Total
Pourcentage de détention	19 %	40 %	
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2009	215	2 525	2 740
Résultat		(4)	(4)
Déconsolidation	(215)		(215)
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2010		2 521	2 521
Résultat		74	74
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2011		2 595	2 595

Informations financières résumées des états sociaux des sociétés mises en équivalence (à 100 %)

(en milliers d'euros)	Exercice 2011 Sacchificio Veneto (*)	Exercice 2010 Sacchificio Veneto
Total bilan	20 229	18 791
Capitaux propres	8 706	9 446
Chiffre d'affaires	17 235	14 810
Résultat net	185	(10)

(*) Non audité.

La société Sacchificio Veneto, sacherie implantée au nord de l'Italie, s'est approvisionnée en papier auprès du Groupe au cours de l'exercice.

SITUATION FINANCIÈRE

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (sociétés mises en équivalence), ainsi que les créances vis-à-vis de ces dernières, sont reprises ci-après :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Bilan		
Clients et autres débiteurs	176	267
Fournisseurs et autres créditeurs		
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	507	533
Prestations de services		
Achats		

IV.5. ACTIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Actifs financiers non courants		
Prêts (part à long terme)	1 568	1 928
Garanties factoring	4 602	4 687
Autres	7 266	7 793
Total des actifs financiers non courants	13 436	14 408
Actifs financiers courants		
Prêts (part à court terme)	118	3
Instruments dérivés	228	460
Total des actifs financiers courants	346	463
Total des actifs financiers	13 782	14 871

Les "Prêts" sont principalement représentés par les prêts à la construction dont le montant s'élève à 1 674 K€.

La rubrique "Autres" comprend les dépôts de garantie et cautions pour 5 776 K€, dont 5 635 K€ de valeurs mobilières de placement constituant un instrument de gage financier, qui sont classés en actifs financiers à la juste valeur sur option car le Groupe gère la performance de ce portefeuille sur la base de sa juste valeur.

La ligne "Garanties factoring" comprend les dépôts versés dans le cadre des contrats d'affacturage. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2011 s'élève à 43,2 M€.

Les dérivés de taux et de change sont représentatifs des instruments financiers (cf. note IV.13).

IV.6. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Tableau des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Impôts différés actifs	2 719	1 758
Impôts différés passifs	(449)	(8 299)
Impôts différés actifs (passifs) nets	2 270	(6 541)

Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Montant en début de période	(6 541)	(8 552)
Impact sur les réserves	633	(272)
Impact sur les résultats	9 700	2 283
Impact des écarts de change		326
Impact activités en cours de cession	(1 522)	(326)
Montant en fin de période	2 270	(6 541)

Sources des principales variations des impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Réserves	Résultat	Activités en cours de cession	Exercice 2011
Décalsages fiscaux	1 978		58	272	2 308
Activation des déficits fiscaux	4 154		2 065	(2 261)	3 958
Provisions règlementées	(2 683)		269		(2 414)
Autres	133		(500)		(367)
IAS 01 Présentation des états financiers	55				55
IAS 02 Stocks	(28)		(49)	(7)	(84)
IAS 16 Immobilisations corporelles	(21 216)		1 601	716	(18 899)
IAS 17 Contrats de location-financements	(209)		(54)	397	134
IAS 18 Produits des activités ordinaires	27		(23)		4
IAS 19 Avantages au personnel	3 409	138	164	(949)	2 762
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	616		(71)		545
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	(174)		(57)	310	79
IAS 36 Dépréciation d'actifs	6 860		6 357		13 217
IAS 37 Provisions passifs éventuels	(29)		(78)		(107)
IAS 32 & 39 Instruments financiers	448	495	18		961
IFRS 3 Regroupement d'entreprises	118				118
Total	(6 541)	633	9 700	(1 522)	2 270

Les déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscal français dont la tête de groupe est Gascogne SA ont été activés pour 2 M€ dans la mesure où ils sont reportables indéfiniment et que le Groupe s'attend à une utilisation totale dans les cinq ans.

Les déficits fiscaux de la société Gascogne Laminates Switzerland activés en 2008 et dont le solde à fin 2010 s'établissait à 0,8 M€ ont été dépréciés en totalité en 2011 compte tenu du fait qu'ils expiraient principalement dans les deux prochaines années et que les perspectives de résultat ne permettraient pas de les utiliser.

IV.7. STOCKS

Valeur nette des stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Matières premières et approvisionnements	39 294	51 670
En cours de production : biens	27 903	30 855
Produits intermédiaires et finis	32 822	47 066
Marchandises	6 462	3 442
Total	106 481	133 033

Variation des dépréciations des stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Dotations de l'exercice	(7 606)	(6 756)
Reprises de l'exercice	6 567	5 942
(Dotations) Reprises sur dépréciations des stocks	(1 039)	(814)

Les reprises de provisions au cours de l'exercice résultent essentiellement de sorties de stocks dépréciés à la clôture de l'exercice précédent.

IV.8. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Valeur nette des clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Clients et comptes rattachés	32 424	63 477
Créances à recevoir des parties liées	176	267
Paiements d'avance	85	288
Autres montants d'exploitation	6 780	13 001
Total clients et autres débiteurs	39 465	77 033

SITUATION FINANCIÈRE

Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Dotations de l'exercice	(460)	(803)
Reprises de l'exercice	1 302	383
(Dotations) Reprises sur dépréciations des créances	842	(420)

IV.9. AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Créances sur immobilisations		904
Créances diverses	926	1 307
Total des autres actifs courants	926	2 211

IV.10. CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Total	Nombre de titres (action)
Total au 31 décembre 2010	29 909	44 561	74 470	1 993 963
Stock options exercés				
Total au 31 décembre 2011	29 909	44 561	74 470	1 993 963

IV.10.1. COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2011, le capital est constitué de 1 993 963 actions dont la valeur nominale s'établit à 15 €. Toutes les actions sont entièrement libérées. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2010.

IV.10.2. ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions auto-détenues font l'objet d'un retraitement explicité dans la note III.13.

	Autocontrôle	Contrat de liquidité	Nombre de titres	Valeur brute (K€)
Total au 31 décembre 2010	40 206	3 369	43 575	3 113
Variation de l'exercice		9 279	9 279	255
Total au 31 décembre 2011	40 206	12 648	52 854	3 368

Au 31 décembre 2011, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 52 854 actions, représentant 2,65 % du capital.

IV.10.3. DISTRIBUTIONS

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 juin 2011 a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre du résultat de l'exercice 2010. Le résultat distribuable qui s'élevait à 21 401 K€ a été affecté au compte de report à nouveau.

IV.10.4. ÉCART DE CONVERSION

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Montant en début de période	(226)	(624)
Gascogne Laminates Switzerland	153	403
Gascogne Sack Tunisia	(36)	(52)
Autres	13	47
Montant en fin de période	(96)	(226)

IV.11. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Options d'achats d'actions

Gascogne SA a consenti plusieurs plans d'options d'achat d'actions. Ces plans permettent à leurs bénéficiaires d'acheter un nombre fixe d'actions à un prix déterminé au cours d'une période donnée. Les options consenties par les plans peuvent être en général exercées entre 4 et 5 ans après la date d'attribution et expirent entre 3 et 5 ans après la date d'exercice. Les actions attribuées par le biais de ces plans ne peuvent en général pas être vendues avant une période de 4 à 5 ans suivant leur date d'attribution.

Attribution d'actions gratuites

Les actions gratuites attribuées en 2009 sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale du 12 juin 2006, ayant été conservées deux ans par les bénéficiaires, sont devenues cessibles au 1^{er} janvier 2011.

IV.11.1. DESCRIPTION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les principales caractéristiques des plans de souscriptions d'options sur actions en vigueur au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Date d'attribution	Durée contractuelle du plan	Nombre d'options attribuées	Date de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros	Nombres d'options levées au 31/12/2011	Nombres d'options restantes au 31/12/2011
08/03/2002	10 ans	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69		1 500
30/04/2002	10 ans	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35		700
		2 200					2 200

IV.11.2. MOUVEMENTS INTERVENUS SUR LES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	Total (en K€)
Options en circulation au 31 décembre 2009	44 080	74,24	3 273
Options accordées			
Options exercées			
Options échues et non exercées	(19 180)	68,98	(1 323)
Options en circulation au 31 décembre 2010	24 900	78,31	1 950
Options accordées			
Options exercées			
Options échues et non exercées	(22 700)	78,94	(1 792)
Options en circulation au 31 décembre 2011	2 200	71,82	158

Au 31 décembre 2011, il y a 2 200 options exerçables ; leur prix moyen d'exercice s'élève à 71,82 par action. Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 31 décembre 2011.

Fourchette de prix d'exercice par action	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en euros)
De 60 à 70 euros	1 500	0,2	69,69	1 500	69,69
De 70 à 80 euros	700	0,3	76,35	700	76,35
Total	2 200			2 200	

IV.11.3. INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Suivant la norme IFRS 2 "Paiements fondés en actions", tous les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués en juste valeur et comptabilisés en charges de personnel.

Au 31 décembre 2011, il n'y a plus aucun plan en cours octroyé après le 7 novembre 2002.

IV.11.4. CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DES AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

En l'absence de plan en cours octroyé après le 7 novembre 2002, aucune charge n'a été comptabilisée en 2010 et en 2011 au titre des avantages sur capitaux propres.

IV.12 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En 2011, l'endettement net du Groupe a varié de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Variation de change	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Activités en cours de cession	Exercice 2011
Emprunts et dettes financières,							
part à plus d'un an							
Emprunts obligataires	1 230		1 700	(300)	(430)		2 200
Emprunts auprès d'établissements de crédit	48 004	30			(39 533)	(1 007)	7 494
Emprunts relatifs aux location-financements	2 573	3	1 820		(2 083)	(599)	1 714
Autres dettes financières	480			(3)	(56)		421
Total	52 287	33	3 520	(303)	(42 102)	(1 606)	11 829
Emprunts et dettes financières,							
part à moins d'un an							
Emprunts obligataires	1 500			(1 500)	430		430
Emprunts auprès d'établissements de crédit	41 740	3	1 808	(19 461)	40 041	(101)	64 030
Emprunts relatifs aux location-financements	2 063	2	128	(2 760)	2 083	(411)	1 105
Autres dettes financières			500				500
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	681			(563)			118
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	6 141	2			25 417	(8 973)	22 587
Total	52 125	7	2 436	(24 284)	67 971	(9 485)	88 770
Total des emprunts et dettes financières	104 412	40	5 956	(24 587)	25 869	(11 091)	100 599
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Valeurs mobilières	2 209				(2 209)		
Disponibilités	13 066	32			(2 403)	(5 750)	4 945
Autres	120				46		166
Total	15 395	32			(4 566)	(5 750)	5 111
Endettement Net	89 017	8	5 956	(24 587)	30 435	(5 341)	95 488

Le poste "Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus" comprend en 2011 la ligne du crédit Revolving du contrat syndiqué pour un montant de 9,5 M€.

Le poste "Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus" de l'activité Complexes en cours de cession comprend également du crédit Revolving du contrat syndiqué à hauteur de 7,5 M€.

Les autres mouvements comprennent :

- le reclassement à moins d'un an de la dette syndiquée et de l'emprunt Palatine compte tenu du non-respect des ratios financiers du contrat syndiqué et de l'emprunt Palatine,
- les variations de la trésorerie et des soldes créditeurs auprès des banques.

IV.12.1. VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PAR NATURE, PAR ÉCHÉANCE ET PAR TAUX FIXE/TAUX VARIABLE

Ventilation de l'endettement net par nature

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an		
Emprunts obligataires	2 200	1 230
Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 494	48 004
Emprunts relatifs aux location-financements	1 714	2 573
Autres dettes financières	421	480
Total	11 829	52 287
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an		
Emprunts obligataires	430	1 500
Emprunts auprès d'établissements de crédit	64 030	41 740
Emprunts relatifs aux location-financements	1 105	2 063
Autres dettes financières	500	
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	118	681
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	22 587	6 141
Total	88 770	52 125
Total des emprunts et dettes financières	100 599	104 412
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Valeurs mobilières		2 209
Disponibilités	4 945	13 066
Autres	166	120
Total	5 111	15 395
Endettement net	95 488	89 017

Compte-tenu du non respect des ratios financiers du contrat syndiqué (voir paragraphe IV.14), la part des crédits long et moyen terme de la dette syndiquée au 31 décembre 2011, s'élevant à 34,9 M€, a été classée en dettes financières à moins d'un an.

Le Groupe dispose de lignes de crédit court terme ouvertes comme suit :

(en millions d'euros)	Lignes ouvertes	Utilisations
Contrat syndiqué	25	17 ^(*)
Billets de trésorerie	3,5	3,5
Découverts autorisés	18	11
Total	47	32

(*) Dont 7,5 M€ utilisés par la branche Complexes en cours de cession

Ventilation des dettes financières par échéance

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
À moins d'un an	88 770	52 125
De deux à cinq ans	11 829	51 382
À plus de cinq ans		905
Total	100 599	104 412

Ventilation des dettes financières par taux fixe et taux variable

(en milliers d'euros)	Exercice 2011		Exercice 2010	
Emprunts à taux fixe	23 592	23,5 %	32 680	31,3 %
Emprunts à taux variable	77 007	76,5 %	71 732	68,7 %
Total	100 599	100,0 %	104 412	100,0 %

Les emprunts à taux variable sont principalement indexés sur l'Euribor 3 mois.

Les emprunts à taux fixe sont principalement constitués des prêts tempêtes à 1,5 % accordés à la Forestière de Gascogne en 2009.

SITUATION FINANCIÈRE

IV.12.2. RAPPROCHEMENT AVEC LA TRÉSORERIE RETENUE DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010
	Activités poursuivies	Activités en cours de cession	Flux de trésorerie	Flux de trésorerie
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	22 587	8 973	31 560	6 141
Intérêts courus sur les soldes créditeurs auprès des banques (*)		(37)	(37)	(83)
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	5 111	5 750	10 861	15 395
Intérêts courus sur les soldes débiteurs auprès des banques (*)	(50)		(50)	(35)
Total	(17 526)	(3 186)	(20 712)	9 302

(*) Les intérêts courus sont des charges calculées, non représentatives de flux de trésorerie

IV.12.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les emprunts obligataires représentent les obligations portées par le Fonds Commun de Placement Gascogne Epargne réservé aux salariés.

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Emprunts obligataires non convertibles à long terme	2 200	1 230
Emprunts obligataires non convertibles à court terme	430	1 500
Total	2 630	2 730

IV.12.4. ENDETTEMENT EN DEVISES

L'endettement net en devises est quasi-nul.

IV.13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET CATÉGORIES COMPTABLES

IV.13.1. BILAN

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IAS39 sont ventilés dans le tableau suivant :

Exercice 2011 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			1 568			1 568		1 568
Autres	5 788		4 744	1 336		11 868		11 868
Actifs non courants	5 788		6 312	1 336		13 436		13 436
Clients et autres débiteurs			39 465			39 465		39 465
Autres actifs courants			926			926		926
Prêts (part à court terme)			118			118		118
Dérivés de taux, de change et sur matières premières					228	228		228
Trésorerie et équivalents de trésorerie			5 111			5 111		5 111
Actifs courants			45 620		228	45 848		45 848
Total actifs	5 788		51 932	1 336	228	59 284		59 284
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			11 829			11 829		11 829
Passifs non courants			11 829			11 829		11 829
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			88 770			88 770		88 770
Fournisseurs et autres créditeurs			60 933			60 933	16 612	77 545
Dérivés de taux, de change et sur matières premières		317			3 117	3 434		3 434
Autres passifs courants			1 496			1 496	3 306	4 802
Passifs courants		317	151 199		3 117	154 633	19 918	174 751
Total passifs		317	163 028		3 117	166 462	19 918	186 380

(*) Dettes au personnel et charges sociales.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option sont décrits dans la note IV.5.

Exercice 2010 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			1 928			1 928		1 928
Autres	5 590		5 132	1 758		12 480		12 480
Actifs non courants	5 590		7 060	1 758		14 408		14 408
Clients et autres débiteurs			77 726			77 726		77 726
Autres actifs courants			2 211			2 211		2 211
Prêts (part à court terme)			3			3		3
Dérivés de taux et de change					463	463		463
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 209	13 187			15 396		15 396
Actifs courants		2 209	93 127		463	95 799		95 799
Total actifs	5 590	2 209	100 187	1 758	463	110 207		110 207
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			52 287			52 287		52 287
Passifs non courants			52 287			52 287		52 287
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			52 125			52 125		52 125
Fournisseurs et autres créditeurs			101 320			101 320	17 842	119 162
Dérivés de taux, de change et sur matières premières					1 806	1 806		1 806
Autres passifs courants			3 051			3 051	3 410	6 461
Passifs courants			156 496		1 806	158 302	21 252	179 554
Total passifs			208 783		1 806	210 589	21 252	231 841

IV.13.2. COMPTE DE RÉSULTAT

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant les exercices 2010 et 2011 sont ventilés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalent de trésorerie	102	69
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente		
Gain net de change	323	
Autres		5
Produits financiers	425	74
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	5 342	5 890
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	286	47
Perte nette de change		161
Charges de désactualisation (IAS19)	460	550
Autres (*)	618	533
Charges financières	6 706	7 181
Charges financières nettes	(6 281)	(7 107)

(*) Intérêts liés à l'amende de Bruxelles (552 K€).

IV.13.3. JUSTE VALEUR

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1 686	1 686	1 932	1 932
Clients et autres débiteurs	44 067	44 067	82 412	82 412
Autres actifs	8 192	8 192	9 824	9 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 111	5 111	15 395	15 395
Dérivés de taux				
• Actifs				
• Passifs	(2 537)	(2 537)	(1 376)	(1 376)
Dérivés de change				
• Actifs	11	11	391	391
• Passifs	(801)	(801)	(362)	(362)
Dérivés de marchandises				
• Actifs	217	217	72	72
• Passifs	(96)	(96)	(68)	(68)
Emprunts à taux fixe	(20 773)	(19 757)	(28 043)	(29 581)
Emprunts à taux variable	(54 420)	(54 420)	(65 591)	(65 591)
Emprunts location-financement	(2 819)	(2 819)	(4 636)	(4 636)
Crédits bancaires	(22 587)	(22 587)	(6 141)	(6 141)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(60 933)	(60 933)	(101 320)	(101 320)
Autres passifs	(1 496)	(1 496)	(3 051)	(3 051)
Total	(107 178)	(106 162)	(100 562)	(102 100)

Méthode de détermination des justes valeurs

Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

Prêts et créances

La juste valeur des créances client et prêts est considérée égale à leur valeur comptable dans la mesure où ces actifs financiers sont majoritairement porteurs d'un risque de crédit qui est pris en compte via les dépréciations et que le risque de taux est limité.

Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe.

La juste valeur des "dettes fournisseurs" et "créances clients" correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

Au 31 décembre 2011, la classification des instruments financiers à la juste valeur est la suivante :

Exercice 2011 (en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers non courants	5 788		1 336
Dérivés de change		11	
Dérivés sur matières premières		217	
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Actifs	5 788	228	1 336
Dérivés de taux		2 537	
Dérivés de change		801	
Dérivés sur matières premières		96	
Passifs		3 434	

Exercice 2010 (en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers non courants	5 590		1 100
Dérivés de change		391	
Dérivés sur matières premières		72	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 209		
Actifs	7 799	463	1 100
Dérivés de taux		1 375	
Dérivés de change		362	
Dérivés sur matières premières		68	
Passifs		1 805	

Les actifs financiers non courants classés en niveau 3 correspondent à la prise de participation en 2010 par Gascogne Paper dans la société Exeltium, consortium qui regroupe 26 industriels grands consommateurs d'électricité et dont l'objet est de négocier avec les producteurs d'énergie des tarifs d'électricité avantageux pour ses clients-actionnaires.

IV.13.4. COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe détient au 31 décembre 2011 des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des instruments dérivés inscrits au bilan se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Actifs	Passifs
Contrats à terme		811
Options	11	(10)
Instruments de couverture de change	11	801
Options		
Swaps		2 537
Instruments de couverture de taux		2 537
Instruments de couverture de prix sur matières premières	217	96
Total des instruments financiers	228	3 434

Conformément à IAS 39, les variations de juste valeur considérées comme efficaces sont comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global et la part inefficace des variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Au 31 décembre 2011, la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie s'élève à -525 K€.

Les variations de la réserve de couverture sont présentées dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Au 1^{er} janvier	(844)	(1 660)
Sorti des capitaux propres	899	102
Inscrit en capitaux propres	(1 888)	714
Au 31 décembre	(1 833)	(844)

SITUATION FINANCIÈRE

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variable et le montant différé en capitaux propres est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

Le montant différé en capitaux propres au titre des couvertures de change et de prix sur matières premières est transféré en résultat à la date où la transaction commerciale couverte est comptabilisée en résultat. Les instruments dérivés de couverture de change et de prix sur matières premières sont conclus dans le cadre de couverture d'un budget annuel et ont donc des maturités inférieures à un an.

Un swap de taux de 10 M€ souscrit courant 2011 et démarrant début 2012 n'était pas éligible à la comptabilité de couverture compte tenu d'une insuffisance de sous-jacent à couvrir au 31 décembre 2011, aussi sa juste valeur au 31 décembre 2011 a été comptabilisée directement en charges financières pour (317) K€.

IV.14 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques de marché financier et de financement sont exposés dans le rapport de gestion au paragraphe II.2.2.14.7.

IV.14.1. RISQUE DE CRÉDIT

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas exposé à un risque de contrepartie significatif. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Prêts	1 686	1 932
Clients et autres débiteurs	44 067	82 412
Autres actifs	8 192	10 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 111	15 395
Dérivés de taux actifs		
Dérivés de change actifs	11	391
Dérivés sur matières premières	217	72
Total	59 284	110 206

Dépréciations

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés (cf. note IV.8) s'analyse comme suit :

Exercices		Non échus	Echus depuis 90 jours au plus	Echus depuis plus de 90 jours	Clients et comptes rattachés
2011	Brut	24 449	5 974	2 936	33 359
	Dépréciation	(3)	(108)	(824)	(935)
	Net	24 446	5 866	2 112	32 424
2010	Brut	53 021	9 733	5 656	68 410
	Dépréciation	(7)	(806)	(4 120)	(4 933)
	Net	53 014	8 927	1 536	63 477

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Au 1^{er} janvier	4 933	7 084
Dépréciations	(842)	242
Variation de périmètre		(2 698)
Écart de conversion	(1)	305
En cours de cession	(3 155)	
Au 31 décembre	935	4 933

IV.14.2. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le financement du Groupe repose principalement sur :

- des emprunts moyen/long terme,
- des lignes de découverts, billets de trésorerie, dont les utilisations globales restent inférieures aux autorisations,
- des lignes de mobilisation de créances commerciales.

Il existe également des contrats de crédit bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2011		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	20 774	21 444	11 370	9 990	83
Emprunts taux variable	77 007	78 412	78 412	-	-
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	53 919	55 324	55 324	-	-
• Crédits bancaires	23 088	23 088	23 088	-	-
Emprunts location financement	2 818	4 636	1 105	1 713	-
Instruments dérivés	3 434	3 593	2 246	1 347	-
• Dérivés de taux	2 537	2 696	1 349	1 347	-
• Dérivés de change	801	801	801	-	-
• Dérivés sur matières premières	96	96	96	-	-
Total	104 033	108 085	93 133	13 050	83

Les cash flow prévisionnels relatifs au crédit syndiqué qui représente plus de 70 % des emprunts (taux fixe et variable) ont été classés à moins d'un an compte tenu du non-respect des ratios au 31 décembre 2011. Il n'est pas possible de détailler les échéances dans les 12 mois de l'exercice 2012 compte tenu du fait que les négociations sur la restructuration de cette dette sont encore en cours (Voir § VI.4. Évènements postérieurs à la clôture).

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2010		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	28 044	28 899	9 601	19 188	111
Emprunts taux variable	71 732	76 439	44 333	32 106	-
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	65 591	70 298	38 192	32 106	-
• Crédits bancaires	6 141	6 141	6 141	-	-
Emprunts location financement	4 636	4 636	2 063	2 524	48
Instruments dérivés	1 805	1 877	1 778	79	20
• Dérivés de taux	1 375	1 447	1 348	79	20
• Dérivés de change	362	362	362	-	-
• Dérivés sur matières premières	68	68	68	-	-
Total	106 217	111 851	57 774	53 897	179

Le Groupe a négocié au cours du printemps 2011 des waivers avec l'ensemble du pool bancaire et a obtenu comme principaux résultats :

- un délai d'un an supplémentaire pour investir le produit net de la cession de Cenpac non encore réinvesti au 30 juillet 2011 (23,4 M€),
- de nouveaux covenants financiers pour la durée résiduelle du contrat,
- des aménagements dans la définition des covenants : reclassement en trésorerie des valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la banque BNP pour contre garantir la caution dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne (5,6 M€) et neutralisation dans le calcul de l'EBITDA des pertes sur créances et sur stocks provisionnées à 100 %.

SITUATION FINANCIÈRE

À fin décembre 2011

Le contrat syndiqué (69,9 M€ dans les emprunts à taux variable) contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers. Cette clause n'est pas respectée au 31 décembre 2011 :

		Gascogne SA	
Ratios à respecter		Niveau au 31/12/2011	
$\frac{\text{EBITDA retraité}}{\text{Frais financiers nets consolidés}}$	> 4,00	$\frac{22\ 147}{6\ 784}$	3,26
$\frac{\text{Dettes financières nettes retraitées}}{\text{EBITDA retraité}}$	< 3,50	$\frac{95\ 329}{22\ 147}$	4,30

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas "d'excess cash flow consolidé" (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe). Au 31 décembre 2011, le Groupe n'est pas redevable d'un remboursement anticipé au titre de cette clause.

Enfin, le contrat contient des clauses de remboursement obligatoires dans certains cas précis (cessions d'actifs au-delà d'un certain seuil, changement de contrôle et sinistre).

L'emprunt moyen long terme souscrit auprès de la Banque Palatine en avril 2011 (1,8 M€ dans les emprunts à taux variable) contient également une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers. Cette clause n'est pas respectée au 31 décembre 2011 :

		Gascogne SA	
Ratios à respecter		Niveau au 31/12/2011	
$\frac{\text{EBITDA}}{\text{Frais financiers nets consolidés}}$	> 2,70	$\frac{19\ 097}{6\ 784}$	2,82
$\frac{\text{Dettes financières nettes}}{\text{EBITDA}}$	< 2,00	$\frac{100\ 829}{19\ 097}$	5,28

Concernant les covenants non respectés sur le contrat syndiqué et l'emprunt auprès de la Banque Palatine, des "waivers" ont été obtenus dans le cadre des négociations sur la restructuration de la dette du Groupe. (Voir § VI.4. Évènements postérieurs à la clôture).

IV.14.3. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Depuis quatre ans, les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la société mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière. Dans le cadre de son financement, le Groupe a conclu des emprunts moyen terme à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse des taux relatif à ses emprunts, il a été mis en place des swaps et des swaps participatifs receveur taux variable/payeur taux fixe :

- le swap de taux transforme le risque de taux variable (Euribor) de la dette en le fixant par un taux de marché,
- le swap participatif permet de plafonner le taux tout en tirant profit d'un potentiel de baisse des taux contrairement à un swap classique.

Les principaux instruments de couverture de risque de taux utilisés au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Instrument utilisé	Élément couvert	Couverture (K€)	Taux fixe (*)	Durée restante
SWAP	Crédit moyen terme	20 000	2,66 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	15 000	2,70 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	2,67 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	2,70 %	2 ans
SWAP	Crédit court terme	10 000	2,80 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	5 000	2,65 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	5 000	2,78 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	3 750	3,78 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	250	4,00 %	1 an
Total des couvertures		79 000		
Dettes couvertes		79 705		

(*) Taux fixe contre EURIBOR 3 mois.

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté respectivement sur les exercices 2010 et 2011.

Exercice 2011 (en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(79,2)	56,5		
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	197,2	(207,1)	1 325,9	(1392,2)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie				
Total	118,0	(150,5)	1 325,9	(1392,2)

Exercice 2010 (en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(98,7)	97,8		
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	(7,8)	14,0	574,7	(585,7)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie				
Total	(106,4)	111,8	574,7	(585,7)

IV.14.4. RISQUE DE CHANGE

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Les sociétés Gascogne Paper et Gascogne Laminates prévoient de recevoir un chiffre d'affaires de 32 MUSD suite aux ventes effectuées à l'étranger.

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la société mère de centraliser des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des options de change. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale.

Les principaux instruments de couverture de risque de change utilisés au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Nominal (K€)	USD	GBP
Ventes à terme	12 404	1 437
Options de change	348	718

Analyse de sensibilité

Une variation de 10 % de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposés rester constantes.

SITUATION FINANCIÈRE

L'analyse de sensibilité en 2011 a porté sur les couvertures de change en USD et sur les positions bilantielles en USD non couvertes :

Exercice 2011 (en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +10 %	Choc de -10 %	Choc de +10 %	Choc de -10 %
Contrats à terme	242,2	(296,0)	879,1	(1 073,7)
Option de change	33,5	(38,7)		
Positions bilantielles non couvertes	(145,6)	178,0		
Total	130,0	(156,7)	879,1	(1 073,7)

Exercice 2010 (en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +10 %	Choc de -10 %	Choc de +10 %	Choc de -10 %
Contrats à terme	108,9	(133,1)	396,0	(484,0)
Option de change	39,1	(175,5)	522,7	(388,6)
Dette en devise	(120,0)	146,6		
Total	28,1	(162,0)	918,6	(872,6)

IV.14.5. RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

L'exposition au risque matières premières liée à des instruments financiers est considérée comme non significative dans la mesure où les instruments financiers conclus par le Groupe concernent des couvertures pour les achats de fuel de la papeterie dont la juste valeur à l'actif du bilan s'élève à 217 K€.

IV.15. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2011 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Variation de change	Coûts de services rendus	Charges (produits) d'intérêts d'actualisation	Gains (pertes) actuariels	Dotations aux provisions	Reprises de provisions	Activités en cours de cession	Exercice 2011
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	15 163	19	(677)	677	519		(34)	(5 389)	10 278
Provisions pour retraite par capitalisation	(837)		394	(12)	(134)				(589)
Provisions pour autres engagements de fin de carrière	241						(38)		203
Provisions pour retraites & indemnités assimilées, autres avantages postérieurs à l'emploi	14 567	19	(283)	665	385		(72)	(5 389)	9 892
Provisions pour médailles du travail	654		(68)	31				(224)	393
Total	15 221	19	(351)	696	385		(72)	(5 613)	10 285

Un test de sensibilité a été réalisé sur le taux d'actualisation retenu pour le calcul des obligations sur la base d'une variation du taux d'actualisation de +/-0,25 % : l'obligation, et donc le passif, augmenteraient de +/-0,6 M€.

IV.15.1. DESCRIPTION DES RÉGIMES

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, primes d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies ou à prestations définies (indemnités de fin de carrière).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en dettes des différentes entités du Groupe qui les accordent.

Les avantages à long terme sont attribués soit par des régimes de retraite à cotisations définies soit par des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Cotisations de retraite	11 099	10 337

Régimes à prestations définies

Le Groupe offre à certaines catégories de salariés différents avantages à prestations définies. Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis à vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement financés, ces régimes donnent lieu à la constitution d'une provision.

L'engagement actualisé – l'obligation – est calculé suivant la méthode des unités de crédit projetées en tenant compte des hypothèses :

- d'âge de départ à la retraite compris entre 60 et 65 ans pour la durée d'activité professionnelle totale permettant des droits à la retraite à taux plein pour les personnels des sociétés françaises et des hypothèses d'âge de départ à la retraite pour les personnels des sociétés étrangères qui tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux,
- d'augmentation de salaire et d'inflation,
- de mortalité,
- du taux d'attrition des salariés sur la base des historiques constatés et des plans de restructuration annoncés,
- du taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements. En France le taux des obligations de première catégorie a été retenu.

Ces hypothèses prennent en compte les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

- les retraites :
 - les indemnités de fin de carrière (IFC) qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,
- les régimes de retraite à prestations définies dont bénéficient en France certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un certain pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite,
- d'autres avantages à long terme :
 - les indemnités liées aux médailles du travail en France (ou Jubileum en Allemagne).

IV.15.2. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES POUR LES ÉVALUATIONS

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	Exercice 2011	Exercice 2010
France		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	4,25 %	4,75 %
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,00 %	2,00 %
Allemagne		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	4,25 %	4,75 %
Taux d'augmentation des salaires (*)	3,00 %	3,00 %
Suisse		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	2,75 %	2,75 %
Taux d'augmentation des salaires (*)	1,50 %	1,50 %
Grèce		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	4,25 %	4,75 %
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,40 %	2,40 %
Tunisie		
Age de départ à la retraite	60 ans	60 ans
Taux d'actualisation	7,00 %	7,00 %
Taux d'augmentation des salaires (*)	5,00 %	5,00 %

(*) Taux d'inflation inclus.

SITUATION FINANCIÈRE

La composition des actifs du régime et le taux de rendement attendu sont les suivants :

	Sociétés françaises	Sociétés étrangères (*)
Obligations	88 %	53 %
Actions	7 %	2 %
Immobilier	2 %	19 %
Prêts		16 %
Autres actifs	1 %	6 %
Liquidités	2 %	4 %
Taux de rendement attendu	3,50 %	2,60 %

(*) Gascogne Laminates Switzerland.

IV.15.3. SYNTHÈSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Valeur actualisée des obligations non financées	3 594	7 385
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	9 474	15 021
Total des valeurs actualisées des obligations	13 068	22 406
Juste valeur des actifs du régime	2 783	7 185
Passif comptabilisé au titre des prestations définies	10 285	15 221

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation des engagements de retraite et indemnités assimilées et autres avantages postérieurs à l'emploi en début et en fin de période et détaille la charge de l'exercice. Il présente également le rapprochement des actifs affectés aux plans en début et en fin de période et donne le détail de la variation de l'actif au cours de la période.

(en milliers d'euros)	Retraites & indemnités assimilées					Autres avantages postérieurs à l'emploi					Total				
	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007	2011	2010	2009	2008	2007
Evaluation des engagements bruts															
En début de période	21 323	19 557	18 327	18 447	18 989	431	400	359	324	296	21 754	19 957	18 686	18 771	19 285
Coûts des services rendus	953	1 133	1 097	948	1 020	8	21	17	21	32	961	1 154	1 114	969	1 052
Charges d'intérêts	875	990	946	1 076	938	13	20	22	17		888	1 010	968	1 093	938
Versements			(622)	(494)	(786)								(622)	(494)	(786)
Liquidation	83	(433)									83	(433)			
Autres mouvements	(33)	146									(33)	146			
Perte (gain) actuariel		4	(190)	(1 811)	(2 245)			2	(3)	(4)		4	(188)	(1 814)	(2 249)
Charges de l'exercice	1 878	1 840	1 231	(281)	(1 073)	21	41	41	35	28	1 899	1 881	1 272	(246)	(1 045)
Variation de périmètre	0	(2 071)			(1)							(2 071)			(1)
Variation de change	142	772	(1)	58	(2)						142	772	(1)	58	(2)
Perte (gain) actuariel	325	1 041					(10)				325	1 031			
Autres	(1 525)	(2 665)			402						(1 525)	(2 665)			402
Reclassements cpte à cpte (Actif/passif)				103	133									103	133
Reclassements cpte à cpte (Passif/passif)		2 849			(1)							2 849			(1)
En fin de période	22 143	21 323	19 557	18 327	18 447	452	431	400	359	324	22 595	21 754	19 957	18 686	18 771
Valeur de marché des actifs affectés aux plans															
En début de période	7 187	4 803	4 121	3 390	3 344						7 187	4 803	4 121	3 390	3 344
Rendement des actifs	223	269	240	265	227						223	269	240	265	227
Contribution de l'employeur			460	319	195								460	319	195
Versements	1 365	1 302	(327)	(53)	(401)						1 365	1 302	(327)	(53)	(401)
Autres mouvements	1										1				
Perte (gain) actuariel		1	309	200	25							1	309	200	25
Produits de l'exercice	1 589	1 572	682	731	46						1 589	1 572	682	731	46
Variation de change	123	659									123	659			
Perte (gain) actuariel	(60)	(31)									(60)	(31)			
Autres	(1 525)	(2 665)									(1 525)	(2 665)			
Reclassements		2 849										2 849			
En fin de période	7 314	7 187	4 803	4 121	3 390						7 314	7 187	4 803	4 121	3 390
Provision nette au bilan pour retraites et autres avantages															
	14 829	14 136	14 754	14 206	15 057	452	431	400	359	324	15 281	14 567	15 154	14 565	15 381

IV.16. PROVISIONS

IV.16.1. TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Variation de change	Dotations globales	Reprises globales	Autres mouvements	Activités en cours de cession	Exercice 2011
Provisions pour litiges	14 260		1 418	(289)		43	15 346
Provisions pour impôt	26				(7)		19
Provisions pour restructurations et départs							
Provisions environnementales	1 200		70				1 270
Divers			47				47
Provisions pour risques et charges à long terme	15 486		1 535	(289)	(7)	43	16 682
Provisions pour litiges	186		1 459	(4)		1 094	547
Provisions pour impôt	6			(7)	7		6
Provisions pour pertes / contrats déficitaires	51		37	(51)		37	
Provisions pour restructurations et départs	389		1 100	(163)		226	1 100
Provisions environnementales							
Divers	329		605	(308)		253	373
Provisions pour risques et charges à court terme	961		3 201	(533)	7	1 610	2 026
Engagements de retraite et autres avantages	15 221	19		(72)	730	5 613	10 285
Total	31 668	19	4 736	(894)	730	7 266	28 993

La distinction entre les montants repris utilisés et non utilisés au cours de la période est présentée dans la note V.5.

IV.16.2. LITIGES

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Dotations globales	Reprises globales	Activités en cours de cession	Exercice 2011
Litige Commission de Bruxelles	13 200				13 200
Litiges liés à l'amiante	250	1 350	(289)		1 311
Litiges avec les anciens salariés de Givet		930		(930)	
Litige NCC	792				792
Litige Landes Wood Trading		100			100
Divers	204	497	(4)	(207)	490
Total	14 446	2 877	(293)	(1 137)	15 893

Litige NCC

Les provisions pour litiges comprennent notamment une provision de 792 K€ (datant de l'exercice 2003), destinée à couvrir le risque de condamnation au paiement de dommages et intérêts à NCC, client égyptien de Gascogne Paper. La revendication porte sur des aspects techniques et commerciaux (non respect allégué de qualités et de quantités contractuelles). La demande, libellée en plusieurs monnaies, est de l'ordre de 3,5 M€. Le Groupe, après avoir consulté ses avocats en charge du dossier, estime que le montant provisionné est suffisant pour couvrir le montant maximum des indemnités que Gascogne Paper pourrait être éventuellement condamnée à payer.

Aucun élément nouveau n'est à signaler sur ce dossier à ce jour.

Contrôle de la Commission de Bruxelles

Au cours de l'exercice 2002, la Commission Européenne (Direction Générale de la Concurrence – Service Cartels) a diligenté une enquête approfondie auprès des producteurs de sacs en plastique membres de l'association Valveplast, afin de rechercher l'existence d'un éventuel cartel entre ces producteurs. Notre filiale Sachsa Verpackung (devenue Gascogne Sack Deutschland), qui, à titre accessoire produit ce type de sacs (chiffre d'affaires de l'ordre de 5 M€ sur un total de 21 M€), a été concernée par cette enquête. Par décision de la Commission Européenne du 30 novembre 2005, notre filiale Sachsa Verpackung a été condamnée au titre de cette enquête, à une amende de 13,2 M€, à laquelle la société Gascogne SA a été tenue conjointement et solidairement à hauteur de 9,9 M€. Cette décision a été notifiée à la société le 15 décembre 2005.

Face à cette situation, le Groupe a introduit le 23 février 2006 un recours en appel devant le Tribunal de Première Instance (TPI) des Communautés Européennes. Par ailleurs, une garantie bancaire a été produite au profit du Groupe au titre du paiement de l'amende.

La saisine du TPI, ainsi que l'obtention d'une garantie bancaire, permettent de bénéficier d'une suspension de paiement de l'amende, tant que l'affaire restera pendante devant cette juridiction. En revanche, des intérêts au taux global de 3,56 % par an se sont rajoutés au montant en principal de l'amende à partir du 15 mars 2006 (date de recouvrement initiale), jusqu'à l'expiration des procédures de recours.

Des mémoires en défense ont été déposés par la Commission Européenne au cours du mois d'août 2006. Les sociétés ont adressé des mémoires en réplique au TPI en date du 27 octobre 2006.

Les audiences de plaidoiries ont eu lieu le 2 février 2011.

Par une décision du 16 novembre 2011, le Tribunal de l'Union Européenne a rejeté le recours en annulation. Les sociétés ont décidé d'intenter un pourvoi devant la Cour de Justice Européenne. Une décision pourrait intervenir au cours du second semestre 2013.

Ce litige fait l'objet d'une provision de 13,2 M€ (constituée à fin 2005) et d'intérêts courus pour 3 M€.

Litige Landes Wood Trading

La société Forestière de Gascogne, dans le cadre d'un litige avec le client Landes Wood Trading, a été condamnée en date du 19 août 2011 par le Tribunal de Commerce de Mont de Marsan à verser à Landes Wood Trading des dommages-intérêts de 4 425 K€ avec demande d'exécution provisoire.

La société Forestière de Gascogne a fait appel du jugement sur le fond et obtenu en référé la suspension de l'exécution provisoire.

Les plaidoiries de la procédure en appel ne devraient pas avoir lieu avant fin 2012.

La société a constitué une provision de 100 K€.

Litiges liés à l'amiante

> Gascogne Paper

À fin 2011, 57 salariés de la société Gascogne Paper ont déposé un dossier auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), pour reconnaissance du caractère professionnel de la maladie liée à l'exposition à l'amiante.

49 dossiers ont été reconnus en maladie professionnelle, 6 refusés et 2 mis à l'étude.

Parmi les 49 dossiers reconnus en maladie professionnelle, 42 salariés ont déposé une assignation devant le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS), afin de faire reconnaître la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable, et d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie.

Sur les 42 dossiers :

- 5 ont été jugés en 2007 par décision du 11 février 2008 : la faute inexcusable a été retenue mais les dossiers ont été déclarés inopposables à Gascogne Paper, la charge financière des condamnations a donc été totalement affectée aux Caisses d'Assurance Maladie. Les appels n'ont pas modifié ces jugements.
- 21 ont été jugés en Première Instance le 28 juin 2010 :
 - 8 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue et déclarés opposables à Gascogne Paper. Pour ces 8 dossiers, dont 2 ont fait l'objet d'un recours en appel, la société a été condamnée à verser des indemnités pour un montant de 459 K€ qui ont été enregistrées dans les comptes au 31 décembre 2010,
 - 13 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue, et déclarés inopposables à Gascogne Paper, donc sans demande de versement d'indemnités.
- 7 ont obtenu une demande de renvoi lors de la Première Instance du 28 juin 2010, ont été plaidés le 7 mars 2011, et le TASS a rendu sa décision le 25 juillet 2011 : la faute inexcusable a été retenue pour les 7 dossiers mais 6 ont été déclarés inopposables à Gascogne Paper et la société a été condamnée à hauteur de 33 K€ pour le dernier dossier.
- 1 dossier n'a pas encore été plaidé.
- 8 nouveaux dossiers déposés au cours de l'année 2011 dont 3 ont été plaidés en décembre 2011 et 5 ne sont pas encore plaidés.

> Gascogne Sack

Aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de l'année 2011. 2 dossiers de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie ont été déposés en 2008 et reconnus comme tels.

Synthèse des impacts financiers

Pour mémoire, le Groupe avait comptabilisé une charge de 0,7 M€ au 31 décembre 2010 incluant les indemnités auxquelles Gascogne Paper avait été condamnée et une provision sur les autres dossiers en cours.

En 2011, le Groupe a versé, sur demande de la CPAM, une rente de 0,2 M€ (non provisionnée à fin 2010), aux ayants droits d'un salarié décédé pour lequel Gascogne Paper avait été condamnée et a comptabilisé une provision complémentaire de 1,1 M€ au titre des nouveaux dossiers.

SITUATION FINANCIÈRE

Litige avec les anciens salariés du site de Givet

À la suite de l'annonce de la fermeture du site de Givet, 55 salariés ont intenté des actions individuelles afin d'obtenir des primes supra légales supplémentaires à celles déjà versées.

Le Conseil des Prud'hommes de Charleville-Mézières a condamné le 16 mai 2011 Gascogne Laminates à verser à ses anciens salariés des indemnités et des salaires pour un montant total de 930 K€ avec demande d'exécution provisoire. La société a fait appel de cette décision sur le fond et obtenu en référé la suspension de l'exécution provisoire.

Le jugement en appel est programmé en juin 2012.

Une provision a été constituée pour le montant de la condamnation soit 930 K€.

Litiges avec l'ancien dirigeant de la Branche Bois

Jean Luc IMBERTY, ancien dirigeant de la Branche Bois, conteste son licenciement pour faute grave le 17 octobre 2011 auprès du Conseil des Prud'Hommes de Bergerac et réclame des dommages et intérêts à Gascogne SA pour 0,3 M€.

Par ailleurs, la société Meysset Développement (dont le représentant légal est M. Jean-Luc IMBERTY) a assigné via sa société personnelle, Gascogne SA et Gascogne Wood Products le 28 février 2012 auprès du Tribunal de Commerce de Dax et réclame 1,5 M€ de dommages et intérêts en réparation du caractère brutal et abusif de la révocation de son mandat de Président de Gascogne Wood Products en octobre 2011.

La société estimant que ces deux demandes sont totalement infondées n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2011.

Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2011, des contrôles fiscaux sont en cours dans les sociétés Gascogne Wood Products et Gascogne Sack Deutschland.

Autres provisions

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique "Autres produits et charges opérationnels". À noter que, suite à l'annonce de la fermeture du site de Givet, le Conseil Général des Ardennes a réclamé la restitution d'une subvention de 1,5 M€ qui avait été accordée en 2006. La société, estimant que cette demande est infondée et constitue donc un passif potentiel, n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2011.

Une provision pour restructuration a été comptabilisée dans la société Gascogne Sack Deutschland à hauteur de 1,1 M€ correspondant à un plan de restructuration qui sera réalisé en 2012.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges non provisionnés pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

IV.17. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		
Fournisseurs et comptes rattachés	52 795	87 569
Autres dettes d'exploitation	25 695	31 593
Total	78 490	119 162

IV.18. AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Autres passifs non courants		
Subventions d'équipements	2 908	4 557
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	565	352
Total des autres passifs non courants	3 473	4 909
Autres passifs courants		
Subventions d'équipements	1 296	1 522
Participation des salariés	13	32
Dettes sur immobilisations	1 496	3 051
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	769	773
Dettes diverses	1 228	1 084
Instruments dérivés	3 434	1 806
Total des autres passifs courants	8 236	8 268
Total des autres passifs	11 709	13 177

IV.19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES À RÉCUPÉRER ET À PAYER

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Impôts sur les bénéfices à récupérer	1 399	785
Impôts sur les bénéfices à payer	7 556	24
Impôt sur les bénéfices net - Actif (Passif)	(6 157)	761

Les impôts sur les bénéfices à récupérer sont principalement constitués des créances de Crédit Impôt Recherche.

V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

V.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	Exercice 2011				Exercice 2010			
	Activités poursuivies	Activité en cours de cession	Ventes internes	Chiffre d'affaires consolidé	Activités poursuivies	Activité en cours de cession	Ventes internes	Chiffre d'affaires consolidé
Ventes de biens	308 066	185 122	(8 452)	484 736	278 388	174 341	(5 373)	447 357
Prestations de services	9 915	659	(1 950)	8 623	8 764	923	(2 131)	7 557
Chiffre d'affaires	317 981	185 781	(10 403)	493 359	287 153	175 265	(7 503)	454 914

V.2. VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Variation de stocks bruts	6 539	10 517
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et en-cours	3 361	3 144
Dotation aux provisions sur stocks de produits finis et en-cours	(4 464)	(3 435)
Variation des stocks de produits finis et en-cours	5 436	10 226

V.3. ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Achats de marchandises et de matières premières	(131 549)	(120 642)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	4 703	7 861
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	3 206	2 597
Dotation aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(3 142)	(2 884)
Achats consommés	(126 782)	(113 068)

V.4. FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Salaires et traitements	(55 893)	(52 803)
Charges sociales	(23 863)	(21 003)
Participation des salariés	(173)	
Coûts des services rendus	(621)	486
Frais de personnel	(80 550)	(73 320)

Les cotisations aux régimes de retraite inclus dans les charges sociales représentent 11,1 M€ contre 10,3 M€ en 2010.

V.5. (DOTATIONS) REPRIS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Dotations) Reprises des provisions pour risques et charges dans le compte de résultat

(en milliers d'euros)	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(642)	355	(287)
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(2 767)	290	(2 477)
Provisions dans le résultat opérationnel	(3 409)	645	(2 764)

Les charges financières n'incluent pas de provisions pour risques à caractère financier.

SITUATION FINANCIÈRE

Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges incluses dans le compte de résultat

(en milliers d'euros)	Engagements de retraite	Litiges	Provisions pour impôt	Restructurations et départs	Divers	Total
Dotations						
Résultat courant opérationnel		(288)		92	(446)	(642)
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)		(1 550)		(1 100)	(117)	(2 767)
Total des dotations		(1 838)		(1 008)	(563)	(3 409)
Reprises						
Résultat courant opérationnel	56		7	100	192	355
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)		290				290
Total des reprises	56	290	7	100	192	645
Net						
Résultat courant opérationnel	56	(288)	7	192	(254)	(287)
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)		(1 260)		(1 100)	(117)	(2 477)
Total net	56	(1 548)	7	(908)	(371)	(2 764)

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises pour non utilisation :

(en milliers d'euros)	Reprises globales	Provisions utilisées = Charges imputées	Reprises provisions non utilisées
Engagements de retraite et autres avantages	56	56	
Provisions pour litiges	290	290	
Provisions pour impôts	7	7	
Provisions pour départs du personnel et restructurations	100	100	
Divers	192	192	
Total reprises des provisions au 31 décembre 2011	645	645	

V.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Autres produits courants	1 760	2 076
Subventions d'investissement virées au résultat	967	1 199
Autres charges courantes	(2 716)	(1 914)
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et actifs courants	942	(406)
Autres produits et charges d'exploitation	953	955

Les subventions d'investissement virées au résultat comprennent notamment les subventions relatives à la tempête "Klaus".

V.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
(Dotations) de provisions pour dépréciation des actifs	(23 592)	(15 320)
Reprises de provisions pour dépréciation des actifs		15 822
(Dotations) / Reprises de provisions environnementales	(70)	
(Dotations) / Reprises de provisions pour restructurations et litiges	(2 407)	38
Charges de restructurations et litiges	(431)	(1 859)
Plus values, moins values nettes sur cessions d'actifs	(220)	(164)
Autres produits et charges opérationnels	(26 720)	(1 483)

Dotations et reprises de provisions pour dépréciations des actifs

Ce poste comprend principalement les dotations aux provisions pour dépréciations des actifs suite au test d'impairment de :

- l'UGT Papier pour 19,1 M€,
- l'UGT Aigis pour 2,2 M€,
- l'UGT Gascogne Sack Deutschland pour 2,0 M€.

Dotations et reprises pour restructurations et litiges

Ce poste est composé d'une provision restructuration de 1,1 M€ concernant la société Gascogne Sack Deutschland et de provisions nettes pour des litiges liés à l'amiante avec d'anciens salariés pour 1,3 M€.

Perte de valeur

Des tests de perte de valeur ont été réalisés pour chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2011 selon la méthodologie suivante :

- la valeur recouvrable des UGT est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans,
- le taux d'actualisation avant impôt est de 8,2 % pour toutes les UGT dans la mesure où le taux d'actualisation retenu est le WACC du Groupe. En effet, le coût de la dette est celle du Groupe car les financements sont centralisés et le coût du capital est celui du Groupe. De plus le Groupe opère principalement en Europe de l'ouest et dans la zone euro,
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2 % pour l'ensemble des UGT.

Les pertes de valeur comptabilisées au 31 décembre 2011 s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2010	Dotations	Reprises	Activités en cours de cession	Exercice 2011
Goodwill	2 547				2 547
Immobilisations corporelles	3 239				3 239
UGT BOIS	5 786				5 786
Goodwill	186				186
Immobilisations incorporelles	199				199
Immobilisations corporelles	16 177	19 073			35 250
UGT PAPIER	16 562	19 073			35 635
Immobilisations corporelles		2 022			2 022
UGT Gascogne Sack Deutschland		2 022			2 022
Goodwill	1 323				1 323
Immobilisations corporelles	3 855	2 247			6 102
UGT AIGIS	5 178	2 247			7 425
Goodwill	353			(353)	
UGT COMPLEXES (*)	353			(353)	
Goodwill	4 409			(353)	4 056
Immobilisations incorporelles	199				199
Immobilisations corporelles	23 271	23 342			46 613
Total	27 879	23 342		(353)	50 868

(*) Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland

Aucune perte de valeur n'a jamais été comptabilisée sur les 3 autres UGT : Gascogne Sack (France), Gascogne Sack Tunisia et Gascogne Laminates Switzerland.

L'UGT Papier, spécialisée dans la fabrication de papier kraft naturel et kraft naturel pour sacs a été amenée à doter une provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 19 073 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Papier, déterminée sur la base de sa valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable à la clôture. Le goodwill étant déjà totalement déprécié, cette perte de valeur a été affectée en totalité aux immobilisations corporelles.

L'UGT Gascogne Sack Deutschland, spécialisée dans la production de sacs en Allemagne, a été amenée à doter une provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 2 022 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Gascogne Sack Deutschland déterminée sur la base de sa valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable à la clôture. En l'absence de goodwill, cette perte de valeur a été affectée en totalité aux immobilisations corporelles.

L'UGT Aigis, spécialisée dans la production de sacs en Grèce a été amenée à doter une provision complémentaire pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 2 247 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Aigis déterminée sur la base de sa valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable à la clôture. Le goodwill étant déjà totalement déprécié, cette perte de valeur a été affectée en totalité aux immobilisations corporelles.

En application des normes IFRS, est présentée la sensibilité de la valorisation des UGT lorsqu'un changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable.

Les chiffres indiqués ci-dessous représentent l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT (après dépréciations comptabilisées à fin 2011) dans le cas de la variation de +/- 10% de chaque hypothèse clé. Un chiffre négatif indique une dépréciation.

SITUATION FINANCIÈRE

(en millions d'euros)	Calcul valeur recouvrable					
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini		Taux de EBE/CA (flux terminal)	
	-0,82 %	+0,82 %	-0,2 %	+0,2 %	-10 % taux EBE/CA	+10 % taux EBE/CA
UGT Papier	11,9	-9,1	-1,8	2,0	-8,3	8,3
UGT GSD	1,5	-1,2	-0,2	0,2	-0,9	0,9
UGT Aigis	0,5	-0,4	-0,1	0,1	-0,3	0,3
UGT Bois	24,8	-1,7	7,6	12,2	2,3	17,4

Les tests de sensibilité ont également été réalisés sur les UGT Gascogne Sack et Gascogne Sack Tunisia : ils ne font pas apparaître de risque de dépréciation.

Les tests de sensibilité n'ont pas été réalisés sur les UGT Complexes et Gascogne Laminates Switzerland car elles font partie de l'activité Complexes qui est en cours de cession.

V.8. CHARGES FINANCIÈRES

La ventilation des produits et charges financiers par nature est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'intérêts et assimilés	701	1 021
Charges d'intérêts et assimilés	(6 220)	(6 885)
Coût de l'endettement net	(5 519)	(5 864)
Produits (charges) de change	316	(163)
Produits financiers des participations non consolidées		
Produits (charges) d'actualisation	(461)	(550)
Produits (charges) autres	(617)	(531)
Autres produits et charges financiers	(762)	(1 244)
Charges financières nettes	(6 281)	(7 108)

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier est reprise dans la note IV.13.

L'évolution des charges financières est commentée dans le rapport de gestion (note II.2.2.).

V.9. QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Sacchificio Veneto	74	(4)
Total	74	(4)

V.10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(Charges) Produits d'impôts sur le résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
(Charges) Produits d'impôt exigible	(471)	(276)
(Charges) Produits d'impôt différé	9 714	2 911
Impôt sur le résultat	9 243	2 635

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E).

Concernant la qualification comptable de la C.V.A.E, le Groupe a considéré, d'une part que la valeur ajoutée est un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt sur les sociétés, d'autre part qu'en substance la C.E.T est une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle à laquelle elle se substitue. En conséquence, le Groupe a décidé de ne pas qualifier la C.V.A.E d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer, à compter du 1^{er} janvier 2010, la C.V.A.E en charge opérationnelle.

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	(32 564)	5 821
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	74	(4)
Résultat net des entreprises intégrées	(32 638)	5 825
Charges (produits) Impôts sur les sociétés (a)	(8 294)	(1 718)
Charge (produits) d'impôts théorique, au taux en vigueur dans chaque pays (b)	(12 381)	1 585
Écart (a) - (b)	4 087	(3 303)
Analyse de l'écart :		
Impact des décalages permanents	264	(6 641)
Impact des déficits nets fiscaux non activés	2 559	1 383
Impact de la différence entre le taux d'impôt exigible et le taux d'impôt différé	(308)	(528)
Impact des retraitements de consolidation hors impôt	1 153	2 162
Impact des autres retraitements de consolidation	307	
Impact lié à la fiscalité de Groupe	112	321
Total	4 087	(3 303)

Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2011 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Allwood France, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Mupa Emballages, Gascogne Habitat Bois et Aquitaine Landes Industries.

Les déficits reportables de nos filiales Aigis (Grèce), Gascogne Laminates Switzerland, Gascogne Laminates Germany et Gascogne Sack Deutschland n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif dans la mesure où les perspectives de résultat à court terme des sociétés concernées ne permettent pas d'envisager l'utilisation de ces reports avec suffisamment de certitudes.

Les déficits non activés s'élèvent au 31 décembre 2011 à 21,9 M€.

V.11. RÉSULTAT PAR ACTION

V.11.1. RÉSULTAT NET PAR ACTION DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ

	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net (part du groupe) (K€)	(32 567)	5 827
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 941 109	1 950 388
Résultat de base par action (en euros)	(16,78)	2,99

	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net (part du groupe) (K€)	(32 567)	5 827
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 941 109	1 950 388
Ajustement pour effet dilutif des stock options		
Ajustement pour effet dilutif des actions gratuites		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 941 109	1 950 388
Résultat dilué par action (en euros)	(16,78)	2,99

V.11.2. RÉSULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net (part du groupe) (K€)	(26 636)	(9 605)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 941 109	1 950 388
Résultat de base par action (en euros)	(13,72)	(4,92)

	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net (part du groupe) (K€)	(26 636)	(9 605)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 941 109	1 950 388
Ajustement pour effet dilutif des stock options		
Ajustement pour effet dilutif des actions gratuites		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 941 109	1 950 388
Résultat dilué par action (en euros)	(13,72)	(4,92)

VI. AUTRES INFORMATIONS

VI.1. INFORMATIONS SECTORIELLES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Financier	Total activités poursuivies	Activités en cours de cession	Intercos	Total Groupe
Chiffre d'affaires								
- de l'activité	143 184	129 741	122 437	7 320	402 682	187 929		590 611
- intragroupe	57 348	22 023	448	4 882	84 701	2 148	10 403	97 252
- chiffre d'affaires net	85 836	107 718	121 989	2 438	317 981	185 781	(10 403)	493 359
Résultat opérationnel courant	(2 241)	2 762	271	(3 741)	(2 949)	(2 446)		(5 395)
Résultat opérationnel	(2 470)	(17 777)	(4 954)	(4 468)	(29 669)	(3 703)		(33 372)
Résultat des équivalences			74		74			74
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(5 051)	(8 731)	(4 856)	(1 438)	(20 076)	(4 460)		(24 536)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel		(19 073)	(4 269)	(250)	(23 592)			(23 592)
sans contrepartie de trésorerie	(587)	(1 036)	(1 044)	(100)	(2 767)	(1 077)		(3 844)
Investissements industriels	1 774	7 115	4 292	335	13 516	5 225		18 741
Effectifs	569	515	545	30	1 659	635		2 294
Immobilisations incorporelles et corporelles	44 583	58 780	38 345	7 547	149 255			149 255
Titres mis en équivalence			2 595		2 595			2 595
Actifs sectoriels	77 565	35 175	32 073	1 134	145 947			145 947
Autres actifs					23 937			23 937
Actifs en cours de cession						118 045		118 045
Total de l'actif					321 734	118 045		439 779
Passifs sectoriels	27 274	24 739	20 104	5 428	77 545			77 545
Autres passifs					149 306			149 306
Passifs en cours de cession						59 200		59 200
Total du passif					226 851	59 200		286 051
31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Financier	Total activités poursuivies	Activités en cours de cession	Intercos	Total Groupe
Chiffre d'affaires								
- de l'activité	130 115	112 331	104 935	7 187	354 568	179 069		533 637
- intragroupe	44 272	18 490	526	4 127	67 415	3 805	7 503	78 723
- chiffre d'affaires net	85 843	93 841	104 409	3 060	287 153	175 264	(7 503)	454 914
Résultat opérationnel courant	63	(787)	(308)	(2 620)	(3 652)	2 363		(1 289)
Résultat opérationnel	2 720	(1 483)	(2 804)	(3 568)	(5 135)	730		(4 405)
Résultat des équivalences			(4)		(4)			(4)
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(4 519)	(9 051)	(4 446)	(1 422)	(19 438)	(4 287)		(23 725)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel			(2 576)	(774)	502	(1 394)		(892)
sans contrepartie de trésorerie	307	(62)	(137)		108	17		125
Investissements industriels	1 711	7 366	6 102	779	15 958	3 893		19 851
Effectifs	591	507	540	31	1 669	625		2 294
Immobilisations incorporelles et corporelles	47 698	78 919	42 851	8 878	178 346	37 670		216 016
Titres mis en équivalence			2 521		2 521			2 521
Actifs sectoriels	78 809	29 120	31 359	870	140 158	69 908		210 066
Autres actifs								35 713
Total de l'actif					464 316			464 316
Passifs sectoriels	31 977	22 189	21 007	4 198	79 371	39 791		119 162
Autres passifs								157 580
Total du passif								276 742

VI.2. PARTIES LIÉES

Transactions avec les filiales du Groupe

Il s'agit d'une part des prestations de service et de la mise à disposition des dirigeants facturées par la société mère aux filiales et d'autre part d'avances en compte courant consenties à ou par certaines filiales qui donnent lieu à facturation d'intérêts financiers. Par ailleurs, l'ensemble des sociétés françaises font partie d'un groupe d'intégration fiscale dont Gascogne SA est la société mère. (Voir le § V.10.).

Transactions de la société mère avec des parties liées

La société mère n'a entretenu, en 2011, aucune relation de quelque nature que ce soit avec les dirigeants (autre que les émoluments ou jetons de présence).

Par ailleurs, il n'existe pas de transactions entre les parties liées qui soient significatives et/ou conclues à des conditions qui ne seraient pas des conditions de marché. Il n'y a aucune transaction avec la société Electricité et Eaux de Madagascar, qui détient plus de 25 % du capital et des droits de vote.

Des sociétés contrôlées par des parties liées ont perçu des rémunérations qui leur ont été versées par la société-mère et/ou ses filiales au titre de leur activité auprès de ces dernières et ce, pour un montant de 220 K€ en 2010 et 186 K€ en 2011.

Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

Les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants au titre des exercices 2010 et 2011 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Avantages court terme	1 541	1 836
Avantages postérieurs à l'emploi (*)	123	(254)
Indemnités de fin de contrat de travail versées	918	
Paiements fondés sur des actions		
Total	2 582	1 582

(*) Variation de l'engagement sur l'exercice.

Les rémunérations et avantages présentés dans le tableau ci-dessus comprennent 8 dirigeants à fin 2010 et 5 dirigeants à fin 2011.

Les indemnités de fin de contrat de travail versées en 2011 concernent 4 dirigeants dont les indemnités de licenciement versées à l'ancien Président-Directeur Général François VITTOZ pour 377 K€ soit un an de rémunération, conformément à son contrat de travail.

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent principalement le contrat encore en cours de retraite par capitalisation de l'ancien Président-Directeur Général François VITTOZ.

Au 31 décembre 2011, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président-Directeur Général Frédéric DOULCET en matière d'avantages postérieurs à l'emploi (contrat de capitalisation ou golden parachute).

Rémunérations octroyées aux membres du Conseil d'Administration

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2011 au Conseil d'Administration se sont élevés à 160 K€ dont 45 K€ pour la participation aux Comités spécialisés (montants identiques en 2010).

Il est rappelé que le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

Autres parties liées

Les informations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence figurent en Note IV.4.

VI.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'évolution des engagements hors bilan est donnée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Avals, cautions, garanties donnés	8 400	56 393
Avals, cautions, garanties reçus	704	27 654
Hypothèques, gages et nantissements donnés	26 957	9 899

Au 31 décembre 2011, les engagements hors bilan se ventilent ainsi :

Nature	Objet	Montant (K€)
Aval, Cautions, Garanties donnés		
Garantie de passif	sur cession de filiale	4 000
Cautions solidaire	litige – au profit de Landes Wood Trading	4 400
Total		8 400
Hypothèques, gages et nantissements donnés		
Nantissement	sur emprunts bancaires, liés à des investissements	2 057
Gage	sur stocks de bois au profit des banques	7 900
Cession Dailly	sur créances cédées au profit des banques	17 000
Total		26 957
Aval, Cautions, Garanties reçus		
Cautions bancaires	sur emprunts bancaires liés à des investissements	204
Cautions bancaires	sur cession de filiale	500
Total		704

Engagements liés au financement

Contrat syndiqué

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les crédits revolving, s'élevant à 17 M€ au 31 décembre 2011, sont garantis à due concurrence par des créances commerciales dans le cadre de cessions Dailly.

Prêts tempête bonifiés

Dans le cadre des opérations exceptionnelles de mobilisation et de stockage de bois suite à la tempête Klaus, le Groupe a sollicité et obtenu via sa filiale Forestière de Gascogne 5 prêts bonifiés au taux de 1,5 % pour un montant global de 22,5 M€. Le capital restant dû à la clôture de l'exercice s'élève à 15,9 M€ ventilés de la façon suivante :

- 3 prêts "mobilisation" d'une durée de 3 ans pour 8,0 M€,
- 2 prêts "stockage" d'une durée de 5 ans pour 7,9 M€.

Concernant les deux prêts "stockage", les banques bénéficient en plus d'un gage portant sur les stocks.

Engagements liés aux activités opérationnelles

Litige Landes Wood Trading

Dans le cadre de la demande de la suspension de l'exécution provisoire de la condamnation de la société Forestière de Gascogne dans le litige l'opposant à la société Landes Wood Trading, Gascogne SA s'est portée caution solidaire de sa filiale pour le paiement du montant de la condamnation soit 4,4 M€ si elle devait être amenée à régler cette somme à l'issue des procédures en cours.

Engagements liés au périmètre

Cession Cenpac

Dans le cadre de la cession de Cenpac, Gascogne SA a accordé une garantie de passif à l'acquéreur Raja, pour un montant maximal de 4 M€ jusqu'au 31 décembre 2013 sauf en matière fiscale (31 janvier 2014). En contrepartie, Gascogne SA a reçu une caution de la Société Générale à hauteur de 1 M€ jusqu'au 31 décembre 2011, puis 0,5 M€ jusqu'au 31 janvier 2014.

Les hypothèques, nantissements et gages donnés portent sur les postes suivants :

(en milliers d'euros)	Date de départ	Date d'échéance	Montant des garanties	Valeur nette des actifs apportés en garanties	Total au bilan	% du total
Immobilisations corporelles	2006	2021	2 057	5 094	136 039	3,7 %
Stocks de bois	2011	2014/2015	7 900	7 900	106 482	7,4 %
Créances clients	2008	2013	17 000	17 000	52 425	32,4 %

VI.4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre du contrat syndiqué, des négociations sur la restructuration de la dette du Groupe ont démarré au cours du mois de janvier 2012 et sont encore en cours à ce jour.

Les principaux éléments de négociation à la date de rédaction du présent rapport sont les suivants :

- Les banques ont accepté un "waiver" des cas de défaut, le report d'une échéance de principal de fin mars, et le maintien des lignes bilatérales pendant la phase de négociation.
- Les banques ont également mis à disposition de la société (Gascogne SA) en date du 20 février 2012 un prêt relais de 11,6 M€ avec des clauses de remboursements spécifiques et à échéance de juillet 2012.
- Les discussions sur la restructuration de la dette elle-même sur un horizon moyen terme sont toujours en cours.

II.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gascogne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

> Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note "II.2. Bases d'évaluation" de l'annexe aux états financiers consolidés.

> Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note II.2. de l'annexe aux états financiers consolidés fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note II.2 de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation mentionnée ci-dessus.

- La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans les notes "III.9. Dépréciation des actifs corporels, incorporels et goodwill" et "V.7. Autres produits et charges opérationnels" de l'annexe aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes III.9. et V.7. de l'annexe aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

> Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Mérignac, le 30 avril 2012
KPMG Audit IS
Eric JUNIÈRES
Associé

Bordeaux, le 30 avril 2012
Deloitte & Associés
Emmanuel GADRET
Associé

II.5. COMPTES ANNUELS 2011 DE LA SOCIÉTÉ MÈRE GASCOGNE SA

II.5.1. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/ 2010
Produits d'exploitation	7 578	7 297
Ventes de biens		1
Prestations de services	7 206	7 118
Autres produits	372	178
Charges d'exploitation	11 962	10 721
Achats de matières premières et approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		1
Autres achats et charges externes	4 722	4 591
Impôts, taxes et versements assimilés	407	278
Salaires et traitements	3 905	3 260
Charges sociales	1 508	1 325
Dotations aux amortissements	1 205	1 099
Dotations aux provisions pour risques et charges	51	7
Autres charges	164	160
Résultat d'exploitation	(4 384)	(3 424)
Produits financiers	5 143	6 183
Dividendes perçus	1 762	2 215
Produits financiers filiales	3 151	3 041
Produits financiers de trésorerie	186	624
Reprises sur provisions et transferts de charges	44	303
Charges financières	20 500	8 592
Dotations financières aux provisions	15 880	2 394
Frais financiers divers	4 620	6 198
Résultat financier	(15 357)	(2 409)
Résultat courant avant impôts	(19 741)	(5 833)
Produits exceptionnels	683	44 472
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200	44 231
Reprises sur provisions et transferts de charges	483	241
Charges exceptionnelles	888	22 480
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	302	21 574
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	586	906
Résultat exceptionnel	(205)	21 992
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	25	(36)
Résultat net de l'exercice	(19 921)	16 195

II.5.2. BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé	158 859	22 830	136 029	151 057
Immobilisations incorporelles	3 315	1 632	1 683	2 191
Immobilisations corporelles	8 117	3 044	5 073	5 270
Terrains forestiers	103		103	103
Autres terrains	1 267	116	1 151	1 161
Constructions	6 385	2 722	3 663	3 977
Autres immobilisations corporelles	340	206	134	27
Avances et acomptes	22		22	2
Immobilisations financières	147 427	18 154	129 273	143 596
Participations	138 218	15 907	122 311	135 868
Autres titres de participations	51		51	51
Prêts et autres immobilisations financières	9 158	2 247	6 911	7 677
Actif circulant	99 078	1 384	97 694	104 358
Stocks	288	159	129	129
Matières premières, approvisionnements	129		129	129
Marchandises	159	159		
Créances	96 943	1 225	95 718	97 571
Avances et acomptes sur commandes	14		14	20
Clients et comptes rattachés	2 763	50	2 713	2 085
Autres créances	94 166	1 175	92 991	95 466
Trésorerie actif	1 847		1 847	6 658
Valeurs mobilières de placement				2 192
Disponibilités	1 847		1 847	4 466
Charges comptabilisées d'avance	989		989	1 287
Écarts de conversion actif	26		26	40
Total de l'actif	258 952	24 214	234 738	256 742

II.5.3. BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Avant répartition	(*) Après répartition	Avant répartition	Après répartition
Capitaux propres	120 903	120 903	141 071	141 071
Capital social	29 909	29 909	29 909	29 909
Prime d'émission	44 561	44 561	44 561	44 561
Réserve légale	2 990	2 990	2 990	2 990
Réserve facultative	35 477	35 477	35 477	35 477
Autres réserves	4 874	4 874	4 874	4 874
Report à nouveau	21 401	1 480	5 207	21 402
Résultat de l'exercice	(19 921)		16 195	
Provisions règlementées	1 612	1 612	1 858	1 858
Provisions pour risques et charges	11 585	11 585	11 242	11 242
Dettes	102 250	102 250	104 429	104 429
Emprunts & dettes auprès Ets de crédit	66 479	66 479	65 400	65 400
Autres dettes financières diverses	14 172	14 172	19 789	19 789
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	898	898	770	770
Dettes sociales et fiscales	1 043	1 043	980	980
Autres dettes	19 658	19 658	17 490	17 490
Écarts de conversion passif				
Total du passif	234 738	234 738	256 742	256 742

(*) En fonction du projet d'affectation.

II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011

1. FAITS MAJEURS

Changement de Présidence : lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2011, à l'issue du vote des actionnaires, Monsieur François VITTOZ a été remplacé par Monsieur Frédéric DOULCET en tant que Président-Directeur Général de Gascogne SA.

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA et Sachsa Verpackung (devenue Gascogne Sack Deutschland) devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, les audiences de plaidoiries ont eu lieu le 2 février 2011.

Par une décision du 16 novembre 2011, le Tribunal de l'Union Européenne a rejeté le recours en annulation. Les sociétés ont décidé d'intenter un pourvoi devant la Cour de Justice Européenne. Une décision pourrait intervenir au cours du second semestre 2013.

Ce litige fait l'objet d'une provision de 11 M€ (constituée fin 2005) et d'intérêts courus pour 3 M€ dans les comptes de Gascogne SA et d'une provision de 2,2 M€ dans les comptes de sa filiale Gascogne Sack Deutschland.

Les covenants financiers liés au contrat syndiqué et à un emprunt auprès d'un établissement bancaire n'ont pas été respectés au 31 décembre 2011 (voir note 3.10.). Des négociations sur la restructuration de la dette sont en cours (voir 8. Évènements postérieurs à la clôture).

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de bilan et de résultat 2011 sont établis suivant les principes comptables en vigueur dans le respect des règles d'image fidèle et de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation,
- coûts historiques.

Les résultats déficitaires enregistrés en 2011 associés à la progression de l'endettement net ont eu pour conséquence de contraindre Gascogne à renégocier avec son pool bancaire son crédit syndiqué. Les covenants n'étant pas respectés au 31 décembre 2011, les banques ont la possibilité de demander son remboursement anticipé et l'encours est classé, en dettes à court terme au 31 décembre 2011. Le Groupe utilisait à cette date un montant de 70 M€ sur un total de 78 M€ autorisé.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé des discussions avec l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Les discussions sur la restructuration de la dette elle-même sur un horizon moyen terme sont toujours en cours mais, à ce stade :

- Les banques ont accepté pendant la phase de discussion de ne pas demander de remboursement anticipé, de reporter l'échéance de principal de fin mars, et de maintenir des lignes bilatérales.
- Les banques ont également mis à disposition de la société (Gascogne SA) en date du 20 février 2012 un prêt relais de 11,6 M€ et à échéance de juillet 2012.

Sur cette base, les comptes annuels ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la Direction a retenu comme hypothèse la plus probable la réussite des discussions avec les banques, il existe de fait une incertitude quant à leur issue et, en cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES : VALEURS COMPTABLES BRUTES

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1^{er} janvier 2005. Au 31 décembre 2011, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 1 590 K€ après une reprise nette de l'exercice de 235 K€.

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Acquisitions	Cessions Diminutions	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	3 248	67		3 315
Terrains	1 370			1 370
Constructions	6 390	126	(131)	6 385
Autres immobilisations corporelles	222	118		340
Avances et acomptes	2	20		22
Total	11 232	331	(131)	11 432

3.2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Dotations	Cessions / Reprises	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	1 057	575		1 632
Terrains	106	10		116
Constructions	2 413	351	(42)	2 722
Autres immobilisations corporelles	195	11		206
Total	3 771	947	(42)	4 676

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments d'habitation :

- Murs	80 ans
- Toiture	25 ans
- Aménagement	15 ans

Bâtiments d'exploitation :

- Murs	40 ans
- Toiture	25 ans
- Aménagement	15 ans

Matériel de transport 5 ans

Mobilier et matériel de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 5 ans

Logiciels 5 à 10 ans

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

3.3.1. TITRES DE PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	
Valeur brute au 31/12/2010	138 218
Acquisitions	
Cessions	
Valeur brute au 31/12/2011	138 218
Dépréciations au 31/12/2010	(2 350)
Dotations	(13 557)
Reprises	
Dépréciations au 31/12/2011	(15 907)
Valeur nette au 31/12/2011	122 311

Des provisions pour dépréciation des titres ont été comptabilisées en 2011 pour un montant de 13 557 K€ compte tenu des perspectives de rentabilité future : 4 362 K€ pour Aigis, 3 857 K€ pour Mupa Emballages, 4 881 K€ pour Gascogne Laminates Switzerland et 457 K€ pour Gascogne Sack Deutschland.

3.3.2. PRÊTS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Dépôts	Titres autocontrôle	Contrat liquidité	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 31/12/2010	3	2 979	553	5 590	9 125
Augmentations			388	5 635	6 023
Diminutions			(400)	(5 590)	(5 990)
Valeur brute au 31/12/2011	3	2 979	541	5 635	9 158
Dépréciations au 31/12/2010		(1 443)	(5)		(1 448)
Dotations		(684)	(120)		(804)
Reprises			5		5
Dépréciations au 31/12/2011		(2 127)	(120)		(2 247)
Valeur nette au 31/12/2011	3	852	421	5 635	6 911

3.3.2.1. Titres d'autocontrôle

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2011, 40 206 de ses propres actions (hors contrat de liquidité). À la date de clôture, le dernier cours coté est de 23 €.

Une provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été comptabilisée pour un montant total de 684 K€ ; en conséquence, la provision au 31 décembre 2011 s'élève à 2 127 K€, en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2011 soit 21,20 €.

Au 31 décembre 2011, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

3.3.2.2. Contrat de liquidité

Dans le cadre d'un contrat de liquidité, Gascogne SA a confié à un intermédiaire de gestion l'achat et la vente de titres de Gascogne SA dont le montant s'élève à 541 K€ dont 388 K€ de titres et 153 K€ de fonds disponibles.

3.3.2.3. Dépôts et cautionnements

Il s'agit des SICAV souscrites au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne.

3.4. STOCKS

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	129	129
Marchandises	159	159
Valeur brute	288	288
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
Valeur nette	129	129

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

3.5. CRÉANCES

Elles sont toutes à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Clients et comptes rattachés	2 713	2 085
Solde dû par les filiales : Impôt société	317	359
Compte-courant Cash-Pooling Groupe	91 482	94 198
Etat, TVA	1 141	797
Autres créances	65	132
Total	95 718	97 571

3.6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Instruments de gage financier		
Placements court terme		2 192
Total		2 192

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'achat.

3.7. CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE

Ce poste comprend essentiellement les frais d'émission du crédit syndiqué étalés sur la durée du contrat.

SITUATION FINANCIÈRE

3.8. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2011, le capital est composé de 1 993 963 actions de nominal 15 euros, inchangé par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions sont entièrement libérées.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(en milliers d'euros)

Situation nette au 1 ^{er} Janvier 2011	141 071
Augmentation des autres capitaux propres-primés d'émission	
Résultat net	(19 921)
Provisions réglementées	(247)
Situation nette au 31 décembre 2011	120 903

3.9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	01/01/2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2011
Amende Commission Européenne (*)	11 000				11 000
Médaille du travail	202		(60)		142
Swap de taux		317			317
Litige		100			100
Autres	40	26	(40)		26
Total	11 242	443	(100)		11 585

(*) Une provision de 2,2 M€ est comptabilisée par ailleurs dans les comptes de notre filiale Gascogne Sack Deutschland afin de couvrir en totalité le risque de 13,2 M€ tel que mentionné au paragraphe "Faits majeurs" (cf. note II.5.4.).

De nouveaux swaps de taux ont été souscrits en 2011 pour couvrir les emprunts à taux variable. Le caractère de couverture comptable n'a pas pu être démontré pour un swap, aussi les pertes latentes de ce swap ont été provisionnées pour 317 K€.

3.10. EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

> Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

Solde au 01/01/2011	65 400
Émission emprunt Palatine	2 000
Remboursements	(12 200)
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	11 279
Solde au 31/12/2011	66 479

> Analyse par nature et par échéance

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts	54 671			54 671
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	11 808			11 808
Total	66 479			66 479

Compte tenu du non-respect au 31 décembre 2011 des ratios du crédit syndiqué et de la Banque Palatine, la totalité des emprunts a été reclassée à court terme.

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers. Cette clause n'est pas respectée au 31 décembre 2011.

Gascogne SA	
Ratios à respecter	Niveau au 31/12/2011
$\frac{\text{EBITDA retraité}}{\text{Frais financiers nets consolidés}} > 4,00$	$\frac{22\ 147}{6\ 784} \quad 3,26$
$\frac{\text{Dettes financières nettes retraitées}}{\text{EBITDA retraité}} < 3,50$	$\frac{95\ 329}{22\ 147} \quad 4,30$

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas "d'excess cash flow consolidé" (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe). Au 31 décembre 2011, le Groupe n'est pas redevable d'un remboursement anticipé au titre de cette clause. Enfin, le contrat contient des clauses de remboursement obligatoires dans certains cas précis (cessions d'actifs au-delà d'un certain seuil, changement de contrôle et sinistre).

Le Groupe a négocié au cours du printemps 2011 des "waivers" avec l'ensemble du pool bancaire et a obtenu comme principaux résultats :

- un délai d'un an supplémentaire pour investir le produit net de la cession de Cenpac non encore réinvesti au 30 juillet 2011 (23,4 M€),
- de nouveaux covenants financiers pour la durée résiduelle du contrat,
- des aménagements dans la définition des covenants : reclassement en trésorerie des valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la banque BNP pour contre garantir la caution dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne (5,6 M€) et neutralisation dans le calcul de l'EBITDA des pertes sur créances et sur stocks provisionnées à 100 %.

L'emprunt moyen long terme souscrit auprès de la Banque Palatine en avril 2011 (1,8 M€ dans les emprunts à taux variable) contient également une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers. Cette clause n'est pas respectée au 31 décembre 2011 :

		Gascogne SA	
Ratios à respecter		Niveau au 31/12/2011	
$\frac{\text{EBITDA}}{\text{Frais financiers nets consolidés}}$	> 2,70	$\frac{19\,097}{6\,784}$	2,82
$\frac{\text{Dettes financières nettes}}{\text{EBITDA}}$	< 2,00	$\frac{100\,829}{19\,097}$	5,28

Concernant les covenants non respectés sur le contrat syndiqué et l'emprunt auprès de la Banque Palatine, des "waivers" ont été obtenus dans le cadre des négociations sur la restructuration de la dette du Groupe. (Voir § 8. Événements postérieurs à la clôture).

3.11. DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Comptes courants des filiales (avance de trésorerie)	4 500	4 250
Comptes courants des filiales (cash pooling)	6 420	11 127
Comptes courants des filiales (solde impôt société)	536	1 044
Emprunts auprès des Fonds Communs de Placement du personnel	2 630	2 730
Intérêts courus	86	638
Total	14 172	19 789

Les emprunts auprès des Fonds Communs de Placements du personnel se décomposent en obligations non convertibles :

Date Émission	Date Échéance	Nombre Obligations	Nominal de l'obligation (en €)	Total emprunt (en K€)
avril-07	avril-12	43 000	10	430
avril-08	avril-13	40 000	10	400
avril-10	avril-15	40 000	10	400
avril-11	avril-16	140 000	10	1 400
Total				2 630

3.12. AUTRES DETTES

Ce poste se compose principalement de l'économie d'impôt (en trésorerie) liée à l'intégration fiscale (16 168 K€).

SITUATION FINANCIÈRE

3.13. CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts courus sur dettes financières	85	638
Fournisseurs	307	167
Dettes fiscales et sociales	560	590
Autres dettes	2 988	2 468
Total	3 940	3 863

3.14. INTÉGRATION FISCALE

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Mupa Emballages, Aquitaine Landes Industries, Gascogne Habitat Bois, Allwood France.

Les filiales calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposables séparément et s'acquittent des acomptes et soldes d'impôt auprès de la tête du groupe Gascogne SA.

Dans le bilan, l'intégration fiscale fait apparaître :

- À l'actif, une créance de 317 K€ correspondant à l'impôt dû par les filiales à la société mère ainsi que le solde d'impôt société dû par l'état de 1 042 K€.
- Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales, soit 536 K€ et à l'économie d'impôt (en trésorerie) accumulée au 31 décembre 2011, soit 16 168 K€.

3.15. SITUATION FISCALE LATENTE

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2010		Variations		31/12/2011	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Décalages certains ou éventuels						
• Amortissements dérogatoires		(609)	78			(531)
• Provisions réglementées						
- Provisions pour investissement		(14)				(14)
• Charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante :						
- Congés payés (ancien régime)	68		(8)		60	
- Frais acquisition titres	9		(9)			
- Autres	31	(19)	(9)	11	22	(8)
Total	108	(642)	52	11	82	(553)

4. NOTES SUR LE RÉSULTAT

4.1. PRODUITS

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers et de dividendes.

4.2. EFFECTIF DE L'EXERCICE 2011

	Moyenne	31/12/2011
Cadres	18	19
Agents de maîtrise et techniciens	10	6
Employés	7	6
Total	35	31

4.3. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 1 183 K€. Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2011 au Conseil d'Administration se sont élevés à 160 K€ dont 45 K€ pour la participation aux Comités spécialisés.

4.4. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Un nouvel accord d'intéressement a été signé pour les exercices 2011-2012-2013.

4.5. RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Dividendes filiales	1 762	2 215
Reprises (dotations) de provisions	(2 278)	259
Reprises (dotations) provisions titres filiales	(13 557)	(2 350)
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	3 151	3 041
Plus-value de cession de valeurs mobilières de placement	46	28
Impact intérêts financiers sur instruments dérivés	(1 251)	(1 856)
Gains (pertes) de change	104	151
Intérêts pénalités amende Commission européenne	(552)	(540)
Intérêts sur emprunts	(2 169)	(2 615)
Intérêts bancaires	(359)	(141)
Charges intérêts sur prêts des filiales	(254)	(601)
Total	(15 357)	(2 409)

4.6. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net sur cession d'immobilisations corporelles	(90)	
Provision d'immobilisations corporelles	(250)	(369)
Résultat net sur cession de titres Gascogne SA	(11)	22
Résultat net sur cession de CENPAC		22 635
Provision pour litige	(100)	
Dotations (reprises) aux provisions réglementées	246	(296)
Total	(205)	21 992

4.7. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	(19 741)	(205)	(19 946)
Retraitements fiscaux	12 420		12 420
Résultat fiscal avant impôt	(7 321)	(205)	(7 526)
Impôts sociétés théorique	2 440	68	2 508
Compensation			
Imputation impôts sociétés déficits antérieurs	(2 440)	(68)	(2 508)
Impôt sociétés intégration fiscale		25	25
Total impôts sociétés		25	25
Résultat net comptable	(19 741)	(180)	(19 921)

Analyse de l'impôt sur les sociétés créateur

(en milliers d'euros)	
Crédit d'impôt recherche	
Carry-back	
Divers : intégration fiscale	25
Total	25

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations sur les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations financières		
Participations	138 218	138 218
Créances et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés et créances diverses	2 084	1 808
Comptes courants (solde impôts filiales)	317	359
Comptes courants (avance de trésorerie)	92 655	94 198
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	106	133
Comptes courants (cash pooling)	6 420	11 126
Comptes courants (avance de trésorerie)	4 500	4 250
Comptes courants (solde impôts filiales)	536	1 044
Charges d'exploitation		
Autres services extérieurs	219	419
Chiffre d'affaires H.T.		
Prestations de services à l'égard des filiales	6 608	6 685
Produits financiers		
Intérêts des comptes courants	3 151	3 040
Produits financiers de participations	1 762	2 215
Charges financières		
Intérêts des comptes courants	255	601

6. RELEVÉ DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

6.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite.

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. À ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Les engagements actualisés sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 4,25 %,
- Taux d'augmentation des salaires : 2 %.

Au 31 décembre 2011, les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à 353 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 708 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2011, des contrats de retraite par capitalisation pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA. Parmi ces cadres, un groupe fermé bénéficie d'un régime à prestations définies dont les engagements s'élèvent à 896 K€ et sont couverts par des versements capitalisés s'élevant à la même date à 1 079 K€.

Droits individuels à la formation

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis	2 689
Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande	2 689

Autres engagements donnés

Dans le cadre de la condamnation en novembre 2005 par la Commission Européenne de la filiale Gascogne Sack Deutschland (ex Sachsa) à une amende de 13,2 M€, Gascogne SA est tenue conjointement et solidairement à hauteur de 9,9 M€, Gascogne SA s'est engagée auprès de Gascogne Sack Deutschland à prendre en charge le paiement de tout montant en amende et intérêts dus par la filiale excédant 2,2 M€.

Dans le cadre du contrat de crédits syndiqués, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

Dans le cadre du financement de ses filiales, Gascogne SA a émis des lettres de soutien auprès de deux d'entre elles Aigis et Gascogne UK.

Dans le cadre des opérations exceptionnelles de mobilisation et de stockage de bois suite à la tempête Klaus, le Groupe a sollicité et obtenu via sa filiale Forestière de Gascogne 5 prêts bonifiés à 1,5 % pour un montant global de 22,5 M€. Gascogne SA est caution solidaire de sa filiale pour le remboursement de ces 5 prêts dont le montant au 31 décembre 2011 s'élève à 15,9 M€.

Dans le cadre de la cession de Cenpac, Gascogne SA a accordé une garantie de passif à l'acquéreur Raja, pour un montant maximal de 4 M€ jusqu'au 31 décembre 2013 sauf en matière fiscale (31 janvier 2014). En contrepartie, Gascogne SA a reçu une caution de la Société Générale à hauteur de 1 M€ jusqu'au 31 décembre 2011, puis 0,5 M€ jusqu'au 31 janvier 2014.

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Paper au consortium Exeltium, Gascogne SA est caution solidaire de Gascogne Paper dans l'exécution de ses obligations de paiement pendant la durée du contrat.

Dans le cadre de la demande de la suspension de l'exécution provisoire de la condamnation de la société Forestière de Gascogne dans le litige l'opposant à la société Landes Wood Trading, Gascogne SA s'est portée caution solidaire de sa filiale pour le paiement du montant de la condamnation soit 4,4 M€ si elle devait être amenée à régler cette somme à l'issue des procédures en cours.

6.2. ENGAGEMENTS REÇUS

La société emprunte à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse de taux, Gascogne SA a mis en place pour elle et pour les sociétés du Groupe, des SWAP de taux Euribor 3 mois contre un taux fixe. Le montant global de ces couvertures pour le Groupe s'élève à 79 M€ à un taux moyen de 2,75 %.

De même, Gascogne SA a conclu pour le compte du Groupe des contrats de couverture de change (ventes à terme et participatif), à hauteur de 16,5 MUSD au cours moyen de 1,39 et 3,4 MGBP au cours moyen de 0,88.

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES DES COMPTES

(en milliers d'euros)	31/12/2011
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	198
Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	51
Total	249

8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Dans le cadre du contrat syndiqué, des négociations sur la restructuration de la dette du Groupe ont démarré au cours du mois de janvier 2012 et sont encore en cours à ce jour.

Les principaux éléments de négociation à la date de rédaction du présent rapport sont les suivants :

- Les banques ont accepté un "waiver" des cas de défaut, le report d'une échéance de principal de fin mars, et le maintien des lignes bilatérales pendant la phase de négociation.
- Les banques ont également mis à disposition de la société (Gascogne SA) en date du 20 février 2012 un prêt relais de 11,6 M€ avec des clauses de remboursements spécifiques et à échéance de juillet 2012.
- Les discussions sur la restructuration de la dette elle-même sur un horizon moyen terme sont toujours en cours.

9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brute	Valeur comptable des titres Nette	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte de dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2011
A - Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Gascogne SA									
1 - Filiales détenues à plus de 50 %									
Gascogne Wood Products (Escource)	24 327	12 234	100	44 764	44 764	10 996	85 504	(1 782)	
Gascogne Sack (Mimizan)	22 958	9 463	100	14 869	14 869		87 455	1 730	1 387
Gascogne Paper (Mimizan)	16 000	11 405	100	19 594	19 594	33 200	128 954	2 422	
Gascogne Laminates (Dax)	12 081	2 579	100	31 940	31 940	2 245	100 145	(117)	
Mupa Emballages (Dax)	2 882	(582)	100	3 857		3 764	8 075	(1 266)	
Gascogne Deutschland (Allemagne)	1 227	2 736	100	2 860	2 860	7 240		(180)	
Aigis (Grèce)	3 408	185	100	7 017	305	2 012	8 867	(1 212)	
Gascogne Laminates Switzerland (Suisse)	9 872	(4 285)	100	7 830	2 949	7 392	43 387	(4 431)	
Gascogne Sack Tunisia (Tunisie)	3 542	551	100	4 569	4 569	10	7 982	384	375
2 - Participations détenues entre 10 % et 50 %									
Gascogne Sack Deutschland (Allemagne)	6 136	4 268	10	835	378		18 334	(1 613)	
B - Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de Gascogne SA									
1 - Filiales françaises									
Forestière de Gascogne (Escource)	80	238	1	1	1	17 138	51 689	457	
Gascogne Habitat Bois (Marmande)	40	(3 227)	100	40	40	3 228	1 171	(2 057)	
Aquitaine Landes Industries (Saint-Paul-lès-Dax)	40	(6)	100	42	42			(1)	
2 - Filiales étrangères									
Gascogne UK (Royaume-Uni)		(462)	100			480	114	(22)	
C - Renseignements globaux sur tous les titres									
1 - Filiales françaises	78 408	32 104		115 107	111 250	70 571	462 993	(614)	1 387
2 - Filiales étrangères	24 185	2 993		23 111	11 061	17 134	78 683	(7 074)	375
Total (1+2)	102 593	35 097		138 218	122 311	87 705	541 676	(7 688)	1 762

II.6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Gascogne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

> Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe aux comptes annuels.

> Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note 2 de l'annexe aux comptes annuels fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note 2 de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation mentionnée ci-dessus.

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation afin de prendre en compte les pertes de valeur de certaines filiales. Ces provisions sont évaluées tel que décrit en note "3.3. Immobilisations financières" de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que la note 3.3 de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

> Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Les Commissaires aux Comptes

Mérignac, le 30 avril 2012
KPMG Audit IS
Eric JUNIÈRES
Associé

Bordeaux, le 30 avril 2012
Deloitte & Associés
Emmanuel GADRET
Associé

II.6.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

> Convention avec Gascogne Sack Deutschland

Personnes concernées : Gascogne détenant le contrôle de Gascogne Sack Deutschland

Nature et objet :

Convention de prise en charge par votre société d'une partie de l'amende et des intérêts dus par Gascogne Sack Deutschland au titre du litige avec la Commission Européenne.

Cette convention a été autorisée par décision du Conseil d'Administration du 15 décembre 2011.

Modalités :

À la suite de l'enquête menée par la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne, la société Gascogne Sack Deutschland a été condamnée le 30 septembre 2005 à verser une amende de 13,2 M€, à laquelle votre société a été tenue conjointement et solidairement à hauteur de 9,9 M€.

Par cette convention, votre société s'engage à prendre à sa charge le paiement de l'amende et des intérêts dus par Gascogne Sack Deutschland au-delà de 2,2 M€.

Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ; aucun paiement n'ayant été effectué au titre de cette amende au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

> Convention de prestations financières**Nature et objet :**

Les conventions de prestations financières concernent des mises à disposition de fonds sous forme d'avances en compte courant aux différentes sociétés du groupe Gascogne. Elles tiennent compte des modifications apportées au contrat syndiqué par l'avenant conclu le 17 juillet 2009.

Modalités :

Les intérêts sur comptes courants sont facturés sur la base d'un taux moyen pondéré résultant du coût des différentes sources de financement.

Gascogne a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

(en euros)	
Gascogne Paper	1 278 207
Gascogne Wood Products	459 921
Forestière de Gascogne	351 240
Gascogne Laminates	219 837
Gascogne Laminates Switzerland	219 548
Gascogne Deutschland	209 300
Mupa Emballages	97 737
Aigis	71 530
Gascogne Laminates Germany	62 018
Gascogne Habitat Bois	57 285
Gascogne All Wood Belgique	55 945
Depland	53 487
Gascogne UK	14 378
Gascogne Sack Tunisia	349
Total	3 150 782

> Convention de prestations de services**Nature et objet :**

- Prestations de services délivrées par votre société ;
- Mise à disposition des dirigeants ;
- Location de bâtiments.

Modalités :

Les charges de fonctionnement de votre société sont facturées aux filiales en fonction de la contribution de chacune à la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice considéré.

Votre société a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

(en euros)	
Gascogne Paper	1 612 638
Gascogne Sack	1 367 544
Gascogne Laminates	1 272 678
Gascogne Wood Products	1 200 429
Forestière de Gascogne	336 088
Gascogne Laminates Switzerland	282 072
Gascogne Laminates Germany	276 552
Gascogne Sack Deutschland	135 264
Aigis	73 320
Gascogne Sack Tunisia	36 408
Mupa Emballages	15 156
Total	6 608 149

Les Commissaires aux Comptes

Mérignac, le 30 avril 2012
KPMG Audit IS
Eric JUNIÈRES
Associé

Bordeaux, le 30 avril 2012
Deloitte & Associés
Emmanuel GADRET
Associé

II.6.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ GASCOGNE SA EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société GASCOGNE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

> Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

> Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Mérignac, le 30 avril 2012
KPMG Audit IS
Eric JUNIÈRES
Associé

Bordeaux, le 30 avril 2012
Deloitte & Associés
Emmanuel GADRET
Associé

II.6.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 1 % du capital social, réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de Commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de Commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Le rapport du Conseil d'Administration appelle de notre part les observations suivantes :

- Les modalités de détermination du prix d'émission des actions ne sont pas précisées (article R.225-14 du Code de Commerce) ;
- La durée de délégation n'est pas indiquée (article L.225-129-2 du Code de Commerce).

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de Commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux Comptes

Mérignac, le 30 avril 2012
KPMG Audit IS
Eric JUNIÈRES
Associé

Bordeaux, le 30 avril 2012
Deloitte & Associés
Emmanuel GADRET
Associé

II.7. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

II.7.1. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2011	2010	2009	2008	2007
I - Capital en fin d'exercice					
a. Capital social (en K€)	29 909	29 909	29 909	29 909	29 903
b. Nombre d'actions émises	1 993 963	1 993 963	1 993 963	1 993 963	1 993 538
c. Nombre d'actions détenues par la société (hors contrat de liquidité)	40 206	40 206	40 206	41 818	41 818
II - Opérations et résultats exercice (en K€)					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	7 206	7 119	8 484	8 832	8 961
b. Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(2 812)	20 021	(1 977)	6 984	5 972
c. Impôts sur les bénéfices	25	(36)	(44)	(593)	(73)
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice					35
d. Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(19 921)	16 195	(2 828)	7 897	3 169
e. Résultat distribué au titre de l'exercice*					5 981
III - Résultat par action (en euros)					
a. Résultat après impôt participation des salariés mais avant amortissements et provisions	-1,40	10,06	-0,97	3,80	3,01
b. Résultat après impôt, amortissements et provisions	-9,99	8,12	-1,42	3,96	1,59
c. Dividende net distribué par action*					3,00
IV - Personnel					
a. Effectif moyen des salariés de l'exercice	35	27	26	25	25
b. Montant masse salariale de l'exercice (en K€)	3 905	3 260	2 928	2 788	3 060
c. Montant versé pour avantages sociaux (en K€)	1 508	1 325	1 207	1 083	1 071

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2012.

II.7.2. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Nombre	Nature	%	Sociétés	Valeur d'acquisition	Dépréciation	Valeur nette
			Actions de participation	138 218	15 907	122 311
2 432 744	A	100,00 %	Gascogne Wood Products	44 765		44 765
10	A	0,20 %	Forestière de Gascogne			
2 295 801	A	100,00 %	Gascogne Sack	14 869		14 869
1 000 000	A	100,00 %	Gascogne Paper	19 594		19 594
322 162	A	100,00 %	Gascogne Laminates France	31 940		31 940
2 500	A	100,00 %	Gascogne Habitat Bois	40		40
2 500	A	100,00 %	Aquitaine Landes Industries	42		42
189 068	A	100,00 %	Mupa Emballages	3 857	3 857	
1	P	10,00 %	Gascogne Sack Deutschland	835	457	378
1	P	100,00 %	Gascogne Deutschland	2 860		2 860
37 000	A	100,00 %	Aigis	7 017	6 712	305
2	A	100,00 %	Gascogne UK			
194 280	A	100,00 %	Gascogne Laminates Switzerland	7 830	4 881	2 949
686 000	A	99,99 %	Gascogne Sack Tunisia	4 569		4 569
			Autres titres hors participation	52		52
2 050	P		Caisse Régionale Crédit Agricole	3		3
1	P	0,01 %	Compagnie des Landes	1		1
1	P	0,01 %	Coop. Agr. Forestière Sud-Atlantique			
20	A	0,40 %	Sté Développement Économie Forestière	3		3
299	A	1,30 %	Aquitaine Création Innovation	45		45
12	A	0,03 %	Cofogar			
			Total	138 270	15 907	122 363

A : Actions

P : Parts sociales

II.8. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 5 JUIN 2012

DÉLIBÉRANT À TITRE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2011 et sur les comptes annuels sociaux dudit exercice,
 - la lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L. 225-37 du Code de Commerce,
 - la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice,
- approuve les comptes annuels sociaux tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par une perte de 19 921 344,36 €.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés, approuve le rapport du Conseil ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par une perte de 32 566 000 €. Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport établi par les Commissaires aux Comptes en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce et approuve les conventions habituelles, entre la société et ses filiales, qui se sont poursuivies.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport établi par les Commissaires aux Comptes en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce et approuve la convention nouvelle concernant la filiale Gascogne Sack Deutschland.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat est de - 19 921 344,36 €.

Ce résultat majoré du report à nouveau de 21 401 357,26 € s'élève donc à 1 480 012,90 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 1 480 012,90 € en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il n'a été distribué aucun dividende.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 199 396 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 86 € par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution d'actions gratuites, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient

SITUATION FINANCIÈRE

multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 17 148 081 €.

Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 160 000 € le montant des jetons de présence susceptibles d'être versés au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012.

DÉLIBÉRANT À TITRE EXTRAORDINAIRE

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour décider d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social, dans la limite d'un montant maximum de quinze millions d'euros, par émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire, avec droit préférentiel de souscription.

Le Conseil aura notamment compétence pour déterminer la date, le montant de l'augmentation de capital, le prix et les modalités d'émission des actions et s'il y a lieu les modalités d'exercice des droits attachés aux actions dans les proportions qu'il déterminera.

Cette délégation est donnée pour une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129-5, le Conseil d'Administration, lorsqu'il aura fait usage de la délégation de compétence qui lui a été donnée, établira un rapport complémentaire à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide que les actionnaires disposeront, outre leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible, d'un droit de souscription à titre réductible, proportionnel à leurs droits et, en tout état de cause, dans la limite de leurs demandes.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration, si les souscriptions à titre irréductible et à titre réductible n'absorbent pas la totalité de l'émission prévue, à limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies sous réserve que celui-ci atteigne les 75 % du montant de l'augmentation prévue.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre la délégation de compétence qu'elle lui confère, de mener à bonne fin les opérations concourant à la réalisation de l'augmentation de capital ou des augmentations de capital décidées sur la base de cette délégation, d'en constater la réalisation définitive et de procéder à la modification corrélative des statuts.

DOUZIÈME RÉOLUTION

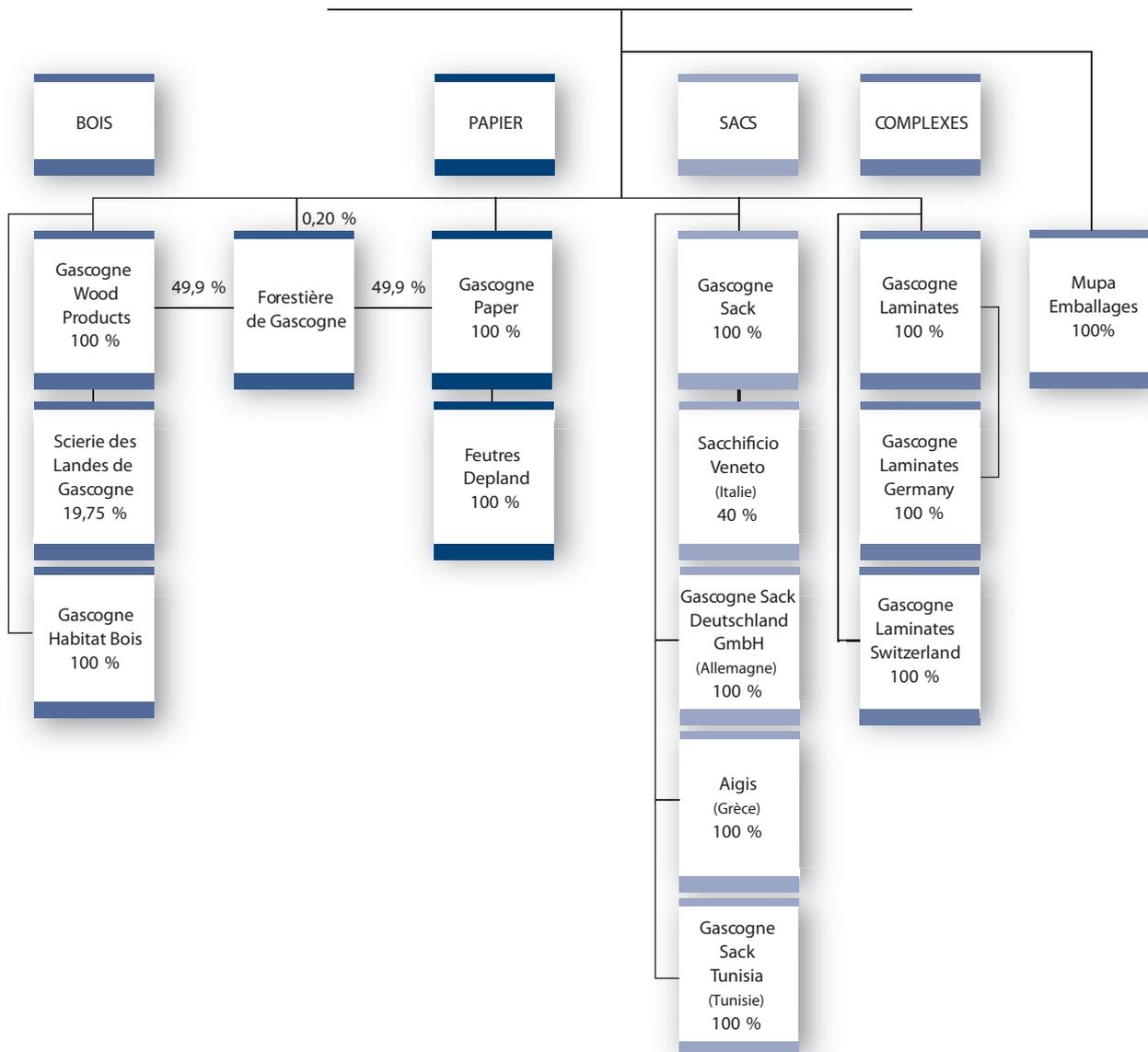
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide, afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce de procéder à une augmentation de capital social d'un montant maximum de 1 % du montant du capital social par la création d'actions nouvelles de 15 euros de valeur nominale chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces et de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre afin de réserver la souscription de l'intégralité de celles-ci au profit des salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.444-3 du Code du Travail et de l'article L.233-16 du Code de Commerce ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise établi en commun entre lesdites sociétés. L'Assemblée Générale décide de déléguer au Conseil d'Administration tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres dans le respect des dispositions de la loi et de la réglementation et, notamment, fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, recueillir les souscriptions et modifier corrélativement les statuts.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

II.9. STRUCTURE DU GROUPE

ORGANIGRAMME AU 29 FÉVRIER 2012





650, avenue Pierre Benoit
BP 98
40993 Saint-Paul-lès-Dax Cedex
France
Tél. : +33 (0) 5 58 56 54 00
Fax : +33 (0) 5 58 74 55 48

www.groupe-gascogne.com